Le BGR rejette la demande du groupe Laroche-Lemelin et diffère sa décision pour R.-Canada

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LIII — NO 137 MONTREAL, MARDI, 12 JUIN 1962

OTTAWA. — Le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion a rejeté hier la demande faite par un groupe privé en vue de l'établissement d'un poste de télévision de langue française à Québec, mais il a différé sa décision quant à la demande de la Société Radio-Canada qui désire obtenir la permission de créer un tel poste dans la Vieille Capitale.

Les décisions à l'égard de ces deux demandes, pendantes depuis février dernier, ont entraîné vendredi la démission de deux membres du BGR, MM. Eugène Forsey et Guy Hudon, en raison du fait que le BGR n'a pas fait droit à la demande de Radio-Canada.

Le BGR a réservé sa décision quant à la demande de Radio-Canada afin de pouvoir discuter de nouveau avec la société d'Etat sur "la politique future de R.-C. relativement à l'extension de son service national".

Le BGR a recommandé le rejet de la demande d'un groupe dirigé par M. Jacques Laroche, ancien secrétaire de feu l'ancien premier ministre Paul Sauvé et par l'écrivain Roger Lemelin.

Le BGR est d'avis que le projet de M. Laroche ne permettrait pas de refléter l'image de la capitale québécoise au reste du pays et ajoute que la programmation et le rayon de télédiffusion du poste privé ne tiendraient pas compte de plusieurs centres populeux de la région de Québec.

Le BGR a aussi recommandé aux postes de télévision de Radio-Canada et de CTV de s'entendre afin de téléviser à travers tout le Canada les joutes de la coupe Grey. On sait que CTV a acquis les droits de téléviser la joute de la coupe Grey. Radio-Canada refuse présentement de permettre à CTV d'utiliser son réseau pour permettre la télévision de cette joute à travers le Canada.

Voir page 2 : Le BGR rejette

Les regrets du BGR...

OTTAWA — Le BGR a exprimé ses regrets par suite de la démission de deux de ses membres en ajoutant que le départ de MM. Forsey et Hudon avait jeté de la confusion sur la politique que suit le BGR.

Le BGR attribue son délai à rendre sa décision aux discussions qui se poursuivent avec Radio-Canada sur les échanges de programmes entre la société d'Etat et les postes privés.

Le BGR favorise de tels échanges de programmes, comme par exemple la télévision de certains programmes des postes privés sur le réseau de Radio-Canada, tandis que Radio-Canada refuse d'adopter une telle politique sous le prétexte que les réseaux doivent conserver leur identité propre.

3,500 personnes acclament le premier ministre

Diefenbaker : le seul principe politique libéral, c'est de s'emparer du pouvoir

Par Jacques Trépanier

Selon le premier ministre John Diefenbaker, le seul principe politique sur lequel les principaux lieutenants du chef du parti libéral, M. Pearson, semblent s'entendre, c'est de "s'emparer du pouvoir". Le chef du parti conservateur s'adressait hier soir à 3,500 personnes au Manège militaire de la rue Craig.

Nous avons un gouvernement fort, un gouvernement composé de ministres qui ne le cèdent en rien à tout autre groupe au pays, a dit le premier ministre. Ils se comparent aux Chevrier, aux Martin, aux Lamontagne, aux Pickersgill, aux Hazen Argue, a dit le premier ministre.

M. Diefenbaker reproche à M. Pearson d'avoir annoncé que la première chose qu'il fera s'il prend le pouvoir, ce sera d'instituer un "brain trust" qui agira comme conseiller auprès du gouvernement.

"Qu'est-ce donc que M. Pearson pense de M. Chevrier, de M. Martin, de Pickerskill et des autres?" demande le premier ministre.

Il a qualifié Maurice Lamontagne, candidat dans Québec-Est, d'être le cerveau derrière M. Pearson, et il accuse M. Lamontagne d'être l'homme de la centralisation.

Enthousiasme

M. Pearson n'est pas la sorte de dirigeant que le Canada veut avoir à la tête du pays, dit le premier ministre qui se dit certain que le parti conservateur remportera une autre victoire éclatante le soir du 18 juin.

"J'ai visité tout le Canada au cours des dernières semaines. Partout, j'ai vu le même enthousiasme. Je suis convaincu de la victoire et je suis sûr d'avoir l'appui des Canadiens français.

Dévaluation

Le premier ministre a défendu la politique de son gouvernement qui a dévalué le dollar canadien à 92 1-2 cents comparativement au dollar américain.

"Les libéraux manquent de logique lorsqu'ils nous reprochent d'avoir dévalué le dollar. Ils ont été les premiers à nous le demander. Et rappelez-vous, en 1949, lorsque les libéraux ont dévalué le dollar à 90 cents. Pearson, Chevrier et Pickgerskill

Voir page 2 : Diefenbaker

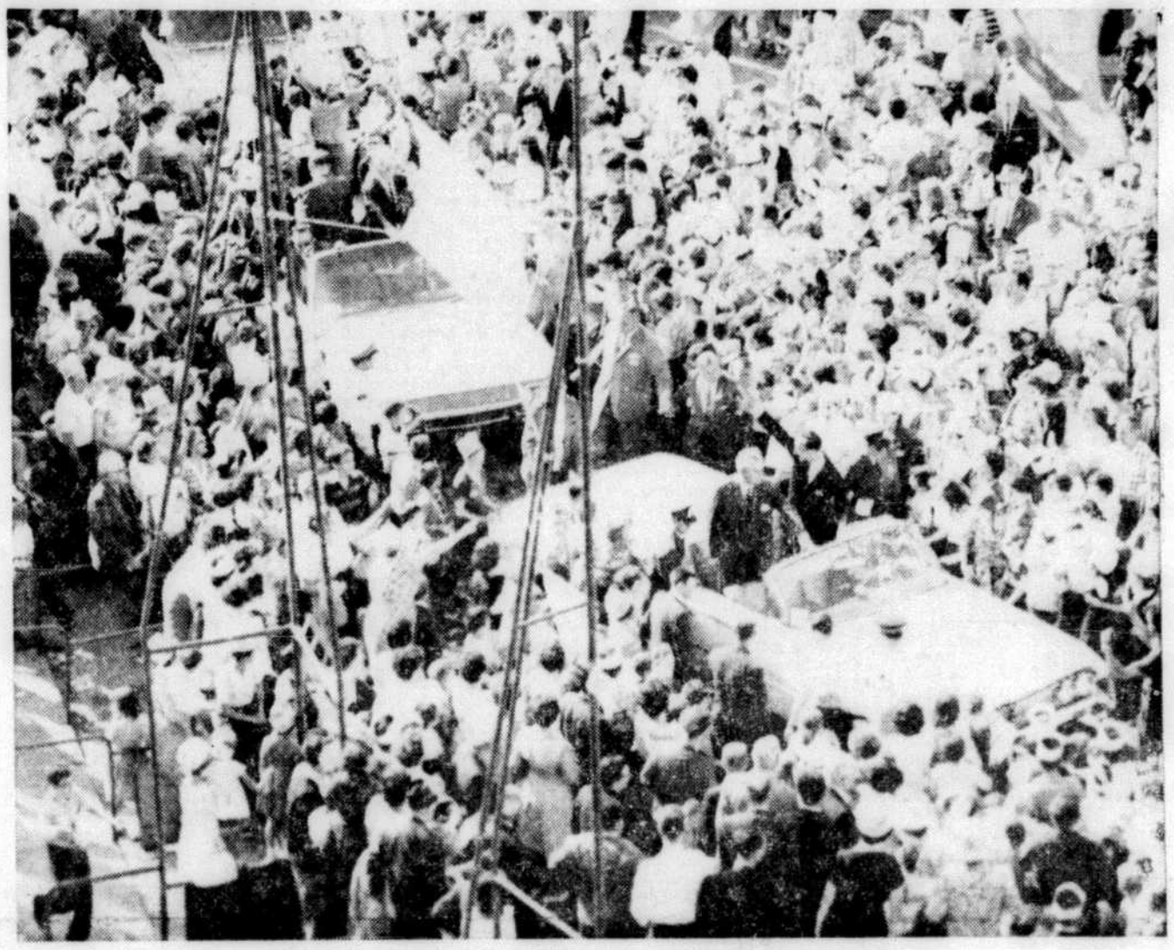

Des milliers d'enfants acclament un premier ministre au stade De Lorimier. (Photo Le Devoir)

La FTQ : Radio-Canada doit obtenir la régie des ondes de radio et de télévision

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Roger Provost, a déclaré qu'à la suite de la démission des gouverneurs Eugène Forsey et Guy Hudon, le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion se trouve condamné et qu'il est temps de revenir à l'ancien régime, qui confiait à Radio-Canada la régie des ondes de radio et de télévision.

"Il est inconcevable, de dire M. Provost, qu'une institution publique comme Radio-Canada, qui est la propriété de tous les citoyens canadiens, se vôie forcée de concurrencer des intérêts privés pour l'obtention d'un permis d'exploitation d'un poste de télévision à Québec. Il est de plus en plus évident que le BGR, qui est bourré de créatures politiques et d'âmes damnées de l'entreprise privée, n'a pas plus à coeur l'intérêt de la population que celui de nos artistes créateurs et de nos interprètes".

M. Provost, qui est également vice-président régional du Congrès du travail du Canada, s'est particulièrement réjoui de la démission du Dr Eugène Forsey, qui est directeur des recherches de cette centrale syndicale.

Selon le président de la FTQ, le BGR se trouve maintenant condamné parce qu'à la suite de la démision de MM. Forsey et Hudon, aucun gouvernement ne pourra plus trouver de représentants authentiques du peuple pour y siéger. Il est bien évident, dit-il, qu'aucun syndicaliste sincère n'acceptera, dans les circonstances actuelles, de combler la vacance créée par le départ du Dr Forsey.

Rappelant que la FTQ s'est déjà prononcée en faveur de l'octroi à Radio-Canada du permis de télévision de Québec, et qu'elle a déjà accusé le BGR de trahir sa mission en réduisant presque à néant ses exigences à l'endroit de la télévision privée, M. Provost a soutenu que l'organisme a désormais fait la preuve qu'il est incapable de veiller au bien commun intellectuel de la population.

En demandant que Radio-Canada assume de nouveau la régie des ondes de radio et de télévision, le président de la

Voir page 2 : La FTQ:

TÉLÉGRAMMES DE QUÉBEC

Le Comité des bills privés étudiera aujourd'hui les projets de loi des cités de Duvernay, Arvida et ville Saint-Michel. Demain, ce sera le tour de Verdun et d'Outremont à comparaître devant le comité.

L'Assemblée législative a remis à une autre séance l'étude de l'amendement apporté par le Conseil législatif au projet de loi concernant l'Atlantic Iron Ore. L'amendement en question reporte à 1966 et non à 1970, l'année où la compagnie devra commencer à produire. M. Jean Lesage a dit qu'il n'avait pas encore eu le temps d'examiner l'amendement.

Au cours de l'étude du budget des travaux publics, le chef de l'opposition a signalé que le gouvernement avait, à Acton Vale, déménagé un local loué à un partisan de l'Union nationale chez un partisan notoire des libéraux.

"Pourrait-on en savoir la raison?", a demandé M. Daniel Johnson. Le ministre, M. René St-Pierre, a tout simplement répondu: "Il y avait des rats dans la cave..."

Le projet de la SGF en Chambre

QUEBEC. — Le projet de loi du gouvernement constituant la Société générale de financement pourra être déposé devant l'Assemblée législative à compter d'aujourd'hui.

Inscrit au nom du premier ministre, M. Jean Lesage, qui est aussi ministre des finances, le projet de loi figurait en appendice au feuilleton de la Chambre hier. Cette insertion implique un délai minimum de 24 heures.

Il y a longtemps que l'opposition réclame la publication de cette loi, afin d'avoir le loisir de l'étudier sérieusement. Le premier ministre a déjà expliqué que les conseillers juridiques du gouvernement occupés à la rédaction du projet de loi des hôpitaux, présenté récemment à la Chambre, avaient dû laisser de côté le projet de loi de la Société générale de financement.

Si le projet de loi 50 est présenté aujourd'hui en première lecture, les prises de position ne manqueront pas en Chambre. Les législateurs doivent aussi étudier en deuxième lecture la loi des hôpitaux.

Voir page 2 : Le projet de

Chronique d'une campagne

par André LAURENDEAU

M. Pearson prend deux engagements précis

M. Lester B. Pearson vient de faire à Québec deux promesses précises. Après avoir répété ce que dit le programme libéral, mais qui reste vague — "nous verrons à ce que tous les Canadiens, grâce à Radio-Canada, viennent en contact avec la culture française et la culture anglaise" —, M. Pearson s'est engagé sur deux points de façon formelle. Consignons ici son texte:

D'abord, il devrait y avoir un poste de télévision de Radio-Canada à Québec.

De plus, je sais qu'il est question, depuis quelques années, de la construction à Montréal d'une cité des ondes dans l'est de la métropole. C'est un nouveau gouvernement libéral qui construira cette cité des ondes, en coopération avec les autorités de la ville de Montréal.

Paul Sauriol commentera plus tard la seconde promesse — qui réjouira tous les Montréalais.

Restaurer une entreprise

Quant au premier point, on dira que c'est plutôt un souhait qu'un engagement. Mais il commence à porter des fruits, puisque le BGR vient de reculer. On aimerait savoir en outre ce qu'un gouvernement libéral ferait de cet organisme, en train de devenir le "promoteur" de l'entreprise privée au Canada.

M. Pearson entend restaurer le prestige de Radio-Canada. Dans ce but, il prend tout de suite position sur deux questions importantes. Ne lui ménageons pas les applaudissements. C'est de la bonne politique. Il faut avoir perdu le sens pour oser, comme l'ont fait indirectement les conservateurs, affronter l'opinion publique en pleine bourrasque électorale.

Le passé sans gloire

Mais devant l'apologie Pearson du rôle joué par le parti libéral en faveur des Canadiens français, on nous permettra de hausser respectueusement les épaules.

Voir page 2 : Chronique d'une

Le rapport de la Commission Parent serait fait en deux ou 3 tranches

Un porte-parole de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement a déclaré à un journaliste de la "Presse Canadienne" que le rapport de la Commission Parent pourrait bien être remis aux autorités gouvernementales en deux ou trois tranches, plutôt qu'en une seule, "de sorte que le gouvernement et le public auront quelques recommandations à étudier d'ici la fin de l'année".

On sait qu'en vertu de la loi qui l'a créée, la Commission Parent doit remettre son rapport final avant le 31 décembre 1962. Selon la Presse Canadienne, le même porte-parole aurait avoué qu'il y a peu d'espoir que la Commission y parvienne ; il aurait ajouté que les autorités gouvernementales ont déjà reçu une demande visant à prolonger le délai fixé à l'origine.

La Commission Parent tient des audiences à Québec cette semaine. On en trouvera l'horaire à la page 3.

L'Italie approuve la politique de M. Amintore Fanfani

ROME. — Les premiers résultats des élections municipales qui se sont déroulées en Italie indiquent que dans son ensemble la population italienne approuve le glissement vers la gauche effectué par le gouvernement, il y a quelques mois.

Le parti chrétien - démocrate du premier ministre Amintore Fanfani a remporté la majorité dans 22 des 27 communes dont le scrutin était terminé hier soir. Lors des élections de 1960, ce parti ne dominait que dans 18 de ces communes.

AFFIRMANT QUE D'AUTRES POURPARLERS SONT EN COURS :

L'OAS :" cette semaine est décisive..."

ALGER. — Dans une émission-pirate attendue avec impatience en France, en Algérie et à Tunis, l'OAS a affirmé hier soir que ses représentants poursuivaient leurs efforts afin de négocier l'avenir de la communauté européenne algérienne, ajoutant : "La semaine qui commence sera décisive".

L'OAS a alors souligné que ses commandos poursuivront l'application de la politique de la "terre brûlée" tant et aussi longtemps que les Européens n'auront pas obtenu toutes les garanties souhaitables dans une Algérie indépendante.

"Pour l'instant ce n'a été qu'une plaisanterie, mais si nos demandes ne sont pas prises en considération rien d'autres ne restera de l'Algérie que ruines et chaos".

L'armée secrète a ensuite reconnu qu'une première série de pourparlers avec le FLN avait abouti à une impasse mais que, depuis, de nouvelles ouvertures avaient été faites qui ont été plus loin.

Le porte-parole de l'OAS a ensuite revendiqué pour son organisation la responsabilité du sabotage effectué dans un puits de gaz naturel au Sahara. Il a enfin menacé la force locale musulmane de représailles à la suite d'un incident survenu hier sur les docks d'Alger. La force locale a ouvert le feu sur des Européens qui passaient en voiture, tuant quatre personnes. Les auxiliaires arabes ont dit par la suite que les Européens avaient tiré les premiers, mais cette affirmation n'a pas été confirmée par les autorités.

Dans son émission l'OAS demande aux forces de l'ordre de se tenir loin de cette force lo-

Voir page 2 : L'OAS: cette

Drapeau pose 3 questions ; Diefenbaker dit : on verra

Par Jean-Marc Laliberté

Le premier ministre, M. John Diefenbaker, n'a répondu, hier soir, à aucune des trois questions posées par le maire Jean Drapeau, au cours de sa visite à l'hôtel de ville, avant son apparition au ralliement conservateur au manège du Régiment de Maisonneuve, rue Craig.

Au cours de son allocution de bienvenue, le maire Drapeau a souligné à M. Diefenbaker que Montréal a trois grands problèmes qui sont intimement liés aux décisions que doit prendre le gouvernement fédéral : l'emplacement où seront érigés les immeubles de Radio-Canada, l'exposition universelle de 1967 et la construction de routes d'évacuation en cas de conflit nucléaire.

Voir page 2 : Drapeau

DEVANT 3,000 PERSONNES AU MARCHÉ ATWATER HIER SOIR

Douglas : le NPD fera du français une langue de travail à Ottawa

Par Fernand Bourret

Parlant devant une foule de quelque 3.000 personnes hier soir, au Marché Atwater, M. T. C. Douglas, le chef fédéral du Nouveau parti démocratique, a réaffirmé que le programme de son parti repose sur la reconnaissance de la nation canadienne-française au sein de la Confédération. M. Douglas qui est arrivé au Marché Atwater précédé d'une caravane d'automobiles que certains ont évalué à plus de 1,000 voitures, a précisé que ce programme peut se rsumer en quatre points.

Tout d'abord la langue française deviendra une langue de travail et de communication dans la fonction publique et sera sur un pied d'égalité avec l'anglais. Un gouvernement NPD créera de plus un ministère des relations fédérales provinciales et assurera aux provinces leur juste part des taxes. Enfin, les programmes conjoints pourront être librement négociés.

Le leader qui était accompagné des candidats de la région métropolitaine et de la plupart des autres candidats de la province a également exposé le programme de son parti en vue de permettre au Canada de se libérer politiquement et économiquement.

Il a réaffirmé le refus de son parti d'accepter des armes nucléaires au Canada, ainsi que son désir de jouer un rôle de pacification dans le monde.

Voir page 2 : Douglas

Kennedy : le monde des affaires refuse de voir les problèmes tels qu'ils sont

NEW HAVEN — Le président Kennedy a recommandé hier aux critiques de sa politique économique de se moderniser, tout en affirmant que le gouvernement doit s'associer à tous les secteurs de la société si les Etats-Unis veulent vraiment prospérer.

Kennedy a déclaré devant environ 12.000 personnes, durant la collation des grades à l'université Yale, que ses critiques utilisent de bien vieux clichés et refusent de se soumettre aux faits de leur ère.

"Ce dialogue a du bon, a dit M. Kennedy, mais il ne faudrait pas qu'il nous mène à une discussion inopportune au mauvais moment entre gens mal choisis dans un pays qui n'est pas le bon, alors que nos problèmes ne cessent de se multiplier sous nos yeux".

Le président faisait une allusion indirecte aux accusations de ceux qui soutenaient que la récente baisse à la bourse était le résultat d'un manque de confiance dans son administration.

Kennedy a expliqué que son administration n'est pas en opposition avec le monde des affaires, mais que le débat public a fait tourner en ces derniers temps trop de vieux disques, héritage des années trente, dont les airs sont désuets.

Le président a dit qu'il espérait cependant que cela marquait le début d'un dialogue vraiment sérieux comparable à celui qui a conduit l'Europe à une collaboration aussi fructueuse et à une décennie de progrès économique incomparable.

Le président a tenu à donner l'assurance que sa récente confrontation avec l'industrie de l'acier ne voulait aucunement dire que son gouvernement était hostile au monde financier.

"Mais il est du devoir du gouvernement de surveiller étroitement la santé économique du pays tandis que les chefs d'entreprise et les leaders ouvriers doivent de leur côté assumer leurs obligations", a déclaré le président.

Les problèmes économiques centrés sur une économie libre ne peuvent être résolus sans que l'on ait préalablement séparé la mythologie de la réalité. C'est avoir recours à un argument mythologique que de prétendre que le gouvernement est trop puissant ou encore de soutenir que les budgets déficitaires du gouvernement fédéral provoquent invariablement l'inflation, a ajouté M. Kennedy.

Répondant à ses détracteurs républicains, y inclus l'ex-président Eisenhower, et à certains financiers qui reprochent au gouvernement démocrate d'être directement responsable des récentes fluctuations de la bourse, le président a déclaré:

"Ce gouvernement ne fera pas sienne l'hostilité générale à l'égard des financiers uniquement parce qu'il y a eu un désaccord, d'ailleurs temporaire, avec une industrie.

MÉTÉOROLOGIE

Ensoleillé

Min.: 50 - Max.: 70

Gracieuseté de

SHEARER LUMBER CO. LTD.

MONTRÉAL

FÊTE DU JOUR

SAINT GUY

Les librairies

F. PILON INC.

Papeterie - Dactylographes

Accessoires de bureau

Les libraires : la CECM nous accule au suicide

Par Jules LeBlanc

Par sa décision d'établir un régime de subventions publiques en ce qui a trait à l'achat des manuels scolaires, la Commission des écoles catholiques de Montréal nous accule au suicide. Il faut enquêter sur la situation des libraires francophones du Québec pour bien montrer que la décision de la C.E.C.M. aura des répercussions désastreuses sur cette industrie très particulière qu'est celle du livre.

Voilà ce qu'ont affirmé hier, au cours d'une conférence de presse, les dirigeants du Conseil supérieur du livre.

Ils ont soutenu qu'en principe le système des soumissions publiques est le meilleur. Mais, en pratique, il ne peut pas s'appliquer aux manuels scolaires proprement dits sans être profondément injuste et sans provoquer la destruction du réseau de distribution du livre.

En quoi le régime est-il injuste dans le cas des manuels de classe ?

D'abord, parce que la marge des profits des libraires est l'une des plus basses qui soient dans le commerce : avec la remise de 20 p.c. qui est accordée aux commissions scolaires, il reste une marge de profit de 13½ p.c.; de façon générale, si l'on enlève les frais courants d'exploitation, le profit est souvent réduit à seulement deux p.c. Il est donc impossible, sur une longue période de temps, de couper davantage les prix de détail sans courir au suicide.

Deuxièmement, le prix de détail est fixé par la Commission des prix du Département de l'instruction publique en tenant compte de la remise que l'éditeur accorde au libraire et de la remise que celui-ci accorde aux commissions scolaires. Les libraires ne peuvent donc pas se livrer à la concurrence puisque le prix est fixé au départ par un organisme qui échappe à leur contrôle.

Pour ce qui est du deuxième argument des libraires, il s'appuie sur leur conviction que le régime, une fois adopté à Montréal, ne tardera pas à se généraliser à travers toute la province. Dès lors, il entraînera inévitablement, et à brève échéance, la disparition d'un nombre considérable de librairies en les acculant au suicide.

Comment cela? C'est que le libraire qui n'aura pas obtenu le contrat ne pourra pas attendre à l'année suivante: et 95 des 142 librairies qui existent dans la province vivent grâce aux achats des commissions scolaires. Pour au moins une cinquantaine d'entre elles, c'est une question de vie ou de mort.

Le régime, en fait, servira les plus puissants libraires et on risque alors de se trouver en présence d'un monopole réparti entre quelques mains. Car, les libraires reconnaissent qu'il y a entente entre eux. Mais cette entente, contrairement aux "cartels" habituels, n'est pas établie en vue d'accroître les profits des libraires, mais en vue de protéger les plus faibles et d'empêcher les plus forts d'écraser ces libraires moins puissants.

Le nombre des librairies est déjà très insuffisant: il y en a 142 au Québec alors qu'en France il y en a 8,000 pour une population seulement dix fois supérieure. Ainsi, plusieurs villes assez populeuses de la province, — et des villes aussi importantes que Hull, par exemple, ne comptent pas un seul libraire.

C'est donc tout le réseau de distribution du livre qui est menacé de destruction. Sur le plan culturel, ce serait un désastre.

Les commissions scolaires se désintéressent peut-être de cet aspect de la question pour ne considérer que le point de vue financier. Mais elles-mêmes ne tarderont pas à souffrir de la politique qu'elles auront adoptée: les libraires ne pourront plus, avec ce régime, donner un service aussi efficace et aussi complet qu'actuellement, du fait, par crainte de ne pas avoir le contrat, elles ne pourront avoir des provisions aussi fortes: du fait qu'elles ne pourront pas répondre sur-le-champ aux demandes des commissions scolaires, et particulièrement des commissions éloignées des grands centres.

Bien sûr, il ne s'agit pas pour les commissions scolaires de nous subventionner, soulignent les libraires. Mais, sans nous, l'éducation des enfants sera directement et durement touchée. C'est pourquoi, les libraires souhaitent ardemment qu'une enquête vienne éclaircir la situation et trouver une solution à ce problème. A cette fin, ils sont prêts à ouvrir tous leurs livres-comptables.

MM. Robillard et Cardinal ont été élus commissaires

Les contribuables de Ste-Anne de Bellevue et de Senneville sont allés aux urnes hier pour se choisir deux nouveaux commissaires d'écoles.

Environ soixante pour cent des citoyens aptes à voter se sont prévalus de leur droit et ont accordé leur suffrage à MM. Louis Philippe Robillard, qui a recueilli 700 voix, et Mario Cardinal, qui en a récolté 666. Le troisième candidat en lice, M. Lucien Cardinal, n'a recueilli que 198 voix. M. Mario Cardinal, qui faisait équipe avec M. Robillard, est le directeur adjoint de l'information au DEVOIR.

L'OAS : cette . . .

(Suite de la première page)

cale pour ne pas courir le risque d'être également prises sous le feu des commandos de l'armée secrète.

Dans la seule journée d'hier, six incendies ont gravement endommagé deux écoles, un collège technique et trois magasins. Des explosions au plastic ont également détruit un autre collège technique et un bureau de la Cour de justice d'Alger.

Deux nouveaux projets de rénovation urbaine

L'administration municipale vient d'inscrire à son programme deux nouveaux projets de rénovation urbaine.

Le comité exécutif a décidé de demander au conseil municipal de l'autoriser à prier les autorités provinciales de lui permettre de négocier, avec les autorités fédérales, deux projets d'ententes pour la rénovation des secteurs compris entre la rue Bridge, les limites des terrains du canal Lachine, la rue Riverside et l'arrière des lots ayant front sur la rue Britannia et entre les rues Fullum, Sainte-Catherine, d'Iberville et Notre-Dame.

A l'issue de la séance du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, chef de l'administration municipale a dit que ces deux projets affecteraient environ 1,200 familles dont 500 dant le projet de l'est et 700 dans celui de l'ouest.

La cité de LaSalle célèbrera dignement son cinquantenaire

La cité de LaSalle, située en banlieue sud-ouest de Montréal, entend célébrer dignement son cinquantenaire.

Le maire de cette cité, le Dr Maurice Lacharité, a déclaré hier que le cinquantenaire de LaSalle n'est pas un cinquantenaire ordinaire, mais la célébration de cinquante années de progrès.

Détachée de Lachine en 1912, la cité de LaSalle, qui comptait alors 402 habitants, en compte maintenant près de 34,000. Les progrès de cette ville, située en bordure du fleuve St-Laurent, ont été remarquables. Comme le soulignait le maire, de $5,000, le budget de cette municipalité a atteint cette année les $3,500,000 et le nombre des industries a augmenté considérablement si l'on considère qu'en 1920 LaSaell ne comptait que deux industries importantes et qu'aujourd'hui elle en compte des centaines.

De plus, dans cette ville qui ne cesse de grandir, on compte aujourd'hui environ 300 établissements commerciaux.

Les fêtes du cinquantenaire se dérouleront du 17 au 24 juin. L'événement principal de cette semaine est l'inauguration d'un nouveau centre civique. Ce centre comportera une piscine, des terrains de jeux et un stade de 1,800 sièges. Ce bâtiment sera inauguré dimanche, le 17, par MM. les maires Robert Bompard de La Salle (France), B. D. Bruno, de La Salle, (Illinois) et le Dr Lacharité. Cette rencontre de trois maires de villes portant le même nom et situées à des milliers de milles de distance, sera certes un événement inusité dans les annales municipales de la province.

D'autres événements importants marqueront chacune des journées de la semaine du cinquantenaire. Le lundi, journée consacrée aux pionniers, il y aura soirée du bonvieux temps et reconstitution théâtrale de la première séance du conseil municipal en 1912, au centre civique.

Il y aura grand gala de modes le lendemain, mardi, journée consacrée à la femme. La soirée sera présidée par la mairesse de LaSalle, Mme Marice Lacharité, et son invité d'honneur sera Mme Marie-Claire Kirkland-Casgrain, député de Jacques-Cartier à l'Assemblée législative.

Le mercredi, qui est à l'enseigne du conseil municipal, donnera lieu à un banquet civique en l'honneur des villes de la périphérie.

La Chambre de commerce de LaSalle prendra la vedette le lendemain, journée du commerce et de l'industrie.

Il y aura danses populaires le vendredi et le samedi et un programme d'activités spécialement dédié aux enfants.

La journée de clôture rendra hommage aux divers groupes ethniques de LaSalle. Le président de comité du cinquantenaire, l'échevin Yvan Serre, qui a commenté ce programme d'activités, s'est dit sûr du succès de l'événement.

Le maire Lacharité, a également prévu que les citoyens participeraient nombreux aux manifestations.

M. Lesage . . .

(Suite de la page 3)

l'ait par la suite regretté."?

"Je suis sûr que non, a-t-il précisé, comme je suis sûr que la satisfaction d'avoir vécu une telle vie a toujours triomphé — même en certains jours de fatigue — de l'envie que peut inspirer le succès matériel.

Le projet de . . .

(Suite de la première page)

La Société générale de financement est un projet caressé depuis longtemps par le gouvernement. Il en était d'ailleurs fait mention dans le discours du trône. En gros, l'organisme doit recevoir les mises de fonds de maisons comme des particuliers. Le gouvernement a fait connaître son intention d'y jouer un rôle minoritaire.

Le BGR rejette . . .

(Suite de la première page)

D'autre part, le BGR a recommandé que des permis soient accordés pour la création d'un nouveau poste de télévision de langue française à Chicoutimi, et pour un poste de radio à Dartmouth, en Nouvelle-Ecosse. Il a rejeté une proposition en vue de l'établissement d'un nouveau poste de télévision en langue française à Sainte-Anne des Monts, et a favorisé la création d'un poste de relai à Mont Climont, pour la retransmission dans cette région des programmes provenant d'un autre poste.

Fréquences modulées

Le BGR a également approuvé un projet de Radio-Canada en vue de l'établissement du premier réseau de radio du Canada en fréquences modulées destiné à relier les postes FM de Radio-Canada à Montréal, à Toronto et à Ottawa.

Cet organisme a également confirmé sa décision de porter, jusqu'au 13 octobre, à 45 p.c. la proportion de contenu canadien des émissions de la radio et de la télévision, alors qu'elle était de 55 p.c.

La FTQ : . . .

(Suite de la première page)

FTQ a tenu à réfuter l'argument des diffuseurs privés selon lequel cette institution serait à la fois juge et partie. "Radio-Canada, dit-il ,c'est la propriété du peuple, et il est normal, en démocratie, que le peuple souverain soit juge et partie quand le bien commun est en cause. Si le peuple ne peut pas imposer ses volontés à l'entreprise privée, alors pourquoi ne pas abolir nos parlements et les remplacer par des bureaux des gouverneurs de type corporatiste?"

M. Provost a annoncé que les travailleurs du Québec s'enrôleront, par l'intermédiaire du Nouveau parti démocratique, à faire disparaître le BGR et à restaurer la Société Radio-Canada dans toute la dignité et l'autorité qui conviennent à une institution publique et qui ont fait les beaux jours de notre radio et de notre télévision.

Douglas . . .

(Suite de la première page)

Il a dit que la paix est trop importante pour la laisser entre les mains des généraux et que les petites gens qui sont appelées à mourir sur les champs de bataille doivent avoir le droit de dire qu'ils ne veulent plus de guerre.

Il a tenu à peu près le même langage au sujet de l'assurance-santé en affirmant que les Canadiens, que le peuple a le droit de dire comment les médecins doivent être rétribués, soit par l'Etat, soit par l'entreprise privée, soit par les paiements personnels.

M. Douglas qui a été frénétiquement applaudi par la foule qui dépassait en nombre tout ce qui a été vue au cours de la campagne électorale dans le Québec, a promis de mettre fin au chômage dans les six mois de son accession au pouvoir.

Il a accusé les vieux partis d'avoir contribué à diriger le Canada vers le chaos économique, de tolérer la hausse du coût de la vie pour le profit des grandes sociétés et de récolter des profits de plus en plus élevés, tandis que le revenu des agriculteurs et des ouvriers n'augmentent pas proportionnellement.

Il a promis de doter le Canada d'une charte des droits des consommateurs afin de protéger les Canadiens contre les monopoles qui contrôlent la vie économique du pays. Il a affirmé que ceux qui travaillent, que ceux qui oeuvrent, ont droit à une part plus grande des biens produits alors qu'aujourd'hui ce sont les quelques propriétaires, les grandes sociétés qui ne cessent de profiter.

Enfin, M. Douglas, qui a prononcé la totalité de son allocution en anglais, s'est défendu de vouloir parler en français simplement en vue de se gagner des votes.

Il a cependant longuement traité des droits des Canadiens français et de l'égalité qu'il entend faire régner pour faire respecter l'esprit de la Confédération. Voici quelques extraits de son allocution à ce sujet:

"Depuis de nombreuses années, a dit M. Douglas la Confédération est dans un état de crise permanente. Il est évident, en dépit des réformes timides mises de l'avant par les vieux partis, que ces derniers nous ont conduits à une impasse. Pour un Canada nouveau — pour un renouveau démocratique auquel aspirent des milliers de citoyens d'un océan à l'autre — des solutions nouvelles doivent être mises en vigueur solutions qui permettront à la fois de réaliser l'unité et la diversité et qui stimuleront la coordination des initiatives régionales.

"Il est surtout impérieux de raffermir la collaboration entre les nations anglaise et française au Canada et de promouvoir l'épanouissement des deux cultures. Je ne crois pas que les Canadiens français aient eu l'occasion sou l'ancien fédéralisme de contribuer pleinement au développement du Canada. Je ne crois pas non plus que leurs droits aient été vraiment respectés. Le Canada subit trop de vestiges d'un passé colonial fondé sur un mode britannique de faire les choses.

"Nous ne prétendons pas a-t-il ajouté proposer toutes les réformes requises pour faire une unité réelle binationale. C'est la raison pour laquelle, lors de ma visite à Montréal en février dernier, j'ai proposé la création d'une Commission royale d'enquête sur le fédéralisme canadien et le biculturalisme. Une des premières décisions d'un gouvernement dirigé par le Nouveau parti démocratique, sera de nommer un nombre égal de citoyens compétents du Canada anglais et du Canada français afin de compléter l'étude de cette question vitale.

Cependant, les besoins généraux requis pour un renouveau du fédéralisme canadien sont connus quoique certains aspects particuliers doivent être soumis à un examen plus approfondi. Le programme du Nouveau parti démocratique peut être résumé en quatre points ; ce programme est fondé sur la reconnaissance de la nation canadienne-française au sein de la Confédération. C'est le programme du fédéralisme coopératif.

1—La langue française deviendra une langue de travail et de communication dans la fonction publique et sera sur pied d'égalité avec l'anglais.

La Confédération est inconcevable sans la pleine contribution des Canadiens français. C'est seulement dans leur propre langue, celle dans laquelle ils ont été éduqués et qui constitue leur principal instrument de culture qu'ils pourront participer au progrès du Canada. Les Canadiens français ont le droit, à titre de partenaire original dans la Confédération, de participer sur un pied d'égalité à l'élaboration de la politique et au service de leur gouvernement.

2—La création d'un ministère des relations fédérales provinciales.

Le Nouveau parti démocratique estime aussi que des réunions régulières entre les dirigeants fédéraux et provinciaux doivent remplacer la pratique des anciennes conférences fédérale provinciales intermittentes et stériles. Nous avons besoin d'une conférence annuelle et d'un secrétariat permanent pour les relations fédérale provinciales.

3—Juste part des taxes pour les provinces.

Les provinces et les municipalités ont un besoin criant de revenus accrus pour l'éducation, l'habitation, l'assistance-sociale, le développement et l'exploitation des ressources naturelles et pour défrayer leur part de l'assurance santé que la majorité des citoyens désirent ardemment. Le gouvernement de la province de Québec revêt une signification particulière pour les Canadiens français parce qu'il constitue l'instrument le plus efficace de leur épanouissement national. J'appuie de toutes mes forces le désir de renouveau social qui existe dans la province de Québec. Un gouvernement du NPD verra à ce que les provinces obtiennent une part plus généreuse des champs de taxation et à ce que les paiements de péréquation soient basés sur les besoins fiscaux des provinces, contrairement aux vieux partis qui ont décidément mis de côté cette méthode de partage des revenus fiscaux.

4—Programmes conjoints librement négociés.

Diefenbaker . . .

(Suite de la première page)

étaient ministres alors et ils disaient que c'était une bien bonne chose pour le Canada.

"C'était une bonne chose dans le temps des libéraux. Aujourd'hui, ils qualifient cette mesure de "terrible".

Le premier ministre a dit que son gouvernement a des projets pour l'avenir et "c'est pour cela que nous vous demandons votre appui".

Promesses libérales

Il déclare, par contre, que si M. Pearson devait remplir toutes les promesses qu'on lui demande de faire partout où il va, l'impôt sur le revenu du contribuable canadien devrait être haussé de 51 pour cent.

Sur le chômage, le premier ministre dit que le nombre des chômeurs a diminué tous les mois en regard de ce qu'il a été le mois correspondant de l'année dernière.

"Il y a aujourd'hui 500,000 ouvriers qui travaillent de plus que lorsque nous avons pris le pouvoir".

M. Diefenbaker a dit que M. Pearson tente de s'entourer de tous les éléments bons ou mauvais et il a mentionné le cas de M. Hazen Argue, "ce socialiste qui a quitté le Nouveau parti démocratique pour passer dans le camp libéral en disant: "Je me sens parfaitement chez moi chez les libéraux !"

Le premier ministre a insisté sur le besoin de respecter la constitution canadienne.

La constitution

"Le parti conservateur restera fidèle à l'esprit de ceux qui l'ont fondé, sir John MacDonald et sir Georges-Etienne Cartier." Il a ajouté qu'il est nécessaire de "parfaire la constitution" afin de faire disparaître les préjugés de race, de couleur, de langue et de religion.

"Nous avons fait plus", a répété le premier ministre en français et en anglais, pour l'unité nationale dans les cinq dernières années, que les libéraux en vingt ans.

Drapeau . . .

(Suite de la première page)

Dans le cas de Radio-Canada, le premier ministre a dit en somme qu'il s'en remettait aux décisions de son ministre du revenu, M. George Nowlan, qui est responsable de la Société Radio-Canada auprès du parlement fédéral.

Quant à l'exposition universelle, M. Diefenbaker s'est dit très heureux de la proposition du premier ministre de la province de Québec, M. Jean Lesage, de former un comité tripartite. Il a dit que le gouvernement est très intéressé à la question, mais qu'il se demande s'il y a moyen de préparer une exposition universelle en si peu de temps, surtout si l'on songe qu'une exposition internationale aura lieu à New-York en 1963-64. Toutefois, le gouvernement fédéral sera très heureux de recevoir les suggestions du gouvernement provincial et des autorités municipales par le truchement du comité tripartite qui doit être formé pour étudier le problème.

Les routes d'évacuation en cas de conflit nucléaire, M. Diefenbaker a totalement oublié d'en parler . . .

Le premier ministre a rendu une visite officielle au maire Drapeau peu avant d'adresser la parole au ralliement du manège de la rue Craig. Il a été accueilli à l'hôtel de ville par le maire et Mme Drapeau, le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, et plusieurs conseillers municipaux, dont le père du maire, M. J.-N. Drapeau.

Après avoir salué les personnes présentes, M. Diefenbaker s'est tourné vers les photographes et journalistes avec qui il a échangé quelques propos. Ce n'est qu'à la suite de l'allocution du maire qu'il s'est adressé à l'ensemble des personnes présentes à l'hôtel de ville.

Chronique d'une campagne

par André LAURENDEAU

(Suite de la première page)

Le parti libéral n'a pas, comme il le prétend, "toujours donné la preuve tangible qu'il repose sur le même fondement de deux races, de deux langues, et deux cultures, comme le pays lui-même". Si nous avions été les "partenaires égaux" que prétend M. Pearson, ce n'est pas cinq ans de régime Diefenbaker qui eussent pu nous faire reculer.

En réalité, le gouvernement conservateur nous a même consenti quelques miettes que les libéraux avaient longtemps refusées. Ça ne nous remplit pas d'enthousiasme. Mais ça prouve qu'il restait des miettes à distribuer — et que l'essentiel continue de nous échapper.

D'ici que les problèmes soient posés

Nous ne sommes pas sortis du système des miettes. C'est ce dont nous devons demeurer conscients. L'élection présente, chez tous les partis — et très spécialement chez les créditistes — est menée selon les vieilles lignes traditionnelles. Quand on songe que le Crédit social ose nous dire en pleine face que la situation est rétablie parce que M. Caouette est l'adjoint de M. Thompson, on se croirait revenu, en moins beau, aux jours où les libéraux nous priaient de tout avaler parce qu'ils nous fournissaient la gloire de posséder en Laurier un premier ministre canadien-français.

Pour emprunter un mot au joual anglais: *Baloney!*

La question essentielle n'est pas posée, ou reste à moitié posée devant l'ensemble du pays.

En attendant, collectionnons les miettes. Celles que vient d'offrir M. Pearson sont succulentes.

QUEL EST CE 'PLAN D'ÉPARGNE ÉCHELONNÉE' QUI VOUS ASSURE DE BELLES

VACANCES?

Que vous projetiez un voyage à Hawaii ou autour du monde, ou que vous ayez l'intention d'aller à l'université, le meilleur moyen de réaliser tout projet à longue échéance, c'est d'avoir recours au Programme de Sécurité Personnelle de La Banque de Nouvelle-Ecosse. Le PSP est un programme d'épargne par versements qui fonctionne comme suit: vous vous fixez un objectif (entre $100 et $2,500) que vous atteignez en 50 versements égaux. Dès le premier versement, le montant total de votre objectif est couvert par une assurance-vie. Lorsque vous atteignez votre objectif, vous en touchez le plein montant *plus* un boni qui vous est payé comptant. Le PSP est le moyen d'épargner le plus sûr qui soit, en vue de la réalisation des projets qui vous tiennent à coeur.

Pour de plus amples détails, prière de consulter le directeur de votre succursale BNE.

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

PLUS DE 600 BUREAUX AU CANADA AINSI QU'À L'ÉTRANGER

INSTITUTEURS — INSTITUTRICES

Instituteurs qualifiés pour le cours secondaire, 8e à la 11e année, et un spécialiste en anglais.

Institutrices qualifiées pour le cours secondaire, général, 8e à la 9e année.

Les professeurs avec expérience auront la préférence.

Echelle de salaire basée sur convention collective.

La Commission Scolaire du Village de Saint-Gabriel-de-Brandon

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES DEMANDES

Instituteurs pour les cours primaire et secondaire (garçons)

Institutrice pour la 8e (filles)

LES COMMISSAIRES D'ECOLES DE CONTRECOEUR

Tél.: 786-2340 ou 786-2038

Bientôt Jules et Jim de François Truffaut

INSTITUT de MARINE

de la province de Québec

25, rue St-Louis, Rimouski

Directeur : Capt. Gérard Brie

COURS REGULIERS DU JOUR

Mécanique de marine - navigation - radio - télécommunication

INSCRIPTION : avant le 1er juillet

L'Enseignement spécialisé du Québec maintient un système de prêts-bourses à l'intention des jeunes qui ne peuvent s'inscrire aux cours faute d'argent. S'adresser aux autorités de l'école pour de plus amples renseignements.

"QUI S'INSTRUIT . . . S'ENRICHIT"

Enseignement technique agricole : — Les candidats qui désirent s'inscrire aux nouveaux instituts techniques agricoles de St-Hyacinthe et de Ste-Anne-de-la-Pocatière devront subir le même examen d'admission que les candidats à l'enseignement spécialisé et ce à l'école de métiers ou à l'institut de technologie le plus proche de leur domicile.

MINISTERE de la JEUNESSE

Hon. Paul Gérin-Lajoie
Ministre

Joseph-L. Pagé, *Sous-Ministre* — Gustave Poisson, *Sous-Ministre associé*

INSCRIVEZ LES NUMÉROS DE

ZONE

et aidez-nous à accélérer votre courrier! Chaque fois que vous adressez une enveloppe vous n'avez qu'à observer ces quatre points pour accélérer le service de la poste:

1
Inscrivez correctement et au complet le nom de la personne à laquelle vous écrivez.

2
Inscrivez correctement et au complet l'adresse et le numéro de la zone postale dans les six villes du Canada divisées en zones.

3
Ecrivez votre adresse de retour et le numéro de la zone postale dans le coin supérieur gauche de l'enveloppe.

4
Ecrivez lisiblement.

POSTES CANADIENNES

PO 62-2F

Serrureries, outils divers, peintures, etc.
QUINCAILLERIE durand
CENTRE DE LA QUINCAILLERIE DÉCORATIVE
NOUVEL IMMEUBLE DE 42,000 PIEDS CARRÉS
DURAND LIMITÉE 804 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL, TÉL. UN. 6-3541*

LE DEVOIR

MONTREAL, MARDI, 12 JUIN 1962

QUINCAILLERIE durand
Le plus grand choix de quincaillerie aux plus bas prix
804 OUEST, RUE ST-JACQUES MONTRÉAL, TÉL. UN. 6-3541*
TERRAIN DE STATIONNEMENT GRATUIT
DURAND LIMITÉE CENTRE DE LA QUINCAILLERIE DÉCORATIVE

Appui de la SSJB de Québec à un poste de TV de Radio-Canada

QUEBEC — La Société St-Jean-Baptiste de l'archidiocèse de Québec vient de demander aux candidats de tous les partis politiques d'accorder leur appui à l'établissement d'un poste de télévision par la Société Radio-Canada.

Dans une déclaration faite à la presse, la SSJB est d'avis que la décision du bureau des gouverneurs de la radiodiffusion a été trop longtemps retardée.

La SSJB déplore l'indécision interminable du BGR et la démission de deux de ses membres les plus respectables, MM. Eugène Forsey et Guy Hudon.

Tous les deux ont annoncé leur démission vendredi en guise de protestation contre le refus du BGR d'accorder un permis d'exploitation à Québec d'un poste de télévision d'Etat.

On sait qu'un groupe d'hommes d'affaires de Québec a présenté une demande d'exploitation d'un poste privé.

Québec dispose actuellement de deux postes de télévisions qui appartiennent à des intérêts privés.

Un groupe représentant 105 associations ou groupements de toutes les tendances appuie la requête de Radio-Canada et trouve injustifiable le retard du BGR de rendre sa décision.

Ils sont d'avis qu'une décision défavorable à l'établissement d'un poste d'Etat signifierait que le BGR se constitue les juges des besoins culturels du Canada français.

Le Dr J.-O. Dussault, éprouvé par la mort de sa femme

QUEBEC. — L'un des médecins les plus éminents et les mieux connus de Québec, le Dr Jean-O. Dussault, vient d'être douloureusement éprouvé par la mort de sa femme, née Marguerite Picher.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son mari, son fils, M. Jean-Louis Dussault, secrétaire particulier du ministre de la santé de la province, une bru, Mme Dussault, née Marjorie Murphy, trois petits-enfants, Louise, Anne et Johnny, et un frère, M. Paul Picher.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 14 juin, à 9 heures, en l'église de Saint-Jean-Baptiste, et l'inhumation au cimetière Belmont.

Nos plus vives condoléances au Dr Dussault et à sa famille.

M. Charles Langlois est réélu président des urbanistes

ARVIDA. — M. Charles Langlois, qui a été réélu hier président de la section québécoise de l'Association des urbanistes canadiens a fait observer que seules les sections du Saguenay et de la Mauricie avaient réalisé les objectifs fixés par l'association l'an dernier.

Réunis à Arvida en fin de semaine, les urbanistes ont résolu d'adresser des félicitations au ministre de la voirie pour avoir fait disparaître les panneaux-réclame en bordure des routes de la province.

Ils ont aussi décidé de profiter de l'occasion pour recommander à M. Bernard Pinard de faire adopter des lois précises et sévères relativement aux emplacements où il est permis d'installer des panneaux.

L'AJL ne veut pas de baccalauréat anglais à l'U. de M.

Un mouvement séparatiste étudiant formé à l'Université de Montréal, a critiqué la récente décision des autorités de l'institution d'inaugurer un cours conduisant au baccalauréat es arts en anglais.

La section universitaire de l'Association des jeunes laurentiens a déclaré que le nouveau cours, qui sera entrepris en septembre ,ouvre la porte à une anglicisation totale de notre plus grande université française, elle qui devrait défendre la culture française en Amérique.

Elle ajoute que cette décision équivaut à un acte de trahison envers le peuple canadien-français et envers tous les étudiants qui ont préféré poursuivre leurs études dans cette institution plutôt qu'à une université de langue anglaise.

La grève entre dans sa deuxième semaine au "Sherbrooke Daily"

SHERBROOKE. — Le quotidien "The Sherbrooke Daily Record" n'a pas paru depuis une semaine par suite d'une grève de ses 24 employés des ateliers de la composition qui sont membres du Syndicat de l'imprimerie, affilié à la Fédération de l'imprimerie et de l'information du Canada (CSN).

Les employés réclament une hausse immédiate de 12 cents l'heure pour un contrat d'une année et des hausses subséquentes les autres années d'un contrat de trois ans. Ils réclament également la semaine de travail de 42 heures.

L'échelle des salaires est celle que prévoit le décret de l'imprimerie commerciale, mais est inférieure à celle que payent les quotidiens de la province.

Le président du syndicat des employés du "Sherbrooke Daily Record", Gustave Steenland est candidat du Nouveau parti démocratique dans Sherbrooke tandis que son employeur, John Bassett est candidat conservateur dans Toronto-Davenport.

La Commission Parent est de retour à Québec

QUEBEC — Au cours des trois prochains jours, la Commission royale d'enquête sur l'enseignement tiendra six audiences publiques et recevra 15 mémoires alors qu'elle siégera au Palais de justice de Québec. Ce sera la première fois depuis le 1er février dernier que les membres de la Commission Parent ont des audiences publiques dans la Vieille Capitale. Aujourd'hui, les commissaires auront trois réunions à huis clos.

Voici l'horaire des six audiences publiques de cette semaine :

MERCREDI MATIN : 1) à 9h.30, les instituteurs et institutrices catholiques de Québec ; 2) à 10h.30, l'Association des groupements de foyers de l'archidiocèse de Québec ; 3) à 11h.15, la Fédération des cinémathèques et des Conseils du film de la province de Québec.

4) à 2h. de l'après-midi : les Cercles de Fermières ; 5) à 2h.30, le Comité de survivance indienne ; 6) à 3h.15, un groupe de parents de la ville de Québec ; 7) à 4h., l'Association des parents de l'Institut Maria.

JEUDI MATIN : 1) à 9h. 30, le ministère des affaires culturelles ; 2) à 10h.30, un groupe de parents de Sainte-Foy ; 3) à 11h.30, Saint Vincent's Council Catholic Women's League of Canada.

4) A 2h. de l'après-midi, l'Institut d'études sur l'alcoolisme ; 5) à 3h., l'Association professionnelle des professeurs laïques de l'enseignement classique ; 6) à 3h.30, la Confédération des syndicats nationaux.

VENDREDI MATIN, de 9h. 30 à 12h., le ministère de la famille et du bien-être social.

A 2h., vendredi après-midi, le ministère de l'industrie et du commerce.

Les ingénieurs en congrès fêtent les 75 ans de l'EIC

Le congrès annuel de l'Engineering Institute of Canada qui compte 23,'000 membres, s'ouvre aujourd'hui en l'hôtel Reine Elisabeth, en présence de plus de 600 délégués venus de tout le pays, sans compter les inscriptions d'ingénieurs montréalais. Le 75e anniversaire de fondation de l'Engineering Institute sera particulièrement souligné au cours de ce congrès, bien qu'il se déroulera comme à l'accoutumée, par la présentation et la discussion de quelque 70 travaux scientifiques sur un grand nombre d'aspects du génie, d'aujourd'hui à vendredi.

Le Conseil national de recherche, en coopérative avec Engineering Institute, tiendra au cours du congrès une étude de groupe sur la thermodynamique.

M. F. L. Lawton, de Montréal, nouveau président de Engineering Institute, assumera son poste au cours du congrès.

M. Lawton est vice-président de Aluminium Laboratories Ltd., filiale de Aluminium Company of Canada Ltd. Il succède à M. B. G. Ballard, d.ès. sc., vice-président, section scientifique, du Conseil national de recherche, à Ottawa.

Au cours d'une conférence de presse, hier, M. Ballard a souligné qu'il a tenté de son mieux pendant son terme d'un an à la présidence de l'Engineering Institute, de favoriser les progrès de l'esthétique industrielle au Canada, afin que les produits canadiens aient un caractère d'originalité qui les fasse apprécier des acheteurs étrangers. Il a souligné que des mémoires magnétiques de calculatrices électroniques qui offrent des caractéristiques particulières, trouvent un excellent marché à l'étranger, de même qu'un système canadien d'enregistrement de haute fidélité.

M. Lawton a remarqué que de plusieurs façons l'Engineering Institue comme société savante se distingue de corps analogues.

Toutes les disciplines du génie y sont représentées et c'est tout à l'honneur de Engineering Institute que d'avoir progressé aussi sûrement au cours de ses 75 ans d'existence.

L'invité au banquet de clôture du congrès, vendredi prochain, est M. John Tuzo Wilson, o.b.e., professeur à l'université de Toronto.

Plusieurs des sujets techniques dont nous aurons l'occasion de prendre connaissance ont trait aux travaux de la Place Ville-Marie.

M. Lesage donne une recette de vie aux jeunes

QUEBEC (DNC) — "... Aimer le vrai le beau, désirer le bien et faire de son mieux," est la recette du bonheur qu'a donnée M. Jean Lesage, premier ministre de la province, alors qu'il prenait brièvement la parole, hier soir, à l'occasion de la cérémonie du lancement du "voilier du centenaire" de l'Académie de Québec.

S'adressant d'une façon particulière aux jeunes, "les fiduciaires de notre avenir", M. Lesage a posé la question suivante: "Y a-t-il un homme qui ait eu la détermination d'être sincère, magnifique et héroïque s'il le fait, et qui

(Suite à la page 2)

Pour le nouveau Palais de justice

$4 millions prévus au budget pour fins d'expropriations

QUEBEC (DNC) — Le ministre des travaux publics a révélé, hier, qu'une somme de $4 millions était prévue à son budget pour des expropriations en vue de la construction d'un nouveau palais de justice à Montréal.

M. René St-Pierre a fourni ces précisions quelques minutes avant que l'Assemblée législative n'approuve les crédits de quelques $49 millions que réclame son ministère pour 1962-63.

L'étude de ces crédits a duré toute la séance d'hier après-midi et n'a donné lieu à aucun débat intéressant.

Le chef de l'opposition a reproché particulièrement au ministère de ne pas avoir réduit les sommes consacrées à la location de bureaux gouvernementaux à travers la province.

"On nous accusait de maintenir un système qui enrichissait des amis, a dit M. Daniel Johnson, et cette année, le gouvernement demande 20 p.c. de plus, soit $6,529,300, ce qui veut dire une augmentation de $1,009,000 depuis 1960-61".

L'opposition a reproché au gouvernement de louer des bureaux de partisans libéraux.

Le député U.N. de Maskinongé, Me Germain Caron, a signalé que le ministère des travaux publics avait loué à Rouyn un édifice qui serait la propriété du député libéral, M. Edgar Turpin.

Le ministre des travaux publics a expliqué que cet édifice avait été loué de MM. Dionis Lafrenière et Marius Raymond.

Le ministre de l'agriculture, M. Alcide Courcy a précisé qu'un certificat d'enregistrement en date du 22 novembre 1961 attestait que l'édifice en question était la propriété de MM. Lafrenière et Raymond.

M. Caron a dit au ministre : "Je vous donne simplement ce conseil : on serait mieux de faire enregistrer sa vente, si on ne veut pas avoir du trouble ..."

Le chef de l'opposition a dit qu'il ne mettait pas en doute l'honnêteté du ministre des travaux publics, mais que le gouvernement ferait bien de nommer une commission de cinq membres, dont deux de l'opposition, pour surveiller ses dépenses. "De cette façon, a-t-il ajouté, l'opposition pourrait critiquer le gouvernement dans le domaine des idées et non dans le domaine des peccadilles ..."

Au sujet des expropriations nécessitées par la construction du nouveau Palais de justice de Montréal, le ministre des travaux publics a déclaré que le gouvernement avait retenu les services de trois évaluateurs : MM. Hector Caron, J.-Julien Perrault et J.-D. McDonald.

M. Johnson : "M. Perrault est l'organisateur libéral fédéral. On voit que les libéraux d'Ottawa et de Québec coopèrent bien. L'axe Pearson-Lesage semble établi définitivement. On s'en aperçoit dans les comtés, ou les patronaux sont à l'oeuvre.

Une voix libérale : "C'est comme l'axe Johnson-Johnson-Thompson.

M. Johnson : "M. Caron n'est-il pas un ancien président du club de réforme ?

M. Lesage : "Oui, M. McDonald aussi.

La Chambre a finalement adopté les crédits du ministère des travaux publics et on entreprendra à la séance du soir, l'étude du budget du ministère des terres et forêts ...

DANS LA CAPITALE

La reine-mère accueillie par 11,000 enfants

OTTAWA — C'est avec une joie évidente que la reine-mère a rencontré hier dans la capitale, 11,000 enfants venus l'acclamer au parc Landsdowne.

"Je suis extrêmement heureuse, leur a-t-elle dit, de ce que mon premier contact dans la capitale soit avec des enfants".

Les enfants ont spontanément réagi aux paroles de la reine-mère et n'ont pas craint d'afficher leur enthousiasme.

La reine était descendue auparavant à l'aéroport d'Ottawa d'un avion de l'ARC, en provenance de Montréal. Une brève cérémonie l'attendait à l'aérogare, où 1,200 personnes l'ont applaudie avec vigueur.

La reine a dit aux enfants que "une des caractéristiques du Commonwealth est que nous faisons tous partie d'une grande famille et, comme dans toute famille, nous partageons nos joies comme nos anxiétés".

Prenant ensuite la parole en français, la reine-mère s'est dit impressionnée de voir l'harmonie qui règne chez les enfants des deux cultures et les a incités à être fiers de contribuer à cette harmonie, qui fait partie de la grandeur du Canada.

Continuant son discours en anglais, la reine-mère a dit : "Nous vivons dans une période de changements rapides et où des chances extraordinaires se présentent. Je souhaite que chacun de vous pénètre dans le monde avec la détermination de manifester un civisme qui soit digne de ce grand Dominion".

La reine-mère a quitté Montréal hier matin, après que le maire et Mme Jean Drapeau l'eurent accompagnée à l'aéroport international de Montréal, à Dorval. En route pour Dorval, la visiteuse royale s'est arrêtée brièvement à l'hôpital Reine Elisabeth qui a été nommé ainsi en son honneur. C'est le ministre des postes, M. William Hamilton qui l'y a accueillie, en présence de 3,000 personnes.

Commandes canadiennes accordées à Israël

OTTAWA. — On apprend de Tel Aviv qu'une mission canadienne a placé des commandes pour plus d'un million de dollars en Israël, notamment pour des produits textiles. D'autre part, on s'attend qu'une mission israélienne se rende au Canada dans un avenir rapproché pour tenter d'accroître les exportations d'oranges vers le Canada.

Prix de la Liberté 1962, attribué au "Comité provisoire pour l'étude de la censure cinématographique"

Le prix de la Liberté 1962 a été décerné hier soir par les équipes des revues "Cité Libre" et "Liberté" aux auteurs du mémoire présenté, sur la demande du gouvernement, par le "comité provisoire pour l'étude de la censure cinématographique". Ce mémoire a été préparé depuis juillet 1961 jusqu'à l'hiver 1962 par MM. Fernand Cadieux, sociologue, Claude Sylvestre de Radio-Canada, André Lussier, professeur agrégé à l'université de Montréal, Georges Dufresne psychologue actuellement à Radio-Canada, Maurice Leroux, président du bureau de censure et par le père L.-M. Régis, o.p.

C'est André Belleau, de "Liberté", qui a fait l'annonce du prix en l'absence du directeur de cette revue appelé d'urgence à Paris. "Ce rapport, a-t-il dit, exorcise le cinéma".

Lui succédant, Gérard Pelletier, directeur de "Cité Libre" a tenu à préciser l'esprit du prix de la Liberté. "Ce prix, a-t-il dit, veut souligner chaque année, un geste, une prise de position posés dans des conditions faciles ou difficiles, qui tentent de défendre, si elle est attaquée, du moins de promouvoir la liberté des citoyens. Le comité provisoire qui obtient le prix cette année répond à ces exigences. De surcroît, je voudrais signaler la sérénité dont il est empreint".

Le docteur Dufresne a remercié au nom du comité provisoire. "La bataille pour ce mémoire, a-t-il dit, n'est pas encore commencée. Je demande, nous demandons, à tous ceux, ici présents, qui seront dans la possibilité de le faire, de défendre notre mémoire qui ne manquera pas d'être attaqué.

J. B.

LE BILL DE L'ATLANTIC IRON ORE REVIENT

Que fera l'Assemblée législative ?

QUEBEC. — On se demandait hier à Québec si le bill 25, concernant l'Atlantic Iron Ores, allait susciter un autre débat à l'Assemblée législative ou si le gouvernement voudra éviter une épreuve de force avec le Conseil législatif et laisser mourir son projet de loi entre les deux Chambres.

Hier, le président de la Chambre, M. Richard Hyde, a officiellement informé la Chambre que le Conseil législatif avait amendé le projet voté par l'Assemblée législative.

On se rappelle que le projet de loi gouvernemental avait été combattu par l'opposition qui avait présenté six amendements successifs mais sans succès. La majorité de l'Union nationale au Conseil législatif a cependant imposé un amendement que la Chambre doit ratifier ou rejeter.

Les SSJB d'Ontario fêteront la Saint-Jean au Long sault

OTTAWA (D.N.C.) — La fête du patron national des Canadiens français sera célébrée cette année d'une façon particulière par le conseil de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste d'Ontario. En effet, une cérémonie spéciale se déroulera sur la ferme Ross-Lavigne, à quatre mille à l'est de Hawkesbury, près de l'ancienne route 17, à l'endroit où des fouilles effectuées l'automne dernier en particulier par l'archéologue Thomas Lee, ont permis de penser qu'il s'agissait peut-être du site de la bataille du Long sault.

Cette cérémonie qui avait d'abord été annoncée pour le 20 mai dernier a été remise pour des raisons d'ordre pratique, mais aussi parce que la Fédération a cru que la fête nationale des Canadiens français ne pouvait être mieux choisie pour rendre hommage à Dollard et à ses braves compagnons.

Le programme comprendra une procession nautique, un discours de circonstances prononcé par M. Edgar Tissot, anciennement d'Ottawa et bien connu dans tous les milieux d'action nationale et patriotique, du chant et de la musique appropriés à la circonstance. Le but principal de la cérémonie sera l'érection d'un cimetière à la mémoire de Dollard et de ses compagnons.

La Fédération annonce que plusieurs personnalités du monde historique et archéologique, ainsi que de nombreux groupes paroissiaux et associations, dont les Chevaliers de Champlain, Intendance d'Ottawa, se joindront à elle pour cette cérémonie qui débutera à 2 h. 30 de l'après-midi pour se terminer vers 4 heures. Toutes les paroisses des comtés de Prescott et de Russell et du nord de l'Outaouais, ainsi que de la région d'Ottawa et d'Eastview sont invitées à envoyer de leurs membres sur les lieux de cette fête, l'après-midi du 24 juin prochain.

Les préparatifs immédiats de cette manifestation ont été confiés à des comités spéciaux formés de personnes de Hawkesbury et des environs.

ECOLE DES METIERS COMMERCIAUX
1265, rue St-Denis, Montréal
Directeur: Paul-Emile Lévesque
COURS REGULIERS DU JOUR
Cuisine d'hôtel - Boulangerie-pâtisserie - Coiffure pour dames - Coiffures pour hommes - Modes (chapeaux féminins) Haute-couture - Coupe et Confection pour hommes Horlogerie
INSCRIPTION : (en coiffure seulement jusqu'au 1er août
EXAMENS D'ADMISSION : (en coiffure seulement) 1er et 2 août
(Les dates d'inscription et d'examens d'admission pour les autres cours seront annoncées plus tard).
L'Enseignement spécialisé du Québec maintient un système de prêts-bourses à l'intention des jeunes qui ne peuvent s'inscrire aux cours faute d'argent. S'adresser aux autorités de l'école pour de plus amples renseignements.
"QUI S'INSTRUIT ... S'ENRICHIT"
Enseignement technique agricole : — Les candidats qui désirent s'inscrire aux nouveaux instituts techniques agricoles de St-Hyacinthe et de Ste-Anne-de-la-Pocatière devront subir le même examen d'admission que les candidats à l'enseignement spécialisé et ce à l'école de métiers ou à l'institut de technologie le plus proche de leur domicile.
MINISTERE de la JEUNESSE
Hon. Paul Gérin-Lajoie
Ministre
Joseph-L. Pagé, Sous-Ministre
Gustave Poisson, Sous-Ministre associé

Nous POUVONS vous PROUVER que le cours de l'Institut de Personnalité peut augmenter l'efficacité de vos VENDEURS et de vos CONTREMAITRES

JEAN-GUY LEBOEUF, B.A. L.S.C.
Président fondateur

BERNARD PAUZÉ
Directeur pour la région de Montréal

Vous engagez des vendeurs pour vendre et des contremaîtres pour produire. Nous pouvons vous prouver que notre entrainement peut augmenter leur rendement.

Notre cours n'est pas une série de trucs ou de recettes qui s'expliquent en quelques mots. C'est une méthode sérieuse, pratique et réaliste qui a aidé plus de 4000 gradués depuis 1954.

Nous pouvons vous montrer comment le cours opère et vous donner des preuves de son efficacité. Téléphonez tout de suite et demandez à rencontrer l'un de nos représentants, à votre guise.

Consacrez seulement une demi-heure à cette rencontre et voyez comment vous pouvez augmenter sensiblement les profits que vous rapportent vos vendeurs et vos contremaîtres.

Le coût est minime et notre méthode amène chaque participant à pratiquer et à vivre tous les jours ce que nous enseignons : plus de confiance en soi, plus d'enthousiasme, plus d'esprit de décision, plus d'entregent, plus de facilité à s'exprimer.

Prenez votre téléphone, tout de suite et composez VI. 2-8186 ou écrivez à Suite 222, 1600 rue Berri, Montréal, P. Qué.

L'Institut de Personnalité
VOUS RÉVÉLERA À VOUS-MÊME!
MONTRÉAL — QUÉBEC — ARVIDA — OTTAWA
SEUL L'INSTITUT DE PERSONNALITÉ VOUS DONNE AUTANT, SI RAPIDEMENT, POUR SI LONGTEMPS

EDITORIAL

Nationalisation de l'électricité

M. Lesage doit se hâter d'agir

Même si la campagne électorale concentre l'attention sur les questions fédérales durant cette dernière semaine avant le vote, il convient de relever quelques déclarations récentes à propos d'une autre campagne, dans le domaine provincial, celle que poursuit M. René Lévesque pour la nationalisation de l'électricité.

A mesure que l'idée gagne du terrain et recueille des adhésions nouvelles, il est normal que des intérêts légitimes que peut gêner ou léser la nationalisation, fassent entendre des protestations ou des avertissements. C'est le cas pour les impôts que l'entreprise privée paie aux corporations municipales et scolaires et qui risqueraient de disparaître advenant l'acquisition de ces immeubles par l'Etat provincial.

La semaine dernière, le maire de La Tuque disait que cette ville et la commission scolaire catholique perçoivent de la Shawinigan Water & Power Co. une somme annuelle de $330,000 sur le barrage installé dans la ville. Comme les immeubles du gouvernement sont exempts des taxes locales, cette somme pourrait être perdue par la nationalisation de l'entreprise. Le maire demandait si, dans ce cas, le gouvernement comblerait la perte.

●

Question très pertinente, mais qui ne saurait faire obstacle à une réforme nécessaire pour l'essor économique et industriel du Québec. C'est d'ailleurs un argument que l'entreprise privée fait valoir pour rallier les municipalités à la défense de son monopole. C'est vrai qu'elle paie des taxes; elle en paie aussi par millions sur son revenu à Ottawa, ce qui est un des arguments pour la nationalisation.

Normalement une régie provinciale devrait, au moyen de subventions payées en lieu de taxes, assumer en faveur des municipalités et des commissions scolaires les mêmes obligations que l'entreprise privée. Malheureusement il n'en est pas souvent ainsi et le maire de La Tuque n'a pas tort de poser la question.

Quelques jours p'us tôt, le président du Comité exécutif de Montréal avait soulevé le même problème à propos de la métropole. Dans ce cas il ne s'agit pas d'une perte possible advenant une nationalisation, mais d'une perte réelle et lourde subie depuis dix-huit ans à cause de la nationalisation de l'ancienne Montreal L. H. & P.

Parce que les immeubles de l'Hydro-Québec sont exempts de taxes municipales, Montréal a perdu des sommes imposantes. Un accord a été conclu en 1944 pour le paiement de subventions en lieu de taxes municipales, mais à un montant trop bas. M. Saulnier estime que Montréal aurait dû percevoir $12 millions de plus durant ces dix-huit ans. L'Hydro-Québec vient d'accepter de porter à $700,000 ses paiements à la ville, mais l'administration municipale négocie une révision générale de l'entente peu satisfaisante de 1944.

●

Non seulement rien n'empêche l'Hydro-Québec de faire aussi pleinement sa part des dépenses locales que l'entreprise privée, mais en fait, elle la fait déjà royalement sur le plan provincial par sa contribution au fonds d'éducation. Depuis seize ans, l'Hydro-Québec a payé un montant fixe annuel de $2,800,000 à ce fonds provincial de l'éducation.

Les entreprises privées contribuent aussi à ce fonds, par une taxe fixée à 15 cents par 1,000 kilowatts-heure de production, moins le montant des taxes scolaires qu'elles payaient en 1946. Or, si l'Hydro-Québec avait été soumise à la même taxe, elle y aurait gagné. En fait, elle a payé, semble-t-il, au delà de $25 millions de plus que la taxe de 15 cents appliquée à sa production d'électricité.

M. Saulnier a raison de soutenir que cette régie provinciale, qui tire ses revenus de la clientèle montréalaise, a ainsi privé la ville de revenus qui devaient lui revenir, au profit de l'Etat provincial. Mais cela prouve qu'une régie d'Etat peut fort bien compenser, avec largesse, l'équivalent des impôts locaux sur ses biens.

Il reste que le régime actuel apporte beaucoup de confusion dans ces questions fiscales, car les compagnies privées, qui paient proportionnellement beaucoup moins que l'Hydro-Québec au fonds provincial d'éducation, se vantent habilement de leur générosité à l'égard des municipalités.

La juste compensation demandée par M. Saulnier au profit de Montréal est tout à fait compatible avec la nationalisation, elle en serait même facilitée, car l'établissement d'un régime général de subventions en lieu de taxes municipales et scolaires permettrait de traiter de façon égale et équitable tous les intéressés: les contributions à Montréal devraient augmenter notablement, et l'Hydro-Québec devrait aussi assumer, à l'égard des villes aujourd'hui desservies par les entreprises à nationaliser, des responsabilités fiscales correspondantes.

●

Des experts ont déjà, paraît-il, établi des calculs en fonction de cet aspect fiscal de la nationalisation. Si l'Hydro-Québec assumait toutes les taxes locales actuelles, on estime que les économies réalisées sur trois plans: impôt fédéral sur le revenu, profits des entreprises, économies provenant de la consolidation des réseaux de production et de distribution, permettraient quand même de récupérer les sommes nécessaires à l'égalisation régionale des tarifs et à d'autres réformes urgentes, et qu'il resterait encore un solde net au profit de l'Etat provincial.

Pendant que les études se poursuivent, que les débats se précisent et se clarifient, les approbations s'accumulent aussi en faveur de la nationalisation: l'autre semaine c'était la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste, après tant d'autres organisations sociales et professionnelles. Voici que le R.I.N. à son tour vient d'approuver ce projet. Nous approchons de plus en plus de l'unanimité.

Dans une telle entreprise, si l'on veut préparer le terrain et prévoir avec soin les modalités de l'acquisition afin de prévenir et de minimiser les difficultés au moment critique, il est normal que le chef du gouvernement soit le dernier à se prononcer. Les réticences de M. Lesage sont donc fort explicables, et elles ne signifient pas du tout qu'il soit hostile à une campagne qu'il a laissé M. Lévesque mener tambour battant avec un succès évident.

Mais l'heure H doit quand même venir et il ne faut pas trop tergiverser. M. Lesage a répondu à M. Johnson que seuls les journalistes parlent de nationalisation et que M. Lévesque ne parle que d'intégration; cela ne convainc personne car le ministre des richesses naturelles a parlé clairement devant de nombreux auditoires et à la télévision.

Et comment voir une opposition entre nationalisation et intégration? au point où doit être portée l'intégration pour corriger les inconvénients de la situation présente, cela exige une unification réelle de la production, de la distribution et de la vente au public, et donc une unification de la structure financière de cette industrie. Or, une telle intégration ne saurait se faire par la dénationalisation de l'Hydro-Québec au profit d'un grand monopole unifié de l'entreprise privée en matière d'électricité: c'est impensable au plan politique tant l'indignation populaire serait grande. Il faut donc que ce soit par la nationalisation. Le mouvement est devenu irréversible, le gouvernement ne peut plus reculer, M. Lesage doit se hâter d'agir.

Paul SAURIOL

L'OCCIDENT À L'HEURE DE LA VÉRITÉ

— II —

La direction des opérations

Par ANDRÉ FONTAINE

Le président Kennedy ne s'est pas seulement efforcé, depuis son arrivée au pouvoir, de réunir les moyens de contenir les diverses formes de la pression soviétique. Il veut en disposer à sa guise et poursuivre sans se laisser lier les mains le dialogue engagé avec M. Khrouchtchev.

Ses mains, certes, ne seront jamais tout à fait libres. Chef d'un Etat démocratique, investi à une très faible majorité, il lui faut songer aux élections législatives qui se dérouleront à l'automne, et au-delà à sa propre réélection. Il doit tenir constamment compte d'un Congrès traditionnellement méfiant à l'égard de l'étranger, allié comme ennemi, ménager à l'extrême des deniers publics, prompt à réagir brutalement chaque fois que l'amour-propre national lui paraît défié. Le parti républicain conserve des positions très fortes, surtout dans la presse, et est bien décidé à exploiter tout ce qui pourrait ressembler à un "abandon".

Mais il s'agit là de politique intérieure, et c'est un domaine où le nouvel hôte de la Maison Blanche a déjà montré son habileté manoeuvrière. Sa popularité auprès de l'opinion, magnifiquement servie par la télévision et par le sourire de "Jackie" — la femme la plus photographiée d'Amérique — lui donne une arme considérable et dont il joue à fond.

Avec les alliés aussi il faut manoeuvrer. Ménager Pierre et Paul. Dire à Macmillan qu'on veut négocier et à Adenauer qu'il n'est pas question de sacrifier l'Allemagne. Envoyer des troupes en Thaïlande pour accroître au même moment sa pression sur le gouvernement royal laotien, qui n'arrive pas à se faire à l'idée d'une entente avec les communistes. Consentir à appeler "sondages" les négociations sur Berlin pour que de Gaulle cesse de s'y opposer.

Il n'en est pas moins évident que pour l'essentiel M. Kennedy a largement rétabli, quitte à l'occasion à faire grincer des dents tel ou tel, ce qu'il faut bien appeler, faute d'autre mot, le "leadership" américain et que l'équipe Eisenhower, surtout après la mort de M. J.F. Dulles, avait de moins en moins assumé.

Un seul doigt sur la gâchette

Il a d'abord entrepris de s'assurer une autorité exclusive dans le domaine capital de **l'usage des armes stratégiques.** Jusqu'à un passé très récent les responsabilités en ce domaine pouvaient paraître diffuses. Des hommes comme le général Norstad, le Dr Adenauer, M. Spaak ou M. Stikker croyaient possible, il y a quelques mois encore, de créer une force atomique atlantique dont l'emploi dépendrait d'un vote majoritaire, les Etats-Unis pouvant se trouver, le cas échéant, du côté de la minorité. Des militaires, conscients de l'hypothèque que ferait peser sur l'efficacité de la bombe la nécessité de consulter à l'heure H plusieurs gouvernements, avaient imaginé une autre formule: on définirait à l'avance les situations dans lesquelles le recours à l'arme de destruction massive serait nécessaire et délégation serait donnée aux généraux X, Y, Z, si ces éventualités se présentaient, du droit de "presser sur la gâchette".

Le gouvernement Eisenhower avait encouragé ces études. Il fut vite évident que son successeur avait en la matière des idées plus réservées. Certes, il y a un an, à Ottawa, M. Kennedy a approuvé le principe d'une force atlantique en invitant les Européens à lui faire des propositions à ce sujet. La ligne officielle des Etats-Unis n'a pas changé, mais les discussions qui ont précédé la récente conférence atlantique d'Athènes ont clairement montré que si le président était disposé à consulter et à informer davantage ses alliés en matière atomique, il entendait garder pour lui seul, à l'exclusion de quiconque, américain ou étranger, militaire ou civil, le pouvoir de déclencher la foudre.

Il veut également éviter que les Etats-Unis ne puissent être entraînés dans une guerre contre leur gré. C'est là une raison de plus de son hostilité à la force de frappe française. Elle l'amène, comme on sait, à refuser à la France l'assistance technique dont ses progrès la mettraient en mesure de bénéficier, aux termes de la loi Mac Mahon. Ce ne serait qu'un moindre mal, puisque aussi bien le grand problème de la force de frappe est désormais beaucoup moins celui de la bombe que celui du moyen de transport, du "vecteur". Mais dans ce domaine-là également le président Kennedy, malgré l'avis de plusieurs de ses ministres, de son conseiller militaire personnel et de son ambassadeur à Paris, ne veut rien savoir.

On est tenté d'opposer cette attitude au concours que les Etats-Unis ne cessent d'apporter à la force de frappe anglaise. C'est qu'avec elle ils n'ont aucune inquiétude à avoir. Le Bomber Command de la R.A.F. est désormais partie intégrante de l'instrument de dissuasion américain. Il dépend étroitement de lui pour son système d'alerte, pour ses engins à moyenne distance Thor et les fusées Skybolt dont vont être équipés les bombardiers. Mis à part le cas bien improbable où la Grande-Bretagne elle-même serait attaquée, il n'est pas exagéré de dire que la force de dissuasion britannique a, pour l'essentiel, perdu son caractère national. Il n'en est pas de même de l'instrument qu'entend forger le général de Gaulle, et dont il est difficile de prédire, une fois qu'il ne sera plus là, dans quelles mains il tombera.

Suppression des intermédiaires

Non moins caractéristique de la volonté du président de conserver la direction des opérations est la disparition de tout intermédiaire entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. Longtemps la Grande-Bretagne avait aspiré à jouer ce rôle: on n'a pas oublié le voyage de M. Macmillan à Moscou au début de 1959, en pleine crise de Berlin. En janvier dernier, au moment de la rencontre aux Bermudes du premier ministre et de M. Kennedy, un ballon d'essai avait été lancé à Londres pour un nouveau pèlerinage au Kremlin. Il n'a eu aucune suite.

On n'a pas assez remarqué sur le moment qu'en se séparant à Vienne, en juin 1961, les deux "K" avaient décidé de demeurer "en contact". Celui-ci a été effectivement maintenu. M. Adjoubei, gendre et homme de confiance de M. Khrouchtchev, est allé deux fois déjeuner chez le président. M. Salinger, porte-parole de la Maison Blanche, a rencontré à Paris son homologue soviétique, M. Kharlamov. Il est allé passer tout récemment un week-end dans la datcha du maître de toutes les Russies.

Les entrevues privées, où l'on ne s'est pas dit que des choses agréables, n'ont constitué à aucun moment un ersatz de négociation. Elles n'en traduisent pas moins le désir des deux parties d'établir des relations de personne à personne, dans une ambiance amicale et détendue. Elles eussent été, du temps de J.F. Dulles, proprement inconcevables.

Les négociations aussi prennent de plus en plus un caractère bilatéral. C'est au terme de longues discussions entre MM. MacCloy et Zorine qu'il a été décidé de reprendre les pourparlers sur le désarmement. Ce sont le même M. Zorine et l'Américain Dean qui, au titre de "coprésidents" de la conférence de Genève, en commandent pratiquement le déroulement. C'est en tête à tête qu'ils arrivent, de temps à autre, à surmonter certains obstacles.

Même jeu pour Berlin. A l'automne, les quatre Occidentaux s'étaient entendus pour confier à M. Rusk et à lord Home, à l'occasion de la venue de M. Gromyko à New-York, pour l'Assemblée des Nations Unies, une mission d'exploration. En décembre, Washington et Londres se prononcèrent pour une conférence en bonne et due forme. Le président Kennedy téléphona en personne au général de Gaulle pour le presser d'accepter cette négociation et de laisser M. Couve de Murville y participer. Finalement, on arracha au chef de l'Etat son accord pour que les Américains poursuivent les contacts.

La négociation engagée

Ceux-ci, tant qu'ils ont mis aux prises à Moscou M. Gromyko et l'ambassadeur américain Thompson, ont gardé le caractère d'un aimable dialogue de sourds. Chacun répétait ses thèses, quitte, pour prolonger la conversation, à leur apporter d'insignifiantes variantes.

Petit à petit une véritable négociation s'est amorcée. Lorsque M. Rusk a rencontré son collègue soviétique, à la faveur de la conférence du désarmement, ils ont envisagé la possibilité d'un accord en quatre points portant sur:

— Un contrôle international de l'accès à Berlin, auquel les Etats-Unis proposaient de faire participer les deux Allemagnes et des neutres;
— Un pacte de non-agression entre les pays de l'O.T.A.N. et ceux du pacte de Varsovie;
— Un engagement de ne pas modifier les frontières existantes;
— L'arrêt de la dissémination des armes nucléaires.

Le premier point a provoqué des remous. Les Allemands de l'Ouest ont récusé la participation de leurs frères de l'Est et émis des doutes quant à l'intérêt de celle des neutres. Les Russes de leur côté ne veulent pas entendre parler des gens de Bonn. Le second point a suscité une émotion inattendue dans divers pays de l'O.T.A.N. Hollandais, Belges, Scandinaves, craignent que l'annonce d'un tel pacte ne rende difficile la poursuite de l'effort militaire requis par l'alliance. De ce fait, les Etats-Unis ont été amenés à faire quelque peu machine en arrière, ce dont on s'est inquiété au Kremlin et qui a amené M. Khrouchtchev à donner de la voix aussi bien lors de la visite de M. Salinger que de son voyage en Bulgarie.

Une petite chance

Le désir de M. Kennedy d'explorer les chemins d'une entente durable avec l'U.R.S.S. n'en est pas moins évident. S'il demeure intransigeant sur le maintien à Berlin de la présence occidentale, il prend assez aisément son parti de la division de l'Allemagne. Aussi bien, à la différence des dirigeants républicains, ne dit-il jamais un mot de la réunification. Il est persuadé, d'autre part, de la nécessité d'empêcher la République fédérale d'obtenir des armes stratégiques. C'est là le but de l'accord qu'il envisage avec Moscou sur la "non-dissémination" des armes nucléaires. Et c'est une raison de plus pour lui de s'opposer à la force de frappe française au nom du principe qu'il serait difficile, à long terme, de refuser à l'Allemagne les moyens que l'on aurait concédés à la France.

C'est dans le même esprit que s'inscrit la recherche d'un accord avec l'Est sur la neutralité du Laos, que les républicains croyaient possible d'attirer dans le camp occidental, comme la poursuite obstinée des discussions sur le désarmement en dépit de la rupture unilatérale par les Russes, l'an dernier, de la trêve atomique. Il ne manque pas d'ailleurs de gens pour penser qu'une fois achevées la série américaine en cours et la nouvelle série soviétique qui ne manquera pas de suivre, une nouvelle trêve flanquée d'un vague accord de contrôle sera possible. Ils en voient pour preuve la modération des réactions russes aux actuels essais de l'île Christmas. Tout se passe comme si on avait voulu des deux côtés donner une satisfaction aux techniciens et aux militaires, qui brûlent comme toujours d'éprouver l'efficacité de leurs nouveaux matériels avant de rendre la parole aux diplomates.

On verra si l'avenir justifie cet optimisme. Il est manifeste en tout cas que tout en veillant à contenir partout dans le monde la poussée du dynamisme soviétique le président Kennedy estime qu'il existe au moins une petite chance de s'entendre durablement avec l'autre "K" et qu'il entend ne pas la négliger. Il croit déceler chez son correspondant du Kremlin, conscient de la catastrophe que serait pour l'humanité un conflit thermonucléaire, un désir symétrique d'enterrer la hache de guerre, d'ouvrir peut-être une coopération pour l'exploration de l'espace. Il veut l'encourager à tenir tête aux Chinois, dont ses experts lui redisent qu'ils constituent le principal obstacle à la politique de coexistence pacifique, dont le chef du gouvernement soviétique serait le sincère champion.

Encore faut-il que les divisions de l'Occident ne viennent pas compliquer la tâche de son leader et créer chez l'adversaire d'irrésistibles tentations. C'est ce qui explique l'importance que revêt, dans le "grand dessein" du président Kennedy, l'idée de l'unification européenne. Et c'est ce qui rend si difficilement surmontable son désaccord avec le général de Gaulle.

(à suivre) . . . . . .

(Tous droits réservés pour "Le Devoir" et "Le Monde")

"Oui ou non . . . Seul son coiffeur le sait !"

lettres au DEVOIR

Un candidat exceptionnel

Monsieur le directeur,

J'écoutais tout à l'heure à la télévision la causerie prononcée par M. Jean-Baptiste Lemoyne, candidat libéral dans le comté de St-Hyacinthe et je me faisais la réflexion que si le tiers de la future députation à Ottawa allait être composé d'hommes de cette valeur, ce serait, pour toute la population du pays, un encouragement à aller voter. Je connais M. Lemoyne depuis longtemps par ses discours, ses attitudes et son comportement dans les problèmes de l'agriculture. (Je crois utile d'ajouter que M. Lemoyne, lui, ne me connait pas). J'ai causé avec lui cinq minutes déjà et ce serait présomptueux de prétendre qu'il aurait le souvenir de mon nom).

Et ce ne sont pas tellement ses arguments qui ont retenu mon attention ce soir, comme l'intelligence et le jugement de cet homme-là. J'ai l'impression que chez nous ,dans Québec comme dans les autres provinces, nous retombons en enfance au chapitre de la politique. Depuis de nombreuses années, on est accoutumé d'envoyer à peu près n'importe qui dans les parlements, au point que si nous avons déjà accepté des "députés de rien" nous en sommes rendus à subir des "chefs de rien". Et pour ce dernier détail, point n'est besoin d'aller loin!

M. Lemoyne, ce n'est qu'un homme! Il y en a quelques autres de cette trempe. Mais si nous en avions au moins le tiers en chambre, de ce calibre ou de cette qualité, j'ai bien l'impression que la politique du pays s'en rssentirait. Mais il n'y a pas de danger que cela arrive! Il y a trop de nullités un peu partout comme candidats, pour espérer que ça peut payer le pays, sa politique et son avenir.

L'homme public chez nous s'avère de plus en plus faible, dans la politique surtout. De son "vivant", le Christ ramassait n'importe qui et n'importe quoi pour que son règne arrive. Il a fabriqué des saints et des saintes avec des pas grand'chose . . . Les visées n'étaient pas les mêmes . . . et les comparaisons sont bien difficiles . . . dans deux domaines tellement dissemblable . . .

Mais dans le champ restreint de notre pays et de notre patrie, il me semble que nous n'avons pas le droit de prendre de chances et de ramasser n'importe qui et n'importe quoi à qui confier l'administration et la gouverne de nos biens et de notre population. Il me semble que si tous les candidats en lice actuellement avaient une valeur qui se rapproche de celle d'un candidat du type de Jean-Baptiste Lemoyne, la population serait moins inquiète de demain et cela ne lui ferait peut-être rien que le pays soit gouverné par un parti ou par un autre.

Tant il est vrai que l'homme, ou le candidat — et non le parti — devrait le premier, exciter notre curiosité et en appeler à la raison de l'électeur. L'esprit de parti ne cessera d'être le chancre de la vie politique chez nous, comme c'est le cas depuis bien près de quarante ans.

Quand cesserons-nous de ramasser n'importe qui et n'importe quoi pour "faire un député"?

Un homme inquiet

Les Français et nous

Monsieur le directeur,

Bravo pour votre éditorial du 30 mai. Oui, vous avez mille fois raison, les Français n'ont rien à nous enseigner et nous n'avons rien à apprendre d'eux. Comment se fait-il que tant de Canadiens français qui se disent catholiques se laissent "enfirouâper" eux, et ne jurent que par ce qui se fait en France ?

Il nous faudrait beaucoup de journalistes comme vous, monsieur Filion, pour mener le bon combat. Pas des journalistes qui ne cherchent que le "sensationnel", mais des hommes sérieux et à convictions sincères. Où sont-ils ?

Un abonné du DEVOIR

Réponse au Dr Longpré

M. le directeur,

J'ai lu l'article du Dr Longpré qui a été publié aussi dans d'autres quotidiens. Sur l'éducation des enfants je préfère l'opinion d'un professeur, d'un prêtre ou d'un spécialiste de l'enseignement à celle de toute autre personne. Je dirai à ce docteur que je connais une personne qui est bien malheureuse depuis quarante ans parce qu'elle a été mal élevée par sa mère et tous les docteurs qui l'ont connue intimement lui ont dit la même chose. Voici une preuve que vous avez tort Dr Longpré.

A. MARSAN,
Montréal.

Maîtres après Dieu

Un capitaine est maître après Dieu dès que son navire a quitté le port.

Cependant, ce n'est pas lui qui embauche son personnel. Sa compagnie le fait pour lui. Elle affecte aux divers postes de **son** navire les gens qu'elle a jugés capables de les tenir d'après leur expérience, leurs états de service ou les concours qu'ils ont réussis.

Si le maître après Dieu recrutait lui-même son personnel, 1) il serait débordé; 2) il conserverait le plus longtemps possible le même équipage; 3) cet équipage finirait par n'être plus composé que d'amis et d'amies du capitaine.

Quelle chance de servir en mer aurait le marin par vocation ou par nécessité qui attendrait dans les bureaux de la compagnie le retour et le bon plaisir du capitaine?

Les réalisateurs de radio et de TV, du moins à Montréal, sont des maîtres après Dieu qui recrutent leurs équipages.

On connait depuis longtemps les conclusions à tirer de ma parabole.

René-Salvator CATTA

Le courage des deux démissionnaires

Me Guy Hudon et le professeur Eugène Forsey ont posé, en démissionnant du BGR, un geste dont il faut mesurer le courage. Ca n'a pas dû être une décision facile. Quitter un organisme gouvernemental à dix jours du scrutin, cela risquait de passer pour un geste "politique". Sans doute, y demeurer dans les circonstances présentes, ce l'est à notre avis bien davantage.

On a en effet l'impression que le BGR joue un mauvais jeu de coulisse. Nous en exprimions la crainte il y a déjà quelques semaines: son silence, son refus de prendre une décision avant l'élection, laissaient sous-entendre une volonté de favoriser le poste privé contre Radio-Canada, mais en même temps une peur de manifester cette attitude avant l'élection. Ce n'était ni glorieux ni courageux. Voilà la manoeuvre que ruine la décision Hudon-Forsey.

Nous permettra-t-on de souligner qu'un anglo-canadien démissionne, en même temps qu'un Canadien français, pour protester contre une attitude qui lèse des intérêts canadiens-français? M. Eugène Forsey manifeste, à nous défendre, plus de zèle que certains de nos compatriotes. Comme le doyen de la faculté de droit de Laval, Me Guy Hudon, il refuse qu'on prive la capitale du Canada français des services du réseau d'Etat. Il n'accepte pas qu'on mette de côté l'opinion exprimée d'une centaine de groupements québécois.

Tous deux, ils soulignent la partialité du BGR dans cette affaire.

On dit qu'à moins d'un redressement rapide, elle aura des répercussions politiques lundi prochain, surtout dans la région de Québec. Nous le souhaitons. Comme le rappelait hier Claude Ryan, les conservateurs ont fait de leur mieux pour amoindrir le prestige de Radio-Canada. Qu'ils récoltent maintenant les fruits de leur mesquinerie.

P.-S. — Le BGR a plié. Il amorce une solution de compromis, dont on se demande vraiment quel sens elle peut avoir, sinon un sens politique. De toutes façons, c'est un progrès. MM. Hudon et Forsey se diront sans doute entre eux qu'il est faux que les absents aient toujours tort.

BLOCS NOTES

●

Un baccalauréat anglais... à l'université de Montréal!

L'université de Montréal, université de langue française dans une ville où il y en a deux de langue anglaise, annonce la création d'un baccalauréat anglais dès la prochaine rentrée. On n'arrive pas à comprendre comment cette décision peut se justifier.

L'université de Montréal pense-t-elle que deux université anglophones, ça ne suffit pas à Montréal pour servir la culture anglophone? S'estime-t-elle mieux équipée, pour remplir cette fonction, que McGill et Sir George Williams? Ou croit-elle qu'un baccalauréat anglais dans une université française, ça garde quand même un petit fumet culturel français?

Sa décision nous paraît contredire l'attitude de ses professeurs de carrière, qui dénoncent le type de baccalauréat dont nous avons peu à peu collectionné les éléments disparates et contradictoires. Les professeurs de carrière se font une idée haute et exigeante de l'université; ils ne prisent pas, non plus, les décisions dont l'effet est de multiplier, sur le *campus*, le nombre des étudiants qui ne sont pas encore bacheliers. Dans les deux cas, on se demande comment les attitudes de l'université et celle de ses professeurs peuvent être conciliées.

Une nouvelle voie de pénétration

Pourquoi l'université de Montréal décide-t-elle d'ouvrir une voie de plus à la langue anglaise, quand ses professeurs de carrière soulignent en outre le danger des manuels anglais qui envahissent plusieurs facultés — et même, on doit le dire, quelques collèges classiques? Ici, c'est plus qu'un manuel, c'est un ensemble de cours. Qu'est-ce que cela signifie?

Si nous nous abusons, qu'on nous le prouve. Jusque là, nous regarderons la création d'un baccalauréat anglais à l'université de Montréal comme une absurdité et comme un scandale.

ANDRE L.

La Bible vous parle

Ne vous amassez point de trésors sur la terre, où la mite et les vers consument, où les voleurs perforent et cambriolent. Mais amassez-vous des trésors dans le ciel.

(Mt 6, 19-20)

Textes choisis par la Société catholique de la bible.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Fondateur : Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur : Gérard Filion
Trésorier : Arthur Lefebvre

Rédacteur en chef : André Laurendeau

Rédacteur en chef adjoint : Paul Sauriol

Secrétaire de la rédaction : Michel Roy

Directeur adjoint de l'information : Mario Cardinal

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice. La Canadian Press est seule autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir". Les droits de reproduction des dépêches exclusives au "Devoir" sont réservés.

Tarif des abonnements : Edition quotidienne (un an) : livraison à domicile, $20. Montréal et banlieue : $20. Québec et Lévis : $20. Ailleurs au Canada : $16. Etranger : $25. Edition du samedi, service par abonnement (un an) : $5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Les trois princes laotiens constituent un cabinet de coalition, condition no 1 au retour de la paix

KHANG KAHY — Les trois princes laotiens sont finalement tombés d'accord sur la composition d'un cabinet de coalition, condition première du rétablissement de la paix dans ce petit royaume du sud-est de l'Asie.

Le prince neutraliste Souvanna Phouma, ancien premier ministre, dirigera le nouveau gouvernement.

Cet accord met fin, d'une manière officielle, à la conférence de Genève sur le Laos, qui avait débuté il y a 13 mois. L'entente prévoit le départ des 300 techniciens prêtés par les Etats-Unis à l'armée royale du Laos et des 5,000 soldats communistes du Nord-Vietnam qui appuyaient la guerilla du Pathet-Lao.

L'accord est intervenu après que le prince Souvanna Phouma eut menacé ses deux frères de retourner en France si un cabinet de coalition n'était pas formé dans les plus brefs délais et au plus tard le 15 juin.

Le cabinet de coalition est maintenant formé mais de graves problèmes demeurent. Comme pays neutre, le Laos n'a pas besoin d'une grande armée. La démobilisation des troupes rebelles neutralistes et procommunistes du Pathet-Lao reste un problème délicat.

Souvanna Phouma sera premier ministre et ministre de la défense, contrôlant ainsi l'ensemble des forces de l'ordre. Un autre neutraliste, Phong Phongsavan, occupera le ministère de l'intérieur dont dépend la police.

Le prince Boun Oum, qui dirigeait l'ancien gouvernement, a décidé de se retirer de l'arène politique. Cependant, son adjoint immédiat, le général Phoumi Nosavan, sera vice-premier ministre et ministre des finances dans le nouveau gouvernement.

Le prince Souphanouvong également vice-premier ministre sera ministre de l'économie nationale.

Les neutralistes occupent 11 des 19 postes du nouveau cabinet, les membres de l'ancien gouvernement 4, et les membres du Pathet-Lao 4, également.

FRANCE

EDIMBOURG. — Onze déserteurs de la Légion étrangère sont arrivés hier à Edimbourg, cachés dans des balles de paille, au fond d'une des cales d'un caboteur allemand qui avait fait escale en Algérie. Ces déserteurs, neuf Allemands, un Autricien et un Suédois, ont été interrogés par la police britannique. Entre temps, une bombe au plastic a endommagé hier à Paris, la résidence de l'avocat Yves Perrussel, un des défenseurs de Jouhaud. Les dégâts sont importants mais personne n'a été blessé. Edmond Jouhaud avait été condamné à mort en avril dernier et son sort repose toujours entre les mains du président de Gaulle.

PÉROU

Deux candidats modérés en tête aux élections présidentielles

LIMA. — Alors que lentement s'effectuait le dépouillement du scrutin des élections générales péruviennes, deux candidats modérés à la présidence avaient une légère avance sur les autres candidats.

Selon une information diffusée hier soir par un poste péruvien, M. Fernando Belaude Terry, un architecte, et le général Manuel Odria avaient pris la tête devant le candidat de gauche Raul Haya de la Torre.

A moins qu'un candidat n'obtienne au moins le tiers des votes, c'est au Congrès de choisir le futur président; et dans la situation actuelle les observateurs politiques craignent que l'intervention du Congrès ne soit à l'origine d'une crise politique.

Ces élections générales, destinées également à élire deux vice-présidents, 55 sénateurs et 186 représentants à la Chambre basse, se sont déroulées dans le calme dimanche dernier. Environ 1,800,000 Péruviens avaient le droit de vote.

Aux derniers résultats, Fernando Belaude Terry menait avec 256,000 votes, suivi par le général Odria, avec 237,265 votes, et par Raul Haya de la Torre, avec 225,385.

L'armée a assuré le bon déroulement du scrutin et a tenu à démentir la rumeur d'un coup d'Etat advenant l'élection d'un candidat de gauche.

Washington: pas question d'un programme spatial militaire

WASHINGTON. — Le département de la défense des Etats-Unis a démenti hier après-midi une information du *New-York Times* voulant que l'administration Kennedy ait chargé l'aviation américaine d'études techniques en vue de la construction d'un satellite habité susceptible de détecter et détruire les navires tiaux ennemis.

Le département de la défense a également nié la mise sur pied d'un programme de six mois en vue d'augmenter les travaux d'utilisation militaire de l'espace extra-atmosphérique.

Plus tôt dans la journée, le quotidien new-yorkais, *New-York Times*, avait affirmé que le gouvernement avait mis au point un vaste programme de voyages spatiaux qui seraient entrepris par des pilotes et destinés à prévenir tout contrôle militaire éventuel de l'espace par l'URSS.

Le programme spatial américain est jusqu'ici du domaine civil mais, précisait le New-York Times, il aura dorénavant des buts militaires. Après plusieurs années d'hésitation, le département de la défense a finalement accepté l'idée d'un programme spatial visant aussi bien le contrôle militaire de l'espace que son exploration.

En plus de cette décision, poursuit le journal américain, le département de la défense a entrepris, à la demande du président Kennedy et du conseil national de l'aéronautique et de l'espace, une étude de six mois en vue de l'établissement d'un programme spatial à fins militaires. L'aviation américaine devra d'abord commencer par préparer tous les éléments secondaires nécessaires à la mise sur pied d'un vaste sytsème de satellites pilotés par des humains.

Des crédits à cette fin figureront dans le budget 1964 qui doit être déposé devant le Congrès en janvier prochain, affirmait même le New-York Times.

Par ailleurs, un groupe de personnalités américaines, dont le président du comité conjoint du Congrès pour l'énergie atomique ont admis dimanche soir, au cours d'une émission de télévision, que le coût du programme des Etats-Unis pour l'exploitation de l'espace prive de moyens financiers la recherche scientifique dans des domaines qui pourraient être d'un profit immédiat pour le peuple américain.

Le programme des communications par satellites est confié à l'aviation

WASHINGTON. — Le département de la défense a annoncé hier un important remaniement dans le programme américain des communications radio-télé par satellites. Ce programme est retiré à l'armée de terre et confié à l'aviation. L'armée de terre garde cependant la responsabilité de la mise au point des questions de repérage au sol. Ce changement aura pour but d'accélérer sensiblement la réalisation du programme qui sera complété en 1964 au lieu de 1966. Le porte-parole du département de la défense s'est abstenu de critiquer le travail fait par l'armée de terre, disant simplement qu'une somme de $170,000,000 avait déjà été dépensée dans le cadre de ce programme.

Les Etats-Unis se préparent à une forte explosion "H"

HONOLULU. — La commission à l'énergie atomique et le département de la défense des Etats-Unis ont fait savoir que la zone de danger du terrain d'essais nucléaires de l'île Johnson était considérablement agrandie à partir d'hier; et les observateurs étrangers pensent que les savants américains feront exploser très prochainement une bombe de plusieurs mégatonnes à très haute altitude. L'engin sera, dit-on officieusement, de 50 à 500 fois plus puissant que celui qui a détruit la ville d'Hiroshima.

Au niveau de la mer, la zone de danger est augmentée de 60 milles et a un rayon de 530 milles nautiques. A 40,000 pieds, elle a un rayon de 990 milles, et à 40,000 pieds un rayon de 1,050 milles.

L'explosion sera vue aux îles d'Hawaï, à quelque 730 milles de distance.

La commission à l'énergie atomique a pris ces dispositions afin de prévenir une observation à l'oeil nu de cette expérience, observation qui pourrait gravement affecter la vue, précise-t-on à Washington.

Entre temps, au Japon, l'Observatoire météorologique national japonais a enregistré des vibrations atmosphériques anormales qui ont duré de 20 minutes à une heures et qui proviendraient des essais américains dans l'atmosphère. L'Observatoire ajoute qu'une explosion de plusieurs mégatonnes s'est produite à 4,200 milles à l'est du Japon et qu'il a fallu sept heures à l'onde de choc pour atteindre Tokyo, car elle se déplaçait à 1,050 pieds à la seconde.

Ottawa gagne la cause du "Lady Grey"

OTTAWA. — Le gouvernement fédéral a obtenu, en Cour suprême, une compensation accrue de la part de la Compagnie de la Traverse de Lévis à la suite du naufrage du brise-glace "Lady Grey", survenu en février 1955.

Le "Lady Grey" a coulé dans le port de Québec après une collision avec le traversier "Cité de Lévis". La collision a eu lieu alors que le "Lady Grey" tentait de libérer le traversier prisonnier des glaces.

La Cour de l'échiquier avait décidé que la Compagnie de la Traverse devait porter 60 pour cent du blâme dans ce naufrage. Toutefois, elle affirmait que la responsabilité totale de la compagnie, en vertu de la loi sur la marine marchande du Canada était de $40,390.

Elle avait donc décidé que la compagnie devait payer 60 pour cent de ce montant, soit $24,243.

La Cour suprême a maintenu un appel logé par le gouvernement contre la décision de la Cour de l'échiquier. Elle a décidé que le gouvernement avait droit au plein montant de $40,390.

Cuba a gain de cause en Cour suprême

OTTAWA. — La prétention du gouvernement cubain à l'immunité devant une saisie de huit de ses navires dans le port d'Halifax a été confirmée, hier, par la Cour suprême du Canada.

La société appelante ne peut pas poursuivre le gouvernement cubain de Fidel Castro pour dommages subis par suite de la rupture du contrat touchant la vente et l'exploitation de ces huit navires. La société Browning, de Détroit, a donc été déboutée de son action.

INSTITUT DES ARTS APPLIQUES
de la province de Québec
1430, rue St-Denis, Montréal
Directeur: Jean-Marie Gauvreau

COURS REGULIERS DU JOUR

Décoration d'intérieurs - Céramique - Ebénisterie
Finition du meuble - Garniture du meuble
Menuiserie en siège - Sculpture sur bois
Tissage domestique

INSCRIPTION : jusqu'au 22 juin
EXAMENS D'ADMISSION : 26 et 27 juin

L'Enseignement spécialisé du Québec maintient un système de prêts-bourses à l'intention des jeunes qui ne peuvent s'inscrire aux cours faute d'argent. S'adresser aux autorités de l'école pour de plus amples renseignements.

"QUI S'INSTRUIT... S'ENRICHIT"

Enseignement technique agricole : — Les candidats qui désirent s'inscrire aux nouveaux instituts techniques agricoles de St-Hyacinthe et de Ste-Anne-de-la-Pocatière devront subir le même examen d'admission que les candidats à l'enseignement spécialisé et ce à l'école de métiers ou à l'institut de technologie le plus proche de leur domicile.

MINISTERE de la JEUNESSE
Hon. Paul Gérin-Lajoie
Ministre
Joseph-L. Pagé, Sous-Ministre — Gustave Poisson, Sous-Ministre associé

BULLETIN DES PAGES JAUNES

DÉMÉNAGER, QUELLE CORVÉE

CHEZ LES TRIBUS PRÉHISTORIQUES QUI VOYAGEAIENT AU FIL DES SAISONS!

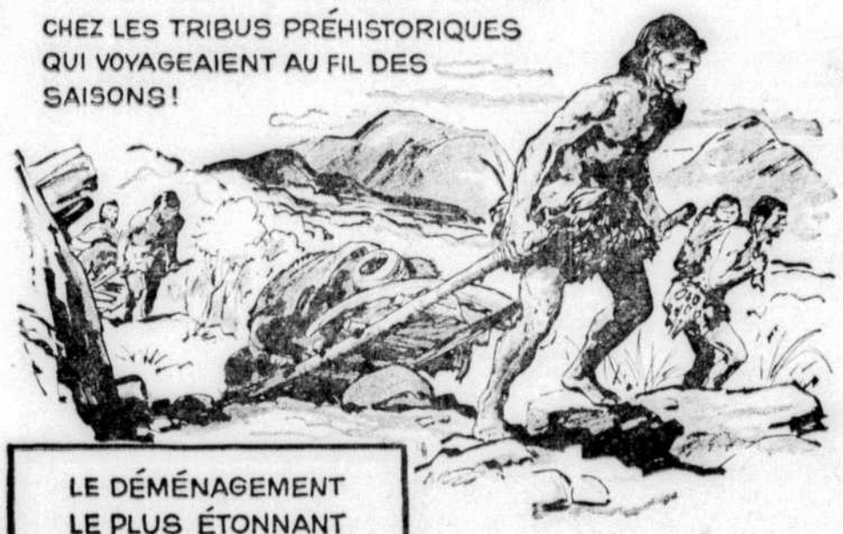

LE DÉMÉNAGEMENT LE PLUS ÉTONNANT

EN L'AN 219 AVANT NOTRE ÈRE, LE GÉNÉRAL CARTHAGINOIS HANNIBAL A FRANCHI LES ALPES AVEC SON ARMÉE ET SES ÉLÉPHANTS POUR ATTAQUER ROME.

LES CARAVANES DES PIONNIERS ONT PLUS CONTRIBUÉ QUE LES FAITS D'ARMES À LA CONQUÊTE DE L'OUEST AMÉRICAIN.

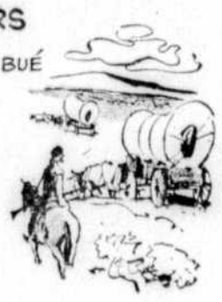

LE DÉMÉNAGEMENT EST SIMPLE, SÛR ET SANS ENNUI SELON LA MÉTHODE MODERNE QUI COMPREND L'EMBALLAGE, LE TRANSPORT, LE DÉBALLAGE ET L'ASSURANCE.

POUR TROUVER UN DÉMÉNAGEUR, vos doigts vous évitent bien des pas grâce aux PAGES JAUNES

POUR VOTRE BUREAU

Pupitre 84" x 34" de superficie, noyer et garnitures, avec structure d'aluminium fini mat, 4 tiroirs dont l'un est pour filières. 382.00

AU SOUS-SOL

Cabinet 33" x 44" de superficie, noyer avec structure et garniture d'aluminium fini mat; 2 tiroirs dont l'un est pour filières; 2 compartiments avec 3 tablettes et fermés par 2 portes coulissantes. 327.00

Nos experts sont en mesure de déterminer vos besoins et de fournir à l'occasion un tracé de plans pour un décor fonctionnel et selon votre budget.

N. G. VALIQUETTE LTEE 915 EST, SAINTE-CATHERINE VI. 2-8811

LE BIEN MANGER EN VAUT LA CHANDELLE AU CANDLELIGHT •
LE RESTAURANT EXCELLENT AU GOUT DIFFERENT QUI MET DU ZESTE DANS TOUS SES METS
"LE JOCKEY BAR" • POUR VOUS OUVRIR L'APPETIT
UN BON REPAS SOUS • LE FAMEUX POMMIER
MANGEZ ET DANSEZ AU "1880" •
"LE BABORD" • POUR LES AMATEURS DE FRUITS DE MER
UN GOUTER, UN DEJEUNER, UNE FANTAISIE DE GOURMET TOUT N'EST QUE DELICE AU
RESTAURANT CANDLELIGHT
1965 BOUL. DECARIE

A TRAVERS LE MONDE, UN BOUCHON MERCIER SAUTE TOUTES LES 9 SECONDES.

Champagne MERCIER

MAISON FONDEE EN 1858 — EPERNAY, FRANCE
En vente dans de nombreux magasins de la Régie des Alcools du Québec, sous: Code 568-H - Brut ● Code 568-I - Brut Blanc des Blancs 1955

AVEC LES 75

De la collection "Portraits of Greatness" par Karsh.

CE SOIR 8h.30 AU PALAIS DU COMMERCE, MONTREAL

GRANDE ASSEMBLEE PEARSON

LES 75 l'équipe la volonté la force du Québec dans LE PARTI LIBÉRAL DU CANADA

Parti Libéral du Canada

AUX QUATRE COINS DU MONDE

ÉTATS-UNIS

WASHINGTON. — Dans la préface d'une revue trimestrielle américaine publiée par la compagnie General Electric, le président Kennedy a affirmé que les "Etats-Unis d'Europe doivent se départir de la fausse protection des barrières tarifaires pour y substituer une association prospère et durable dans un monde libre". "Nous devons nous efforcer d'élargir nos horizons économiques, poursuit le président américain, sans nous préoccuper des modifications qui seront nécessaires lorsque les tarifs auront été éliminés ou réduits. C'est uniquement en éliminant les tarifs préférentiels au sein des pays libres et en se débarrassant de la fausse protection de ces barrières tarifaires que nous parviendrons à fonder, avec succès, une association durable".

ARGENTINE

BUENOS AIRES — Quarante et une personnes ont été tuées et 83 autres blessées dans une collision entre un train et un autobus d'écoliers en banlieue de Buenos Aires hier. Plusieurs enfants sont morts dans des hôpitaux par manque de plasma sanguin. Le garde-barrière a été arrêté peu après la collision; le mécanicien du train et son aide ont été interrogés par la police. Toutes les victimes sont de jeunes enfants ou leurs professeurs. L'accident est survenu alors qu'un épais brouillard réduisait considérablement la visibilité. En outre, près de Jaipur, en Inde, 35 autres personnes ont été tuées et 23 blessées dans une autre collision entre un autobus et un train.

LAOS

BANGKOK. — Les milieux diplomatiques de Bankok, en Thaïlande, n'accordent aucun crédit à la rumeur voulant que les "marines" américains se préparent à pénétrer au Laos, si les éléments pro-communistes laotiens reprenaient le combat. Les observateurs politiques estiment simplement que l'activité remarquée sur les bases américaines vient d'une visite prochaine d'un haut fonctionnaire de l'ONU ou du cabinet britannique.

NATIONS UNIES

NATIONS UNIES. — A la demande de la Grande-Bretagne, l'Assemblée générale des Nations Unies a accepté hier de retarder de 24 heures sa décision sur un éventuel débat au sujet de la Rhodésie du sud. Londres a fait cette demande parce que, dit-elle, elle n'a pas eu assez de temps pour prendre parfaitement connaissance du rapport d'un comité d'étude de l'ONU sur la Rhodésie du sud. Ce comité avait adopté par un vote de neuf contre sept et cinq abstentions, un texte affirmant que le projet de constitution de ce pays était nettement racial et largement favorable à l'élément blanc. Pour que cette question soit à l'ordre du jour de l'Assemblée, les deux tiers des pays de l'ONU doivent y être en faveur.

ÉTATS-UNIS

WASHINGTON. — Le chef du Sénat américain, le sénateur Mike Mansfield, du Montana, mettant en doute le bien-fondé des alliances unilatérales, a affirmé que les Etats-Unis devaient réexaminer leur politique quant au Sud-Est asiatique. Il a demandé que l'administration Kennedy modifie le traité de l'OTASE si on peut trouver une solution meilleure pour maintenir la paix et la liberté dans cette région du globe. M. Mansfield a également demandé aux Nations Unies et aux autres pays de partager le fardeau d'amélioration des conditions économiques et sociales au Laos et au Sud-Vietnam.

NATIONS UNIES

NATIONS UNIES. — A la demande de l'URSS, les Nations Unies ont fait circuler hier comme document officiel la déclaration du gouvernement soviétique protestant contre les projets américains d'expériences nucléaires en haute altitude dans le Pacifique. La déclaration soviétique, qui est datée du trois juin, accuse les Etats-Unis de vouloir porter dans l'espace la course aux armements nucléaires.

ALLEMAGNE

LONDRES. — Le Foreign Office a annoncé hier soir la nomination au poste d'ambassadeur britannique à Bonn de Sir Frank Roberts. Ce diplomate était ambassadeur de Grande-Bretagne à Moscou où il sera remplacé par Sir Humphrey Trevelyan, actuellement chef du département de l'information au Foreign Office. A Bonn, Sir Frank Roberts succède à Sir Christopher Steel qui prend sa retraite.

GRÈCE

ATHENES. — Le premier ministre grec tente actuellement de convaincre les agriculteurs de son pays de cultiver moins de blé, parce que, précise-t-il, il coûte moins cher d'acheter le surplus de blé américain que de faire pousser cette céréale en Grèce. Dans un discours destiné aux quelque 250,000 fermiers grecs, M. Karamanlis a affirmé que la production de blé de la Grèce, largement suffisante pour les besoins actuels, empêche de profiter de l'aide américaine dans ce domaine.

DERNIERE SEMAINE D'INSCRIPTIONS

VOTRE ÉTÉ SERA PROFITABLE

SI VOUS SUIVEZ UN SOIR PAR SEMAINE LES

COURS D'ETE ACCELERES

ICA Institut de CONVERSATION ANGLAISE INC.

OFFICIELLEMENT RECONNU ET DE HAUTE RENOMMÉE

Invitation

VENEZ CONVERSER EN ANGLAIS

selon la fameuse méthode I.C.A. et AUGMENTEZ VOS CHANCES DE SUCCÈS!

"ÊTRE PARFAITEMENT BILINGUE EST UN ATOUT PRÉCIEUX"

CHOIX DE COURS :

SOIR : 12 semaines, 1 par semaine (25 juin - septembre)

JOUR : 2 semaines, 5 jours par semaine (3 - 14 juillet)

SURTOUT SUIVIS par PROFESSEURS RELIGIEUX ou LAÏQUES

Entrevues sans obligation de votre part

JOUR : le samedi seulement, de 2 h. à 4 h.

SOIR : du lundi au vendredi, de 7 h. 30 à 9 h. 30

CENTRE IMMACULEE-CONCEPTION

4265, PAPINEAU (Nord de Rachel)

CENTRE SAINT-EDOUARD

6515, SAINT-DENIS (Nord de Beaubien)

CR. 9-0678 ou CR. 4-2396

PROFESSEUR DISPONIBLE

Jeune homme, 24 ans, possédant 4 ans cours classique, bonne base de français et diction, enseignerait au primaire, école ou couvent.

Ecrire à M. S. Pleau
3477 rue Berri,
Montréal, Qué.

TRANSMISSION

TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES

Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION

Travail fait par des experts jusqu'à 24 mois pour payer

Garantie de 90 jours ou de 4,000 milles

Estimé, remorquage gratuits

au bout de 5529 rue PAPINEAU

ST-GREGOIRE

LA. 7-4518-9

Service de téléphone 24 heures par jour

TRANSMISSION SPECIALTY LTD.

INSTITUT DES ARTS GRAPHIQUES

de la province de Québec

8955, rue St-Hubert, Montréal

Directeur: Lucien Normandeau

COURS REGULIERS DU JOUR

Typographie - Monotypie - Linotypie
Presses typographiques
Offset : Caméra - montage des plaques
Presses offset - Maquette - Reliure

INSCRIPTION : jusqu'au 22 juin

EXAMENS D'ADMISSION : 26 et 27 juin

L'Enseignement spécialisé du Québec maintient un système de prêts-bourses à l'intention des jeunes qui ne peuvent s'inscrire aux cours faute d'argent. S'adresser aux autorités de l'école pour de plus amples renseignements.

"QUI S'INSTRUIT... S'ENRICHIT"

Enseignement technique agricole : — Les candidats qui désirent s'inscrire aux nouveaux instituts techniques agricoles de St-Hyacinthe et de Ste-Anne-de-la-Pocatière devront subir le même examen d'admission que les candidats à l'enseignement spécialisé et ce à l'école de métiers ou à l'institut de technologie le plus proche de leur domicile.

MINISTERE de la JEUNESSE

Hon. Paul Gérin-Lajoie
Ministre

Joseph-L. Pagé, *Sous-Ministre* — Gustave Poisson, *Sous-Ministre associé*

Seul l'exercice peut modeler un corps, le garder intact, jeune et en forme.

Vous n'avez plus d'excuses, car voici l'entraîneur idéal

ADAMS - TRAINER

Appareil breveté

10 minutes par jour suffisent pour conserver sa jeunesse corporelle, sa beauté, son dynamisme, son meilleur rendement intellectuel. Il vous aidera à perdre votre enbompoint, combattra l'insomnie, facilitera l'irrégularité, par son pédalage en position allongée et ses sandows incorporés qui permettent d'exécuter plus de 20 mouvements des bras et du tronc.

Ce gymnase d'appartement complet, pliable, peu encombrant, transformable en siège de relaxation, transportable, poids : 20 livres. Vous en serez possesseur pour aussi peu que $7.65 par mois.

RENSEIGNEZ-VOUS DES AUJOURD'HUI

MECANOTHERAPIE
REEDUCATION
ARTHRO-MUSCULAIRE

Consultez votre médecin

CANADA - SPORT ENRG.
4227, rue de la Peltrie — RE. 8-2968

Pour une luxueuse brochure gratuite. Bon à retourner.

Nom .....

Adresse .....

Ville ..... Tél. .....

L.D.

TOUR Jet'n see D'EUROPE PLAN

CC LUFTHANSA VILLE PAR VILLE

Visitez les villes célèbres d'Europe selon le plan "Jet'n See", qui vous fait épargner du temps et de l'argent, en visitant plus de villes pour seulement le prix du passage requis pour atteindre la plus éloignée. Ce plan vous conduit dans 5 villes principales et comprend le prix du passage par avion, les transports, le logement et les excursions. Si vous désirez visiter d'autres villes, ajoutez-les à l'itinéraire du voyage — prolongez ou limitez votre séjour en ajoutant ou en soustrayant le coût du logement de chaque nuit — le prix du passage reste le même. Votre agence de voyages ou le Bureau Lufthansa, se fera un plaisir de vous donner la brochure "Jet'n See" détaillée, énumérant les autres villes que vous pouvez visiter. Lufthansa vous permet de voir **plus** — pour beaucoup **moins !**

Renseignez-vous au sujet du plan par paiements différés avec taux d'intérêt les plus minimes qui soient.

Avez-vous de la marchandise à expédier par avion? Profitez du service réacté de la Lufthansa, par cargo aérien.

LUFTHANSA GERMAN AIRLINES

1080, rue de L'Université, Montréal, P.Q.
UN. 1-4747

360 est, rue Rachel
Montréal
VI. 9-4107

J.W. JETTÉ Ltée
CHAUFFAGE - PLOMBERIE

c'est ce petit coin merveilleux des FRUITS DE MER au RESTAURANT CANDLELIGHT

7965 BOUL. DECARIE

Nous croyons que d'ici quelques mois cette cigarette deviendra votre préférée

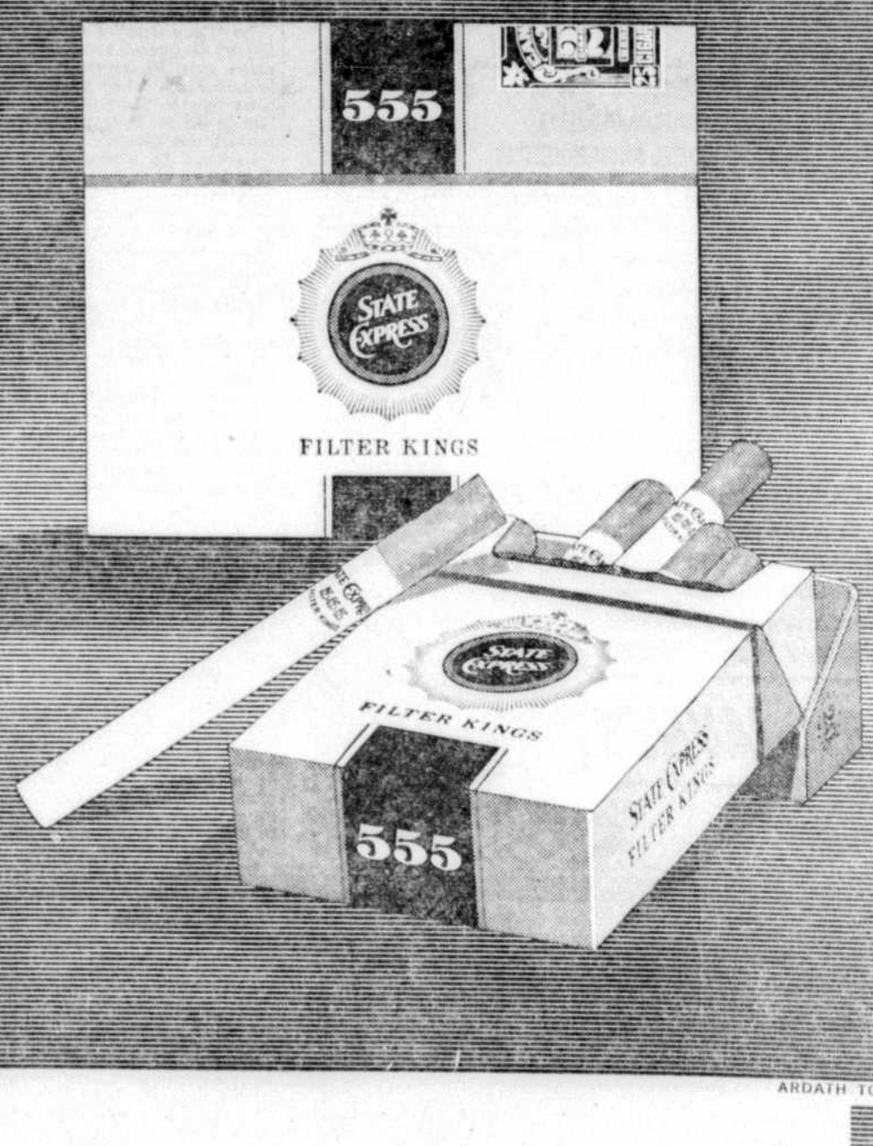

ARDATH TOBACCO COMPANY LIMITED

Vous éprouverez une agréable surprise en allumant votre première State Express "Filter Kings 555". Elle vous réserve une riche satisfaction. Avant d'avoir terminé le premier paquet, vous aurez découvert ce qui fait la renommée de cette cigarette "king-size continentale"

Comparez-la à la "king-size" ordinaire: elle est plus longue, plus ferme. Ce qui vous frappe le plus, c'est sa merveilleuse douceur. Elle vous ouvre un monde de satisfactions nouvelles et vous fait mieux goûter le plaisir de fumer.

Mais la saveur d'une cigarette est affaire de goût personnel. Nous vous invitons à vous procurer un paquet de State Express "Filter Kings 555" aujourd'hui même et à juger par vous-même. Vous comprendrez pourquoi nous croyons que la "Filter Kings 555" deviendra sous peu votre cigarette préférée.

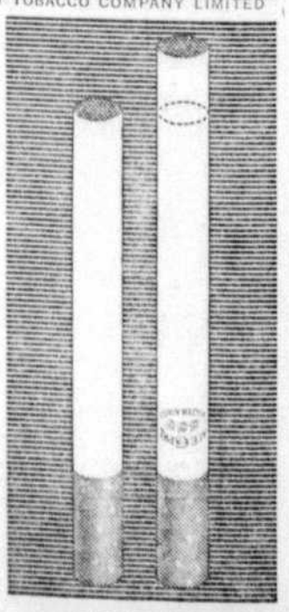

LA NOUVELLE "KING-SIZE CONTINENTALE" *sensiblement plus longue et plus agréable que toute cigarette de format régulier*

STATE EXPRESS 555

FILTER KINGS

SYMBOLE MONDIAL D'EXCELLENCE

ON VIT BEAUCOUP MIEUX AVEC DIEFENBAKER

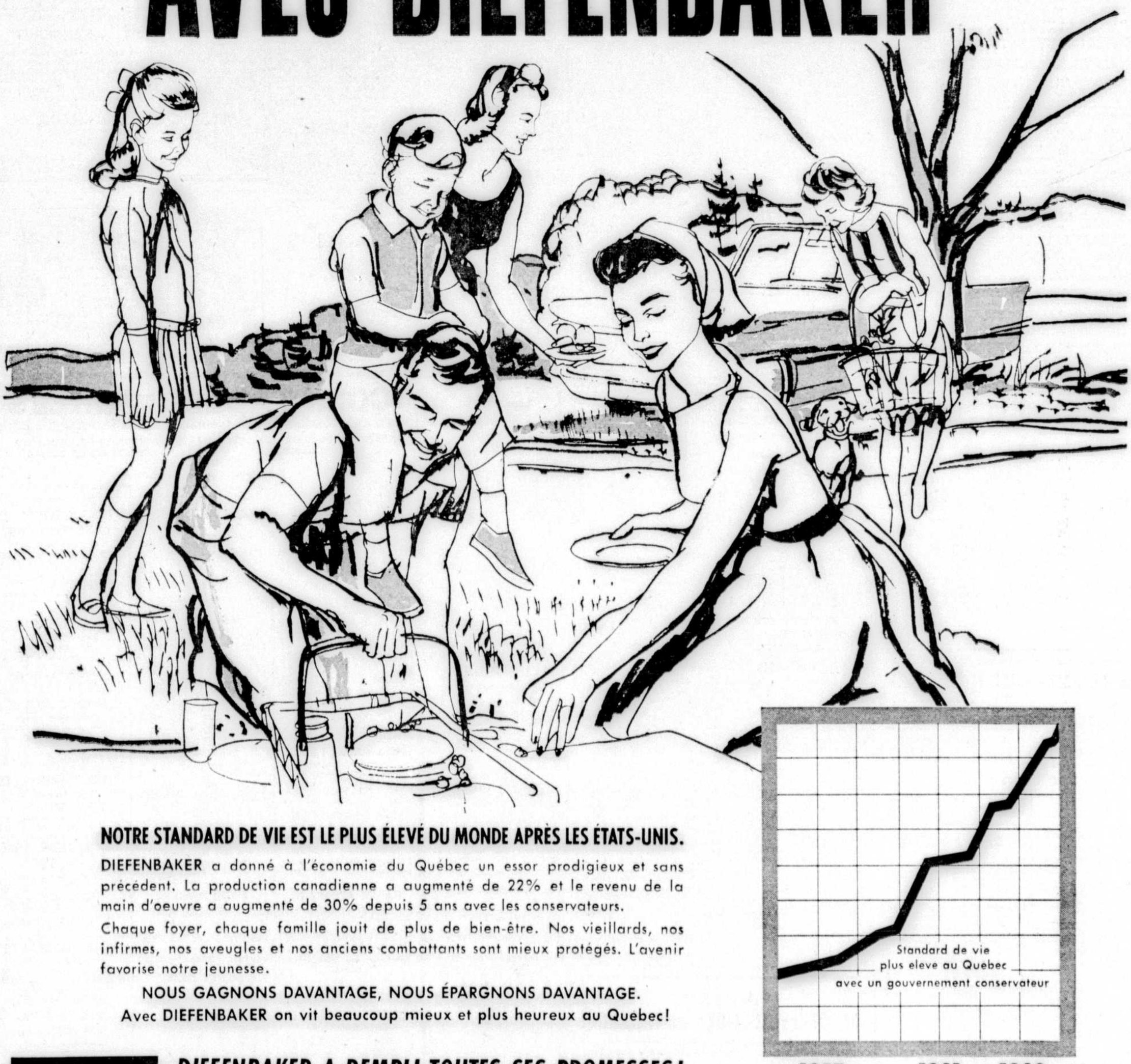

NOTRE STANDARD DE VIE EST LE PLUS ÉLEVÉ DU MONDE APRÈS LES ÉTATS-UNIS.

DIEFENBAKER a donné à l'économie du Québec un essor prodigieux et sans précédent. La production canadienne a augmenté de 22% et le revenu de la main d'oeuvre a augmenté de 30% depuis 5 ans avec les conservateurs.

Chaque foyer, chaque famille jouit de plus de bien-être. Nos vieillards, nos infirmes, nos aveugles et nos anciens combattants sont mieux protégés. L'avenir favorise notre jeunesse.

NOUS GAGNONS DAVANTAGE, NOUS ÉPARGNONS DAVANTAGE.
Avec DIEFENBAKER on vit beaucoup mieux et plus heureux au Quebec!

DIEFENBAKER A REMPLI TOUTES SES PROMESSES!

Le 18 juin VOTONS DIEFENBAKER

PUBLIÉ PAR LE PARTI PROGRESSISTE-CONSERVATEUR

La campagne électorale - la campagne électorale - la campagne électorale - la campagne électorale -

Mme Claire Kirkland-Casgrain s'en prend à MM. Laurendeau et Brown

Mme Claire Kirkland-Casgrain, député du comté de Jacques-Cartier à l'Assemblée législative, a profité d'une réception organisée en l'honneur de Me Guy Rouleau, député de Dollard au Parlement fédéral et du nouveau candidat libéral dans ce comté, pour faire certains commentaires sur un éditorial de M. André Laurendeau, du "Devoir", et sur les déclarations de M. Clément Brown, ex-journaliste au même journal et candidat progressiste-conservateur dans Dollard.

"Et je tiens ici à dire à M. Laurendeau, d'Outremont, et à M. Brown, de Hull, qu'ils sont bien libres de voter comme ils l'entendent dans leurs comtés respectifs, mais que, en ce qui concerne Ville Saint-Laurent et le comté de Dollard en général, les électeurs n'ont pas de directives à recevoir de gens qui ne connaissent ni l'électorat ni les besoins du comté, qui ne connaissent surtout pas le travail remarquable que M. Rouleau a accompli pour son comté".

Renvoyée parce que coupable de "curiosité féminine"

KINGSTON — Un président d'élection de Kingston, M. Stuart M. Jenkins a déclaré qu'il avait renvoyé une adjointe qui avait déjà effectué le recensement des votes déposés samedi dernier par les personnes qui ne pourront se rendre à leur bureau de scrutin lundi prochain, jour de l'élection.

M. Jenkins a fait savoir qu'il avait rayé le nom de Mme Evelyn Wharrie, du personnel électoral à la suite d'une plainte formulée par le directeur de la campagne libérale, M. R. H. Hay, qui avait révélé que cette dame avait désobéi aux règlements en dépouillant le scrutin avant la date prévue.

Le président des élections a fait observer qu'il ne s'agissait pas là d'une offense criminelle, mais d'un incident attribuable "à la curiosité féminine".

Des prêts municipaux à faible intérêt

SAINT-HENRI. — M. Bernard Dumont, candidat du Crédit social dans le comté de Bellechasse, représenté par le secrétaire d'Etat, M. Noël Dorion, a déclaré que son parti mettra des prêts municipaux en disponibilité à faible intérêt par l'entremise de la Banque du Canada, de sorte que les emprunteurs n'auront pas à débourser le double en taux d'intérêt pour les travaux publics.

M. Dumont, maire de Saint-Vallière, a également dit qu'un gouvernement du Crédit social tentera d'instaurer un salaire de base de $4,000 à $4,500 au Canada.

Aucune augmentation de salaire ne serait accordée aux membres du Parlement tant que le revenu familial n'aura pas été augmenté, a-t-il ajouté.

Saint-Henri est un village situé à dix milles au sud de Québec.

On promet au Québec ce que l'on combat en Saskatchewan

"Les Canadiens français en ont assez de la duplicité des vieux partis, tout spécialement de celle du parti libéral. Québec n'est pas une bourgade et les "faiseux" de programme devront à l'avenir traiter la population du Québec comme une population adulte et non comme des enfants à qui ont promet des suçons", a déclaré hier M. Fernand Daoust, candidat du Nouveau parti démocratique dans Maisonneuve-Rosemont.

M. Daoust, qui parlait devant un groupe d'électeurs italiens réunis à la salle paroissiale Notre-Dame-de-la-Défense, a dit que le parti libéral promettait au Québec un plan d'assurance-santé qu'il combat en Saskatchewan. "Le parti libéral, le parti de la conscription et de la guerre, continue avec cynisme sa vieille habitude d'arracher les votes du Québec sous fausse représentation."

Près de 10,000 personnes à ce ralliement créditiste

SAINT-GEORGES. — Le chef de police de St-Georges de Beauce évalue à plus de 9.000 la foule qui s'est rendue dans le chef-lieu du comté, récemment pour entendre le chef créditiste du Québec, M. Réal Caouette, qui parlait en faveur de M. Gérard Perron, candidat du Crédit social dans le comté de Beauce.

"Je demande instamment aux journalistes de trouver un petit coin dans leurs colonnes, pour souligner que le ralliement créditiste a attiré près de 10,000 personnes", a dit M. Perron.

La population de St-Georges, chef-lieu du comté, s'élève à 8,300 personnes, y inclus la population de St-Georges-est et de St-Georges-ouest.

Duplessis a fait disparaître ce complexe d'infériorité

QUEBEC. — Le sénateur Mark Drouin a déclaré que feu le premier ministre Duplessis a été l'homme qui a fait disparaître le complexe d'infériorité des Canadiens français.

"Ce que Duplessis a fait pour le Québec, Deifenbaker le fera pour le Canada", a dit le sénateur progressiste-conservateur. "La plus grande oeuvre de Duplessis a été de faire disparaître le complexe d'infériorité des Canadiens français."

Il parlait à Pont-Rouge, en faveur de M. Louis Dussault, candidat progressiste-conservateur dans le comté de Portneuf, fils d'un ancien ministre du cabinet de l'Union nationale.

M. Drouin a fait une mise en garde contre "les centralisateurs comme Hazen Argue, Maurice Lamontagne, Walter Gordon et Mitchell Sharp", tous des candidats libéraux.

"Argue, ancien leader du PSD, est un homme dangereux pour le Québec", a-t-il dit.

Supercherie, désenchantement et mécontentement

SAINT-ANSELME. — Le ministre des mines, M. Jacques Flynn, a déclaré que le leader adjoint du Crédit social, M. Réal Caouette, est un démagogue et que le parti exploite la supercherie, le désenchantement et le mécontentement.

M. Flynn, qui adressait la parole dans cette municipalité du comté de Dorchester, au sud-est de Québec, a dit qu'il doutait qu'il y a cinq candidats du Crédit social dans le Québec qui possèdent les qualifications minimums "pour représenter le Canada français avec dignité à Ottawa".

Le Canada privé d'un "gouvernement véritable"

NIAGARA FALLS, Ont. — Le gouvernement Diefenbaker s'est fait une spécialité de remettre à plus tard les décisions qu'il devait prendre, a déclaré M. Paul Martin, candidat libéral aux prochaines élections fédérales.

M. Martin a ajouté que le gouvernement conservateur a créé un si grand nombre de commissions royales d'enquête qu'il y en a plus qu'en aucun temps depuis la fin du second conflit mondial.

Au cours des cinq dernières années, "le Canada a été privé de ce qu'on est convenu d'appeler un gouvernement véritable", a-t-il déclaré. En effet, le gouvernemnt a refusé de prendre ses obligations... et a négligé de reconnaître l'existence du chômage.

"Les soupers aux fèves au lard gratuits"

QUEBEC. — M. Réal Caouette, chef national adjoint du Crédit social, a fait une mise en garde, dans la même salle où le chef libéral, M. Pearson, a adressé la parole samedi soir et le premier ministre Diefenbaker, auparavant, contre ce qu'il a appelé "les soupers aux fèves au lard gratuits".

"Surveillez-vous pendant la dernière semaine de la campagne, a-t-il dit, car l'argent va couler à flot".

Une foule de quelque 2,500 personnes assistait à l'assemblée. Aux assemblées de MM. Pearson et Diefenbaker, la foule était d'environ 1,000 personnes.

M. Pearson à Montréal cet après-midi

Le chef national du parti libéral, M. Lester B. Pearson, arrivera dans l'île de Montréal, cet après-midi, et prononcera un grand discours, ce soir, au Palais du commerce.

Arrivant de Saint-Lin, M. Pearson sera accueilli, à 4h.20, cet après-midi au pont Pie IX, par le candidat libéral de Mercier, M. Prosper Boulanger, et se rendra avec lui à l'hôtel de ville de Saint-Michel où il est attendu vers 4h.45. Le maire souhaitera la bienvenue à M. Pearson et l'invitera à signer le Livre d'or de la ville.

M. Pearson prononcera une courte allocution et quittera l'hôtel de ville pour se rendre à Montréal et se préparer au ralliement de ce soir.

Demain matin, à 11h.30, M. Pearson se rendra à l'hôtel de ville où il sera accueilli par le maire Drapeau et les autres membres du Conseil municipal.

Isolement apprécié et confirmé : $18,018

Le gouvernement fédéral a perdu son appel en Cour suprême du Canada de la décision rendue par la Cour de l'échiquier en faveur d'Edgar Loiselle, de Melocheville, à qui elle avait accordé la somme de $18,018 pour dommages-intérêts. Lors des expropriations requises par la canalisation du Saint-Laurent, le garage de M. Loiselle avait été isolé sur un bout de chemin abandonné. Le gouvernement fédéral avait tenté en Cour suprême d'imputer la responsabilité de cette situation à la province de Québec.

Cité de Montréal

RÔLES POUR AMÉLIORATIONS LOCALES

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, nommé suivant les dispositions de l'article 1045 de la Charte de la Cité, que les rôles de cotisation pour expropriations et la construction de pavages et de trottoirs aux endroits suivants ont été préparés et sont maintenant déposés en son bureau, Service des Estimations, Edifice Cadillac, 510, boul. St-Laurent, où ils peuvent être vus et examinés par les parties intéressées conformément à l'article 1048 de la Charte de la Cité, jusqu'à mardi, le 26 juin 1962, à 3 heures p.m.

— EXPROPRIATIONS —

RUE ANDRE-JOBIN — Acquisition des immeubles requis pour le prolongement de la rue André-Jobin, vers le nord, jusqu'au boulevard Henri-Bourassa;
AVENUE LAFLAMME — Acquisition des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Laflamme, entre l'avenue Henri-Julien et la rue St-Denis;
RUELLE — Acquisition des immeubles requis pour l'ouverture et l'élargissement de la ruelle nord-sud sise à l'ouest de la rue St-Denis, entre l'avenue Laflamme et le boulevard Métropolitain;
PLACE DE ST-CASTIN — Acquisition des immeubles requis pour l'ouverture d'une rue (Place de St-Castin) sise au nord du boulevard Gouin, à l'ouest de la rue Coutlée.

— PAVAGES —

LES RUELLES situées dans le quadrilatère borné par le boulevard Desmarchais, les rues Briand, Springland et Hadley;
LA RUELLE située au sud de l'avenue Charland et s'étendant de l'avenue Larose à la rue Emile;
LES RUELLES situées dans le quadrilatère borné par les rues Eadie, Denonville, Hadley et Cardinal;
LES RUELLES situées dans le quadrilatère borné par les rues Jogues, Springland, Mazarin et Jolicoeur;
LES RUELLES situées dans la quadrilatère borné par les rues Eadie, Le Caron, Hadley et de Villiers;
LA RUELLE située au sud de la rue Rachel et s'étendant de la rue Aylwin à la rue Jolliette;
LA RUELLE située au nord de la rue La Fontaine et s'étendant de la rue Nicolet à l'avenue Valois.

— TROTTOIRS —

PLACE ARTHUR-BUIES (côté est) — D'une partie du lot 395-281, vis-à-vis la rue Ontario, vers le nord, jusqu'au lot 395-270;
RUE BEAUCLERK (deux côtés) — Entre les rues La Fontaine et Ontario;
RUE BEAUSEJOUR (côté ouest) — Entre les rues Béique et Beauséjour;
RUE BEIQUE (deux côtés) — De la rue Beauséjour, vers l'ouest, jusqu'aux lots 87-2-10 et 87-2-12;
BOULEVARD BERNARD (deux côtés) — Entre les rues de Forbin-Janson et de Grosbois;
AVENUE BOURBONNIERE (deux côtés) — Entre les rues Adam et de Rouen;
AVENUE BOURRET (deux côtés) — De la rue Lavoie, vers l'est, jusqu'à une partie des lots 120-1 et 120-1-36 situés à l'ouest de la rue Légaré;
RUE DUCHESNEAU (deux côtés) — Entre les rues Bellerive et Notre-Dame;
RUE GALT (deux côtés) — Entre la rue Drake et le boulevard de la Vérendrye;
CHEMIN HILLSDALE (côté ouest) — De l'avenue Van Horne, vers le nord, jusqu'au lot 63-1155 inclusivement (trottoir existant);
RUE JEAN-BRILLANT (deux côtés) — Entre le chemin de la Côte-des-Neiges et la rue Légaré;
RUE JETTE (deux côtés) — Entre les rues Ney et Hochelaga;
RUE DE JUMONVILLE (deux côtés) — Entre les rues Louis-Veuillot et Bossuet;
RUE LA FONTAINE (deux côtés) — Entre l'avenue Haya et la rue Beauclerk;
RUE LAPERLE (deux côtés) — Entre les boulevards Henri-Bourassa et Gouin;
AVENUE LAROSE (deux côtés) — Entre la rue Sauvé et la rue Projetée 126-678, 126-714, etc., située au nord des voies du C.N.R.;
RUE LAVOIE (deux côtés) — Entre le chemin de la Côte-Ste-Catherine et l'avenue Bourret;
RUE LEGARE (deux côtés) — Entre la rue Jean-Brillant et l'avenue Lacombe;
RUE LEMIEUX (deux côtés) — De la rue Vézina, vers le nord, jusqu'aux lots 111-125 et 111-123 (trottoirs existants) situés au sud de la rue Mackenzie;
RUE DE LOUVAIN (deux côtés) — De la rue Dirval et du lot 344-1067, vers l'ouest, jusqu'à la rue Meilleur;
RUE DE LOUVAIN (deux côtés) — Du boulevard St-Laurent, vers l'ouest, jusqu'au lot 344-1018 (trottoirs existants), et la rue Dirval;
RUE DE MALINES — (deux côtés - où requis) — Entre la rue St-Denis et le haut niveau ouest de la rue Berri;
RUE DE MARSEILLE (deux côtés) — Entre la rue French et le boulevard Bernard;
AVENUE McGILL COLLEGE (deux côtés) — Entre les rues Cathcart et Ste-Catherine;
AVENUE PATRICIA (deux côtés) — De l'avenue Westmore et d'une partie du lot 142-56 (trottoir existant) vers le sud, jusqu'aux lots 142-56 et 142-92 incl. (trottoirs existants) situés au nord de l'avenue Chester;
RUE VEZINA (deux côtés) — Entre l'avenue Victoria et la rue Lemieux.

Les contribuables ayant des plaintes à faire contre lesdits rôles devront produire ces plaintes le ou avant la date ci-dessus mentionnée, et le mardi 26 juin 1962, à 3 heures p.m., en son bureau, Edifice Cadillac, 510, boul. St-Laurent, le soussigné entendra les intéressés au sujet des dites plaintes.

L'Estimateur de la Cité,
CAMILLE-R. GODIN.

Edifice Cadillac,
510, boul. St-Laurent, Montréal,
le 12 juin 1962.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE & FILS LTÉE
Courtiers d'assurances agréés
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
1411, rue Crescent
Victor 9-2371

BREVETS D'INVENTION

MARQUES de COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays
Marion, Marion, Robic & Bastien
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL 25

DACTYLOGRAPHES

DACTYLOGRAPHES
"Tout pour le bureau"
Dactylographes, machines à additionner, à écrire les chèques, classeurs, pupitres, armoires, etc.
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
44 ouest, rue St-Jacques, Montréal
Tél. VI. 4-3491. R.-T. Armand

ELECTRICIEN

Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien — Réparations
RA. 1-9630
6305, 25e ave. Rosemont

MEDECIN

Dr C. MELILLO
Gradué d'Europe
Génito-urinaires, peau, sang, glandes, désordres psychosomatiques sexuels, nerveux, impotence, infériorité, anxiété, timidité, dépression, bégalement, alcoolisme, obésité, rhumatismes, circoncision.
134 ouest, Sherbrooke. — VI. 5-8356

PSYCHANALYSTE

PSYCHANALYSTE
H. C. VALOIS LONGTIN
Dépression psychique
Troubles de caractère
Orientation
CR. 6-6626
418 SHERBROOKE EST — VI. 5-8058

Lisez et faites lire Le Devoir

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Sauvegarde
MONTREAL

Enlèvement des déchets
CITE DE MONTREAL

AVIS IMPORTANT

Changements de la journée et des heures de collecte

Les résidants qui n'ont pas encore été avisés de ces changements dans leur secteur doivent prendre note que, à compter du 18 juin 1962, les nouvelles heures de collecte des déchets seront en vigueur et que l'enlèvement sera fait à ces endroits entre 8 heures du soir et minuit, et qu'aucune sortie de déchets ne devra se faire avant 6 heures du soir, le jour fixé pour la collecte.

Des avis indiquant les jours de collecte seront distribués de porte en porte et devront être conservés et consultés au besoin.

LE DIRECTEUR,
SERVICE DE LA VOIE PUBLIQUE.

CANADA
PROVINCE de QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
No 571 888

DAME CELINE RICHARD, secrétaire, domiciliée et résidant au no 4830-7ième ave, Rosemont, épouse séparée de biens de Thomas Clark, dûment autorisée aux fins des présentes,

Demanderesse,
vs
LE DIT THOMAS CLARK, vendeur, domicilié et résidant à Sarnia, Ontario,
Défendeur,

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur THOMAS CLARK de comparaître d'ici un mois.
Montréal, le 8 juin 1962.
G. BLANCHET
député-protonotaire
Me ROLAND ROBILLARD,
524 ouest, rue Jean-Talon,
Montréal, P. Q.
Procureur de la demanderesse

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
OTTAWA, ONTARIO

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention "Soumission pour entretien — dragage," seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est, le 22 juin 1962, pour le dragage dans le chenal maritime du Saint-Laurent entre la courbe de Yamachiche (lac St-Pierre) et l'alignement banc Brûlé - St-Michel (Saint-Jean, I.O. - West Sands - East Narrows) comprenant environ 78,500 verges cubes en amont de Québec et 200,000 verges cubes en aval de Québec. Les dragues et autre matériel devant être utilisés pour les travaux devront:
a) être immatriculés au Canada ou au Royaume-Uni; et
b) avoir été fabriqués au Canada ou au Royaume-Uni et, dans le cas de matériel du Royaume-Uni, avoir été au Canada pendant au moins une année avant la date de la demande de soumission. La preuve d'immatriculation devra accompagner la soumission.

On pourra examiner les devis et autres documents de soumission au bureau de l'ingénieur en chef de la Division du chenal maritime du Saint-Laurent, ministère des Transports, 305 ouest, rue Dorchester, Montréal 1, et en obtenir des exemplaires sur dépôt d'un chèque visé de $25 établi à l'ordre du Receveur général du Canada.

Le secrétaire,
F. T. COLLINS.

Le 7 juin 1962.

AVIS
REGIE des ALCOOLS du QUEBEC

Avis est par la présente donné que les personnes ci-après mentionnées ont fait une demande de permis à la Régie des alcools du Québec :

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
BREAULT, Guy M.	Cad. 191, sud 696-695 rue Bélanger, près de la 29e Avenue, Rosemont	Taverne
VOUTSINAS, Spiro "Dominion Rest. Inc."	645, Notre-Dame Lachine	Restaurant

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ces permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis.

L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi d'un permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus, par poste recommandée à :

REGIE des ALCOOLS du QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER
CASE POSTALE 1058, PLACE D'ARMES
MONTREAL, P.Q.

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du code civil, que S. ROHRLICK & SONS LIMITED dont le siège principal des affaires dans la Province de Québec est situé dans la cité de Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de garantie, par acte portant la date du 4e jour de juin 1962, et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 4ième jour de juin 1962, sous le numéro 1603638.
Ce 7ième jour de juin 1962.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE de QUEBEC
District de Montréal

COUR DE MAGISTRAT
Pour le district judiciaire de Montréal
No 670 174

ADOLPHE LEBLANC, boulanger, domicilié en la ville de Saint-Jean, district d'Iberville,

Demandeur,
contre
JEAN-PAUL JEAN, actuellement résidant à Montréal, dit district,
Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur JEAN-PAUL JEAN de comparaître dans un mois.
Montréal, le 11 juin 1962
Georges DUSSAULT,
député-greffier
Me ROLAND TREMBLAY
112, rue St-Jacques
(suite 3)
Saint-Jean, P. Q.
Procureur du demandeur

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Les Marguilliers de la Paroisse Saint-Zotique, comté de Soulanges, recevront jusqu'à cinq heures de l'après-midi, le 27 juin 1962, au presbytère de Saint-Zotique, des soumissions pour l'ameublement au complet de l'église paroissiale, selon les plans et les détails préparés par les architectes Perron & Perron.

Ces soumissions seront scellées et adressées au presbytère de Saint-Zotique, comté de Soulanges. Les soumissionnaires pourront se procurer les documents nécessaires à la préparation de leur soumission moyennant la somme de $25.00, au bureau des architectes Perron & Perron, 5362 rue Louis- Colin, Montréal, 26.

Les Marguilliers ne s'engagent pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Les soumissionnaires ne pourront pas assister à l'ouverture officielle des soumissions.

PERRON & PERRON,
architectes.

CANADA
PROVINCE de QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
No 570844

EDMOND LEGAULT, propriétaire de Taxi et rentier, domicilié au numéro 1833 est rue Marie-Anne, dans les cité et district de Montréal,

Demandeur
vs
LOUIS-JOSEPH LEONARD, mécanicien, demeurant à St-François de Sales, comté de Laval, district de Montréal,
Défendeur,
&
G. ALBERT, es-qual., Registrateur de la division d'enregistrement de Laval,
Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur LOUIS-JOSEPH LEONARD de comparaître d'ici un mois.
Montréal, le 8 juin 1962.
Omer HARDY
député-protonotaire
Mes Beauregard, Brisset, Reycraft & Chauvin,
620 ouest, rue Saint-Jacques,
Montréal, P. Q.
Procureurs du demandeur

Office des Autoroutes du Québec
Province de Québec

SOUMISSIONS

Projet B-62

L'Office des Autoroutes du Québec demande des soumissions pour les travaux de terrassement, fondation et revêtement en béton bitumineux (alternative "A") et revêtement en béton de ciment (alternative "B") de l'Autoroute des Laurentides, dans les municipalités de la ville et de la paroisse de St-Jérôme, comté de Terrebonne. Longueur 6.57 milles.

On pourra obtenir un exemplaire des plans, devis et formule de soumission en faisant parvenir un chèque visé ou un mandat de poste au montant de $50 non remboursable, au

Ministère de la Voirie,
Bureau E-5
Hôtel du Gouvernement
Québec
ou
l'Office des Autoroutes
du Québec
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal

Seuls ont droit de soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre de "l'Office des Autoroutes du Québec" ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond) équivalant à 10 pour cent du total de la soumission.

Les soumissions devront être adressées au ministère de la Voirie, Service des Contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 2h.30 P.M., heure avancée de l'est, mercredi le 4 juillet 1962, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure. Elles devront porter sur l'enveloppe les mots "Soumission pour contrat B-62".

L'Office des Autoroutes du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Jacques TASCHEREAU,
secrétaire,
Office des
Autoroutes du Québec

AVIS LEGAL

AVIS est par les présentes donné que CARMEL HOSIERY LTD, constitué en corporation, en vertu de la Loi des compagnies de Québec, ayant son siège social dans la ville de Montréal, s'adressa au Procureur Général de la Province, pour l'abandon de sa chartre.
Montréal, le 8 juin, 1962.
Secrétaire
Esther Anne Rosenfield

Bientôt
Jules et Jim
de François Truffaut

INSTITUT DE PAPETERIE

de la province de Québec
2250, rue St-Olivier, Trois-Rivières
Directeur: M. Gaston Francoeur

COURS REGULIERS DU JOUR

— Contrôles et instruments —
— Fabrication des pâtes et des papiers —

INSCRIPTION : jusqu'au 22 juin
EXAMENS D'ADMISSION : 26 et 27 juin

L'Enseignement spécialisé du Québec maintient un système de prêts-bourses à l'intention des jeunes qui ne peuvent s'inscrire aux cours faute d'argent. S'adresser aux autorités de l'école pour de plus amples renseignements.

"QUI S'INSTRUIT... S'ENRICHIT"

Enseignement technique agricole : — Les candidats qui désirent s'inscrire aux nouveaux instituts techniques agricoles de St-Hyacinthe et de Ste-Anne-de-la-Pocatière devront subir le même examen d'admission que les candidats à l'enseignement spécialisé et ce à l'école de métiers ou à l'institut de technologie le plus proche de leur domicile.

MINISTERE de la JEUNESSE

Hon. Paul Gérin-Lajoie
Ministre
Joseph-L. Pagé, *Sous-Ministre* — Gustave Poisson, *Sous-Ministre associé*

Evitez les Risques, Plantez des ROSIERS cultivés en POTS,
en Fleurs ou prêts à Fleurir.
Choix des plus belles **variétés. Hybrides de Thé, Floribunda, Grandiflora.**
Ch. $2.25; 6 pour $12.00; 12 pour $22.50.
En **arbres** ou sur **tiges** (floribunda), ch. $4.95.
Prix f.à.b. magasin. **Venez** choisir sur place. (47)
W. H. PERRON & Cie Ltée
515 BOUL. LABELLE, CHOMEDEY, P.Q. (L'ABORD A PLOUFFE) TEL. MU. 1-1615

COMPTABLES AGRÉES

MEMBRES DE
L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉES DE QUÉBEC | THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC
— Etabli en 1880 —
C.-D. Mellor, C.A., Sec. Administratif
Edifice des Comptables Argéés, 630 ouest, rue Lagauchetière — Tél.: UN. 1-1891

J. A. W. ARCHAMBAULT & ASSOCIES
Comptables agréés
A.W. Archambault, C.A. D. Marchand, C.A. J.H. Boivin, C.A. Gérald Arbour, C.A. Paul Lafleur, C.A.
159 o., rue Craig. UN. 1-1491

ARMAND & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Jean Armand, C.A., 333 est, rue Craig, Tél. UN. 4-7768 — Marcel Armand, C.A., 300 ouest, boul. Henri-Bourassa, Tél. 331-1220

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS
Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talon
RE. 1-7601
Ville Mont-Royal

LORENZO BÉLANGER & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Nineteen Eighty Sherbrooke West Building
WE. 7-4238

PAUL E. BONNIER & CIE
Comptables agréés
Paul E. Bonnier, C.A. Marcel M. Ducharme, C.A. Marcel F. Mercier, C.A.
132 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal VI. 2-2761

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables agréés
H.M. Caron, C.A. L.J. Carrière, C.A. J.B. Gick, C.A. A.W. Gilmour, C.A. G.P. Keeping, C.A. J.D. Morrison, C.A. E. Stamp, C.A.
Associés résidants
500 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal
Toronto — Hamilton — London
Windsor — Winnipeg — Regina
Calgary - Edmonton - Vancouver

COURTOIS, FREDETTE & CIE
Comptables agréés
P.E. Courtois, C.A., R. Courtois, C.A. F. Fredette, C.A., R.R. Pouliot, C.A. M. Lajeunesse, C.A., R. Poupart, C.A. G. Charette, C.A., L. Robillard, C.A.
10 ouest, rue Saint-Jacques
Tél.: 842-8621

LUCIEN DAHME
Comptable agréé
Edifice de La Sauvegarde
152 est, rue Notre-Dame
UN. 6-2681

DENIS, ANDRÉ, HOULE & CIE
Comptables agréés
J.-P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A. Marcel André, L.S.C., C.A. Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A. Olivier Sasseville, B.A., L.S.C., C.A. J.-Emile Fournier, B.A., L.S.C., C.A. Germain Desmarais, C.A.
57 ouest, Saint-Jacques
VI. 5-5208

DESCHAMPS & GROTHÉ
Comptables agréés
J. Arthur Deschamps, C.A. René F. Grothé, C.A.
1411 Crescent, Montréal 25
VI. 5-3248

DUCHARME, ROULEAU & CIE
Comptables agréés
J. Omer Ducharme, C.A. J.-Paul Rouleau, C.A. Bernard Dumais, C.A. Jacques Beaulieu, C.A.
170 est, boul. Dorchester
Suite 120 UN. 6-8601

ROGER GAUVIN & CIE
Comptables agréés
Roger Gauvin, C.A. Pierre Lajoie, C.A.
1440 ouest, Sainte-Catherine
Montréal UN. 6-7134

GÉRARD LABELLE
Comptable agréé
3414, avenue du Parc
Suite 309 VI. 9-1281

LACHANCE, BROSSEAU, ALLARD & CIE
Comptables agréés
Bernard F. Lachance, C.A. Pierre Y. Brosseau, C.A. Denis Allard, C.A. Roger Morin, C.A.
6902 Côte des Neiges
RE. 1-3371

GEORGES LAFONTAINE, B.A., L.S.C.
Comptables agréés
7070 Chemin de la Côte des Neiges
MONTREAL 16 — RE. 1-1491

LAVALLÉE, BÉDARD, LYONNAIS, GASCON & ASSOCIÉS
Comptables agréés
H. Lavallée, C.A. R. Bédard, C.A. R. Lyonnais, C.A. L. Gascon, C.A. J. Lussier, C.A. J. Desmarais, C.A. P. Noiseux, C.A. R. Sénécal, C.A. D. Crockett, C.A. M. St-Louis, C.A. G. Préfontaine, C.A. M. Demers, C.A. P. Bédard, C.A. A. Lussier, C.A. P. Hébert, C.A. A. Harel, C.A. R. Fontaine, C.A. J. Bouvette, C.A.
10 est, rue Saint-Jacques
Montréal UN. 1-6325
TROIS-RIVIERES — SHERBROOKE

LEMIRE, ROULEAU & CIE
Comptables agréés
R. Lemire, C.A. R.M. Rouleau, C.A.
3189, rue Masson, Montréal
RA. 9-5215

MAHEU, NOËL & CIE
Comptables agréés
J.E. Maheu, C.A. A. Noël, C.A. R. Maheu, C.A. B. Robert, C.A. A.R. Faggiolo, C.A. J. Bessette, C.A. M. Hurtubise, C.A. G. Amideneau, C.A. G. Landry, C.A. Rey. Maheu, C.A. L. Dion, C.A. L.M. Tanguay, C.A. L. Jarry, C.A. N. Charbonneau, C.A. M. Letellier, C.A.
276 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal VI. 2-6651
SHERBROOKE Tél. : 319-5141

McDONALD, CURRIE & CO.
COOPER BROTHERS & CO.
Comptables agréés
507 Place d'Armes. VI. 9-8311
Montréal, Québec, Ottawa, Toronto, Saint John, Charlottetown, Halifax, Rimouski, Sherbrooke, Hamilton, Kitchener, Winnipeg, Edmonton, Calgary, Vancouver
Firme internationale associée :
COOPERS & LYBRAND

MESSIER, JACQUES & CIE
Comptables agréés
Roger Messier, C.A. Robert Jacques, C.A. Regent Gauthier, C.A. Yvon B. Allard, C.A.
455 ouest, rue Craig
UN. 6-6791

NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables agréés
Jacques R. Nadeau, C.A. Albert Paquet, C.A. Guy Quimet, C.A. Gilles Blondin, C.A. Guy Laniel, C.A.
1245 o., Sherbrooke - UN. 6-4881

PROULX, D'ORSONNENS & CIE
Comptables agréés
René Proulx, B.A., C.A. Guy D'Orsonnens, B.A., C.A.
10 ouest, Saint-Jacques
VI. 4-3017

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARE & CIE
Comptables agréés
J. Raymond, C.A. G. Chabot, C.A. G. Martin, C.A. J. Paré, C.A. J. Brisette, C.A. P. Paquin, C.A. J. Girard, C.A. F.H. Godin, C.A. J. P. Roy, C.A. D. Bilodeau, C.A.
132 ouest, Saint-Jacques
VI. 2-3811

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
7000 Ave. du Parc, Suite 301
Montréal 15 CR. 4-2797

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX & ASSOCIÉS
E. H. KNIGHT & CO.
Comptables agréés
MONTREAL
QUEBEC — RIMOUSKI

TROTTIER & LEBLANC
Comptables agréés
L.J. Trottier, C.A., F.E. Leblanc, C.A. J.G. Faucher, C.A.
1500, rue Stanley. VI. 2-7957
418 rue St-Sulpice. VI. 2-2703

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS
Comptables agréés
C.A. Desroches, C.A. Fernand Rheault, C.A.
210 o. b. Crémazie DU. 8-9251

VIAU & ROBIN
L.-D. Viau, C.A., H. Lionel Robin, C.A. Jacques R. Chadillon, C.A. Armand H. Viau, C.A. J. Serge Gervais, C.A.
4926 Ave. Verdun, Verdun
PO. 9-3871

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Fleming : le dollar à un taux définitif

OTTAWA — Le ministre des finances, M. Fleming, a déclaré dimanche soir que le gouvernement ne songe pas à modifier le taux actuel d'échange du dollar canadien à 92½ cents par rapport au dollar américain.

Le taux "est définitif et final", a dit M. Fleming dans une déclaration émise par son bureau.

"Nous sommes décidés à maintenir le taux de 92½ cents malgré les pressions de toutes sortes".

Le ministre de l'agriculture, M. Alvin Hamilton, avait déclaré vendredi à une conférence de presse à Vancouver qu'il était en faveur d'une autre dévaluation du dollar à 90 cents. Il avait précisé que le taux de 92½ cents, établi le 3 mai, constituait en fait un compromis entre les membres du cabinet et avait ajouté que le taux de 90 cents "était une stabilisation naturelle qui se défend par notre balance commerciale défavorable".

Comment améliorer les relations Canada - E.-U.

PITTSBURGH — M. R. A. Farquharson, responsable de l'information à l'ambassade canadienne à Washington, a déclaré lundi que les relations entre le Canada et les Etats-Unis s'amélioreraient si les communications publiques pouvaient se faire aussi efficacement que les conversations bipartites entre les gouvernements des deux pays.

M. Farquharson a dit que les relations entre les deux pays n'ont jamais été meilleures, mais que si les grands moyens de diffusion accomplissaient un travail aussi efficace que les diplomates, le travail de ces derniers en serait grandement facilité.

Dix-huit publications qui disparaîtront

TORONTO — M. Joseph J. Wallace, président de Wallace Publishing Co. Limited, a annoncé lundi la vente des 18 publications de son entreprise. M. Wallace a dit également qu'il se retirait d'affaires, afin de consacrer plus de temps à d'autres intérêts. Les acquéreurs sont trois maisons d'éditions bien connues: Southam-MacLean, Age Publications Limited, et MacLean Hunter Publishing Company.

Southam-MacLean s'est porté acquéreur de 10 des 18 publications de la société Wallace; les deux autres compagnies en ont acheté quatre chacune, mais il semble que des dix-huit publications, seulement une seule sera maintenue sur le marché par les nouveaux propriétaires. Les autres disparaîtront.

Les Canadiens votent en Afrique centrale

LEOPOLDVILLE — Plus de 300 soldats canadiens voteront cette semaine en Afrique centrale.

C'est la première fois que des soldats canadiens cantonnés au Congo votent. Les militaires canadiens faisant partie de la force des Nations unies dans ce pays ont droit de voter comme tous les autres soldats canadiens dans le monde.

Les militaires canadiens sont cantonnés dans sept villes importantes du Congo: Stanleyville, Albertville, Bukavu, Elisabethville, Kamina, Kindu et Luluabourg.

Rupture entre des organismes culturels

HAMILTON — La conférence nationale des universités et collèges canadiens a décidé de rompre temporairement ses liens avec la conférence des sociétés savantes.

Les délégués de la CNUCC ont expliqué qu'ils craignent que l'identité de cet organisme soit noyée dans le flot d'activités de la Conférence des sociétés savantes.

M. Claude Bissell, président de l'université de Toronto, a déclaré que le conseil de direction de la Conférence nationale des universités et collèges canadiens désirait par là "démontrer au public l'importance des universités".

"Si nous tenions nos délibérations indépendamment des autres organismes, cela nous fournirait l'occasion d'y apporter toute l'importance et le poids qu'elles méritent."

Enrichir le Canada par sa jeunesse

HAMILTON — Le R. P. Henri Légaré, recteur de l'université d'Ottawa et président de la Conférence nationale des universités et collèges du Canada, a déclaré dimanche que le fait d'investir dans notre jeunesse est une des meilleures manières d'enrichir notre pays.

Parlant à l'ouverture de la réunion annuelle de la Conférence, il a demandé aux délégués d'entreprendre une étude sérieuse du bilinguisme au Canada.

Il a ajouté que l'humanisme est une culture essentielle aux Canadiens français et que la définition de l'homme et de ses possibilités infinies repose à la source même de la civilisation canadienne française.

Héritage confirmé par la Cour suprême

OTTAWA — La Cour Suprême du Canada a décidé, hier, que Linda Hambley, de Toronto, a droit à un héritage de $500.000 en vertu d'un testament de son grand-père adoptif. Le tribunal a été unanime à rejeter la demande de deux hôpitaux qui désiraient en appeler de la décision d'un tribunal inférieur de l'Ontario. Mlle Hambley était la fille adoptive de Mme Mary Elizabeth Hambley, fille unique de Charles S. Blackwell, millionnaire anglais ayant fait fortune dans les confitures et les marinades.

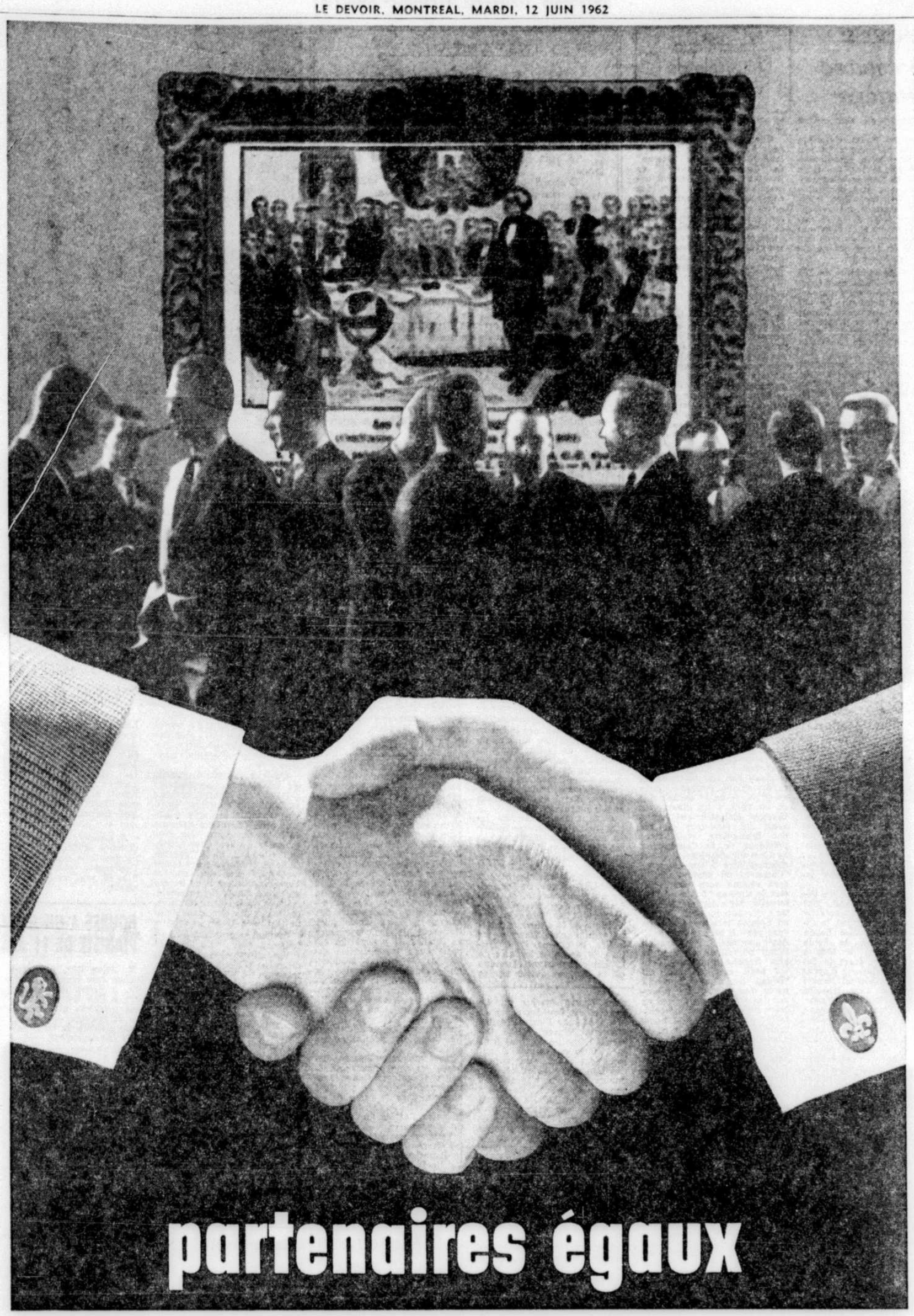

DANS LA CONFÉDÉRATION

Les "75" se sont donné pour tâche de servir le Canada français ... de donner à la Confédération une orientation nouvelle ... de lutter sans relâche à Ottawa pour permettre au Québec d'exercer pleinement son autonomie. Par l'effort concerté des "75", les Canadiens d'expression française et anglaise deviendront des partenaires égaux dans la Confédération.

LES 75

l'équipe
la volonté
la force du Québec
dans

LE PARTI LIBÉRAL DU CANADA

Parti libéral du Canada

DÉCLARATION DE M. PEARSON

"Le gouvernement libéral que je dirigerai au lendemain du 18 juin fera en sorte que les provinces puissent avoir recours à tous les moyens constitutionnels pour se réaliser pleinement. Cette conception nouvelle des relations fédérales-provinciales n'est pas la seule préoccupation du Parti libéral du Canada dans le domaine d'un fédéralisme authentique. Nous, libéraux de tout le pays, voulons repenser entièrement la Confédération canadienne, lui donner une orientation nouvelle, car c'est notre profonde conviction que les canadiens de langue française et les canadiens d'expression anglaise sont des partenaires égaux dans un Canada dynamique, promis à une grande prospérité et un avenir brillant. Sur ce plan, les députés libéraux du Québec auront un rôle vital à jouer à Ottawa. Nous croyons sincèrement que les 75 candidats qui forment l'équipe libérale du Québec dans le Parti libéral du Canada ont raison de vouloir, comme groupe, travailler à Ottawa pour une authentique Confédération canadienne. Leur attitude et leur désir sont conformes à l'esprit et à la lettre du programme que nous soumettons au peuple, et nous comptons sur leur collaboration de tous les instants pour la réalisation intégrale de ce programme."

(Extrait du discours prononcé à Sherbrooke, le 11 mai 1962)

COLLABORATION AVEC LES PROVINCES — L'unité nationale et la bonne administration du pays dépendent d'une étroite collaboration entre Ottawa et les provinces. Cette collaboration efficace entre les gouvernements repose d'abord sur le respect absolu des droits des provinces dans les domaines qui relèvent de leur juridiction. Ce respect absolu se reflétera dans toutes les mesures que prendra un nouveau gouvernement libéral.

ÉLIMINATION COMPLÈTE ENTRE LES PROVINCES DES INÉGALITÉS DANS LE RENDEMENT DES TAXES DIRECTES — C'est là la seule façon de permettre aux provinces d'adopter des normes semblables de services et d'offrir ainsi des chances égales à tous les Canadiens. Un nouveau gouvernement libéral versera aux provinces des paiements de péréquation qui leur garantiront, dans les champs conjoints de taxation, les mêmes revenus par habitant que ceux que retire la province la plus riche.

FORMULE D'OPTION APPLIQUÉE AUX PROGRAMMES CONJOINTS, AUX BOURSES D'ÉTUDES ET AUX SUBVENTIONS AUX UNIVERSITÉS — Si certaines provinces le désirent, elles devraient, sans perte d'argent, pouvoir se retirer des programmes conjoints déjà bien établis qui comportent des dépenses régulières payées par le gouvernement fédéral. Ottawa accordera alors à ces provinces une compensation égale à ce qu'il lui en coûte, en diminuant ses propres impôts directs et en augmentant les paiements de péréquation. Il en sera de même lorsque certaines provinces refuseront de prendre part à de nouveaux programmes conjoints que le gouvernement fédéral pourrait croire opportuns. Dans le cas des bourses d'études et des subventions aux universités, un nouveau gouvernement libéral offrira sans conditions — aux provinces qui le préfèrent — des ressources financières équivalentes.

PARFAITE ÉGALITÉ DES LANGUES ET DES CULTURES FRANÇAISE ET ANGLAISE — Cette égalité doit être de règle dans tous les services du gouvernement fédéral; par exemple, les fonctionnaires de langue française pourront à l'instar de leurs collègues de langue anglaise, utiliser leur langue maternelle dans l'exercice de leurs fonctions.

ADOPTION D'UN HYMNE ET D'UN DRAPEAU CANADIENS DISTINCTIFS—Dans les deux ans qui suivront son accession au pouvoir, un nouveau gouvernement libéral soumettra au parlement le dessin d'un drapeau qu'on ne pourra confondre avec l'emblème d'aucun autre pays. Une fois adopté, il deviendra le drapeau du Canada. L'"O Canada" sera proclamé notre hymne officiel.

DÉVELOPPEMENT DE LA RADIODIFFUSION — Il y a lieu d'assurer le développement parallèle de l'initiative publique et de l'initiative privée dans le domaine de la radiodiffusion, mais avec un organisme de contrôle impartial et plus efficace. Un nouveau gouvernement libéral rétablira le moral et le prestige de la Société Radio-Canada. Les réseaux radiophoniques seront étendus afin de permettre à tous les Canadiens de profiter des deux cultures française et anglaise.

(Extrait du manifeste du Parti libéral du Canada)

À LA COMÉDIE CANADIENNE

Concert en présence de la reine-mère

La critique Musicale de Gilles Potvin

Un concert de gala, en présence de Sa Majesté la reine-mère Elisabeth, marquait dimanche soir dernier, à la Comédie-Canadienne, la clôture de la quatrième session des Festivals de musique du Québec. Fondée à Montréal dans le but de découvrir et de favoriser la carrière de jeunes talents, l'organisation possède maintenant des filiales dans plusieurs autres villes, notamment Québec, Sherbrooke, Chicoutimi, Rimouski et Hull. Selon les organisateurs, 18,250 jeunes instrumentistes et chanteurs ont, cette année, participé aux épreuves qui ont duré près d'un mois.

Le concert de dimanche, télédiffusé sur les antennes de Radio-Canada, présentait quelques-uns des gagnants qui se sont fait entendre avec orchestre, sous la direction de Françoys Bernier, directeur de l'Orchestre symphonique de Québec et directeur des études au Conservatoire de musique et d'art dramatique, section de Québec.

Paul Berkowitz, jeune pianiste de 13 ans, s'est honorablement tiré d'affaire dans le mouvement initial du Concerto en fa mineur de Bach. Il joue avec assurance et une maîtrise inattendue pour un si jeune musicien. D'autre part, il fut nettement surpassé par Henri Brassard, 12 ans, originaire de St-Siméon de Charlevoix, qui fit entendre le premier mouvement du Concerto en sol majeur de Mozart. Ce pianiste fut la découverte de la soirée. Il joue avec une facilité étonnante, un sens de la nuance et du phrasé qui semblent naturels et qui sont tout à l'honneur de ses professeurs.

Jacqueline Boux, violoniste de 16 ans, de Sherbrooke, manie l'archet avec sûreté malgré quelques légères fautes de justesse. Sa technique est convenable, sans être particulièrement brillante. Elle interpréta le premier mouvement du Concerto No 7, en ré majeur, de Mozart avec beaucoup d'enthousiasme et un sens musical qui est là et qui ne demande qu'à être mûri.

La Chorale féminine de l'Ecole Vincent-d'Indy se fit ensuite l'interprète de deux oeuvres de son directeur, le chef d'orchestre roumain Remus Tzincoca, un Pater Noster et "Fête du Printemps", deux pièces pour voix de femmes et orchestre.

L'ensemble est formé de voix fraîches et chante avec une justesse et une diction admirables. Les oeuvres de M. Tzincoca sont d'un intérêt soutenu et fort bien écrites pour les voix et l'orchestre. Le Pater Noster sur un thème byzantin possède un charme particulier. Ses modulations abruptes rappellent un peu la musique religieuse de Stravinsky. "Fête du Printemps" est d'inspiration populaire, avec une saveur tzigane non déguisée. M. Tzincoca dirigea choeur et orchestre avec autorité.

La seule chanteuse entendue au cours de la soirée, Geneviève Perrault, présenta le grand air de "La Favorita" de Donizetti, "O mio Fernando". La voix est de qualité moyenne avec un aigu un peu difficile. Elle a semblé nerveuse, ce qui a probablement nui à son rendement.

Un pianiste ontarien, Cornelis Rodert, âgé de 22 ans, a joué le mouvement "Scarbo" de "Gaspard de la nuit" de Ravel qui avait fortement impressionné le jury lors des épreuves. De très grands pianistes n'arrivent pas à maîtriser cette page archidifficile. M. Rodert la joue très convenablement tenant compte de son âge, mais il lui faudra sans doute encore plusieurs années avant d'en maîtriser et le style et la technique.

Le grand gagnant des épreuves, Claude Savard, fit entendre le premier mouvement du Concerto en la mineur de Schumann et on put se rendre compte qu'il s'agit d'un pianiste à ne pas perdre de vue. Il est bon technicien et surtout, bon musicien. On souhaiterait un peu plus d'éclat dans les passages brillants. Mais quand la partition demande de chanter, il le fait avec aisance. Son jeu, quoique un peu maniéré, est clair et précis. Son succès auprès du public fut amplement mérité.

Dans l'ensemble, la soirée fut d'un intérêt soutenu et démontra l'excellent travail accompli par les Festivals de musique. Françoys Bernier fut, pour ces jeunes artistes, un collaborateur constamment à l'affût. Son choix de tempi et la discrétion de son accompagnement permit aux jeunes artistes de s'exprimer avec aisance.

Sa Majesté la reine-mère remit les grandes bourses provinciales aux gagnants et échangea quelques mots avec chacun des lauréats.

INSTANTANÉ...

Prix Liberté

Ainsi que je le laissais entrevoir dans l' "Instantané" de vendredi dernier, le Mémoire sur la censure cinématographique rédigé par un comité spécial vient d'obtenir le prix "Liberté 1962".

Je suis doublement heureux de cet coincidence.

D'abord parce que je triomphe (modestement), mon pronostic s'étant révélé juste.

Ensuite parce que je trouve que nulle chose, cette année, ne méritait autant que ce Mémoire un tel Prix.

Et d'un seul coup, comme nous parait loin la malheureuse aventure de "Hiroshima, mon amour" que le Français nous avait présenté autrefois amputé, dénaturé, sans rapport aucun avec l'oeuvre originale que nous avions vue par exception, au cours du Festival cinématographique de Montréal, voilà déjà deux ans.

Pourtant que l'on ne s'y trompe pas; le cinéma aura toujours besoin de censure.

Parce qu'il est fait par des commerçants, dans la plupart des cas, et que ces commerçants savent que le meilleur moyen d'attirer le public est encore de parier sur ses plus tristes instincts.

Combien de nus féminins ont sauvé de films, combien de scènes "osées", arrivant on ne sait pourquoi au beau milieu d'un film, ont fait augmenter les recettes.

Mais du moins que soient préservées les oeuvres d'artistes authentiques. Que l'on comprenne que l'art cinématographique comme toutes les autres formes d'art a besoin parfois de s'aventurer sur des corniches surplombant des gouffres périlleux.

La démarcation entre l'art et le commerce est plus facile à faire qu'on ne dit.

Il suffit d'un peu de bonne volonté, de largeur d'esprit, d'indulgence et tout sera dit.

Jean Basile

L'EAU A LA BOUCHE, un film de Doniol-Valcroze, continue sa carrière à la Comédie canadienne. On voit sur notre photographie deux des interprètes de ce film charmant : Alexandra Stewart et Paul Guers.

En juillet: les semaines culturelles de Rabaska

Le Centre international de jeunesse Rabaska a accompli, au cours des dix dernières années, un effort des plus important en matière d'éducation de la jeunesse, de loisirs et de formation d'animateurs d'auberges de la jeunesse.

Chaque année, des spécialistes des disciplines les plus diverses — de la littérature au cinéma, en passant par la photographie et l'éducation physique — ont spontanément et *bénévolement* animé des semaines, dirigé des séminaires et des journées d'études.

Cette année, le Centre international de jeunesse Rabaska est heureux d'annoncer à ses membres et à ses milliers de sympathisants — au Canada français comme au Canada de langue anglaise et aux Etats-Unis — que, du *1er juillet au 2 septembre*, se tiendront des *Semaines culturelles* portant sur la conjoncture politique et la situation culturelle du Canada français, les loisirs, le cinéma, la littérature, la danse et les arts de la scène, la musique classique et le jazz, le dessin et les arts picturaux, l'automatisation et les techniques d'organisation du travail, la traduction, le secrétariat, le syndicalisme, les techniques administratives, la logistique industrielle ("engineering"), la formation d'animateurs d'auberges de la jeunesse, etc.

Outre les exposés, les séminaires, les débats, — le Service linguistique et les cours de langue et de culture françaises à l'intention des Néo-Canadiens — sont prévues la projection de films de la nouvelle vague, des expositions: le livre canadien-français, le livre canadien-anglais, la peinture, la gravure, la photographie, les revues et périodiques de France et du Canada, etc.

La première semaine culturelle se tiendra du 1er au 8 juillet et sera consacrée à la *Situation du Canada français*. Des journalistes, des économistes, des enseignants, des littéraires, des sociologues traiteront de la conjoncture au Québec. Il y aura des exposés sur: les richesses naturelles, la réalité économique canadienne-française, la nationalisation, la planification, la réforme de l'enseignement, le redressement de la langue française au Québec et le rôle de l'Office de la langue française, la condition des Néo-Canadiens, l'éducation des adultes.

Nous vous rappelons que Rabaska est une association légalement autorisée, non confessionnelle, dont le principal objectif, dans le cadre et selon l'esprit "auberge de la jeunesse", est la "promotion" de la jeunesse.

Tous renseignements: Centre international de la jeunesse Rabaska, boîte postale 58, Val-Morin (Québec).

Pour le dixième anniversaire de sa mort Paris rend un hommage rare à Louis Jouvet; une seule lacune: Louis Jouvet et le cinéma

Par René Jeanne

PARIS — Paris vient de rendre hommage à Louis Jouvet, pour le dixième anniversaire de sa mort, un hommage de qualité des plus rares pour un comédien. Cet hommage consiste en une exposition à la Bibliothèque Nationale, exposition fort intelligemment conçue et présentée avec goût, où de vitrine en vitrine et tout le long des murs on peut suivre toute la carrière du grand homme de théâtre que fut Louis Jouvet, à la fois régisseur, électricien, machiniste, décorateur et jusqu'à un certain point architecte, tout cela sans jamais nuire à son activité de metteur en scène et d'acteur, quarante années durant, du Théâtre des Arts de Jacques Rouché et du Vieux-Colombier de Jacques Copeau jusqu'à la Comédie des Champs-Elysées et au Théâtre de l'Athénée où il fut définitivement son maître: c'est toute une vie que ces affiches, ces programmes, ces photos, ces projets et maquettes de décors, ces notes de régie, ces manuscrits amplement annotés rappellent au visiteur qui voudrait pouvoir se pencher sur ces textes, fruits d'une longue expérience et tels que, sans doute, aucun comédien-directeur n'en a laissé derrière lui, toute une vie qui a fourni aux amis du Théâtre les spectacles les plus intelligents, les plus originaux de Paris.

Et, pour compléter cette impression de vie, voici qu'une voix arrive aux oreilles du visiteur: **sa voix!** Enregistrée pour des émissions de la Radiodiffusion-Télévision française, elle ressuscite des scènes de pièces, des fragments de leçons et d'interviews qui rendent sensibles certaines facettes particulières de la personnalité complexe qui fut celle de l'inoubliable interprète de Molière et de Jean Giraudoux, de Jules Romains et de Marcel Achard.

Les organisateurs de l'exposition française de Moscou et ceux de la section française de l'exposition de Bruxelles avaient déjà fait appel à la collaboration de la radio, du magnétophone et du disque, mais c'est la première fois que cette collaboration a pour cadre la Bibliothèque Nationale. Et c'est très bien... Mais! pourquoi cette exposition comporte-t-elle une lacune?

Parmi les centaines de documents qu'elle réunit, pas un seul, en effet, qui concerne le cinéma! Et pourtant le Cinéma a absorbé une bonne part de l'activité de Louis Jouvet: 34 films de 1932 à 1955, le premier étant le **Topaze** de Louis Gasnier d'après la comédie de Marcel Pagnol et le dernier **Une Histoire d'Amour** de Guy Le Franc. Y a-t-il, en France, beaucoup de vedettes de l'écran, même parmi les plus "commerciales" qui puissent en revendiquer autant?

Faut-il attribuer cette lacune au dédain dans lequel certains milieux littéraires et théâtraux continuent à tenir le Cinéma? Ne nous arrêtons pas à cette hypothèse injurieuse et pensons plutôt que, la place leur étant limitée et la manière dont ils disposaient étant extrêmement riche, les organisateurs de cette exposition ont préféré la consacrer tout entière à la présentation du seul Jouvet "homme de théâtre" et sacrifier délibérément à celui-ci "l'homme de cinéma"... A moins qu'il ne faille voir là la confirmation d'une opinion souvent avancée concernant la position de Jouvet en face du Cinéma.

Il n'a y pas longtemps, au cours d'une émission de radio, un journaliste demanda à Jean Renoir qui eut Jouvet parmi ses interprètes des **Bas-Fonds**: "Est-ce que Jouvet aimait le Cinéma?" Et Jean Renoir répondit en vantant les qualités professionnelles du grand acteur. Ce n'était pas répondre. En vérité, Jouvet aimait trop le Théâtre pour aimer le Cinéma. Il ne le disait pas aux interviewers et on devine pourquoi, mais en privé, il ne le cachait pas et, en 1945, à un dîner chez Georges Huisman qui, après avoir été Directeur général des Beaux-Arts, était alors président de la Commission de Contrôle des Films, je l'ai entendu dire à un convive: "Comment un homme intelligent comme vous peut-il aimer le Cinéma?" A quoi l'interpellé répondit du tac au tac: "Comment, cher Jouvet, un homme intelligent comme vous peut-il ne pas l'aimer?" Ainsi amorcée, la conversation s'était poursuivie et, avec la plus franche simplicité, Jouvet avait expliqué que, s'il "faisait du Cinéma," c'était parce que celui-ci lui procurait les moyens de mener en toute liberté son activité théâtrale: aveu hautement honorable et qui a quelque chose d'émouvant. Le Théâtre était sa vie, le Cinéma un gagne-pain!

Comment, dans ces conditions, s'étonner que Jouvet n'ait pas eu dans la vie de l'art de l'écran l'importance qu'il a eue dans la vie de l'art de la scène? Deux fois, il a été **Knock** sur les écrans — en 1933 sous la direction de Roger Goupillières et en 1950 sous sa propre direction en collaboration avec Guy Le Franc. Qui s'en souvient, alors que le Dr Knock qu'il fut sur la scène, nul de ceux qui l'ont vu ne l'a oublié? Sans doute, le moine qu'il fut dans **La Kermesse héroïque** de Jacques Feyder, qui lui valut son premier vrai succès cinématographique est-il encore vivant en bien des mémoires... Et le policier de **Quai des Orfèvres** de G.-H. Clouzot ainsi que le dévoyé du **Carnet de Bal** de Julien Duvivier qui donnait tant d'accent au nostalgique poème de Verlaine: "Dans le vieux parc solitaire et glacé Deux formes ont tout à l'heure passé..."

Souvenirs trop rares! Et comme on regrette que sa carrière cinématographique ne compte rien qui puisse être rapproché de ce que furent pour Raimu **Marius** ou **La Femme du Boulanger**, de ce que sont pour Pierre Fresnay **Monsieur Vincent** et **Le Défroqué**! Que les 34 films dans le générique desquels il mit son nom aient valu auprès des foules une notoriété, une popularité qu'il n'aurait pas connues s'il n'avait, de temps à autre, délaissé les feux de la rampe pour ceux des projecteurs, c'est indscutable et on s'en rendit bien compte lors de ses obsèques où la foule qui vint battre les grilles du cimetière Montmartre ne s'était pas, pour sa grande majorité, présentée souvent aux guichets du Théâtre de l'Athénée pour entendre et voir **La Guerre de Troie n'aura pas lieu, Amphitryon 38, Ondine** ou **L'Ecole des Femmes**.

Que cette popularité, acquise en un domaine qui lui demeurait étranger, ait servi la cause de ce Théâtre qui lui était si cher est non moins indiscutable. C'est pourquoi il est regrettable que les visiteurs de l'exposition de la Bibliothèque Nationale n'y trouvent rien qui leur rappelle "Jouvet et le Cinéma." D'un tel homme, en effet, rien ne doit être laissé dans l'ombre, car, pour ceux qui l'ont admiré et aimé, rien n'est indifférent.

Le 21 juin à l'Esterel première d' "Ubu-Roi"

Jeudi, le 21 juin, à 8 heures 45, aura lieu la première d'Ubu-Roi d'Alfred Jarry, présenté par le théâtre de l'Egrégore.

C'est à Sainte-Marguerite du lac Masson, au domaine d'Estérel, le centre luxueux construit il y a quelque vingt-cinq ans par le baron d'Empain, que l'Egrégore présente ce spectacle. Dans une mise en scène de Jean-Pierre Ronfard, Ubu-Roi, pièce "prophétique et vengeresse des temps modernes" met en vedette François Guillier dans le rôle du "Père Ubu", figure emblématique de la sottise humaine, et Denise Morelle, dans celui de la "Mère Ubu".

Ubu-Roi sera présenté en alternance avec "Le Masque" ("The Great God Brown"), d'Eugène O'Neill, adaptation française de Wilfrid Lemoyne et mis en scène par Roland Laroche, et un spectacle coupé, composé de "La Leçon" et de "La cantatrice chauve", d'Eugène Ionesco, mis en scène par André Pagé.

Pour les décors et éclairages de ces trois spectacles, l'Egrégore a fait appel à Marcel Gendreau, dont les décors et éclairages pour "Les Chants de Maldoror" et "Qui est Dupressin?" avaient été si bien reçus par le public et la critique.

La musique de scène d'Ubu-Roi sera de Gilles Bastien, c.s.c., et celle de "Le Masque", de Claude Léveillé. Solange Legendre a dessiné les costumes des trois spectacles, dont les interprètes sont: Mmes Kim Yarochevshaia, Marthe Mercure, Andrée Saint-Laurent, Denise Morelle, Andrée Lafleur et MM. Jacques Galipeau, Mathieu Poulin, François Guillier, André Pagé, Roland Laroche, Gilbert Fournier et Claude Godbout.

A compter du 21 juin, au domaine d'Estérel, il y aura un spectacle du théâtre de l'Egrégore, tous les soirs, à 8 h. 45, sauf les lundis et les mardis.

BOURSE A UN JEUNE PIANISTE DE 11 ANS

M. Jules Roy, président de Eugène Roy Ltée de l'Assomption, a offert une bourse de $250 à l'un des gagnants des trois premiers prix des Festivals de Musique du Québec, un jeune pianiste de Montréal âgé de 11 ans seulement.

Cette bourse fut remise à l'issue de la soirée de gala que Sa Majesté la Reine Mère Elisabeth avait bien voulu honorer de sa présence.

Cette soirée musicale qui a eu lieu dimanche au Théâtre de la Comédie Canadienne, réunissait également l'hon. Pierre Sévigny, ministre associé de la Défense et son épouse, présidente du comité d'organisation, l'hon. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse et son épouse; son honneur le maire Jean Drapeau et son épouse, M. Claude Deschamps, directeur général des Festivals et M. Pierre Emond, président des Festivals ainsi que, bien entendu, M. et Mme Jules Roy.

Faisant suite à ce concert, une réception intime fut donnée sur la scène du théâtre. Cette réception comprenait une quarantaine de personnes dont M. et Mme Jules Roy qui furent, à cette occasion, présentés à Sa Majesté la reine-mère.

M. Jules Roy est le seul Canadien français à avoir offert une bourse lors de ce gala des Festivals de Musique du Québec.

THÉATRES

ANJOU — "Blaise," 9h. — sam et dim., à 8h.30 — relâche: lundi.
LA POUDRIERE — "Guitare Classique et Flamenco" les 12 - 13 à 8.40 — "Soirées Mozart" les 14 - 15 à 8.40 — "Soirées Bach" les 16 - 17 - 18 à 8.40 — "Quartet de Jazz" les 21 - 22 - 23 à 8.40.
STELLA — Le Rideau Vert — "La puce à l'oreille" — 8h.30 — dimanche, à 2h.30 et 7h.30.

CINÉMAS

ALOUETTE — "West Side Story" — 8h.30; mats: mer., sam. et dim., à 2 heures; dim., à 8 heures.
AVENUE — "Season of Passion" — 1.30 - 3.20 - 5.25 - 7.30 - 9.30
BIJOU — "Guet-apens à Tanger" — 12.15 - 3.33 - 6.31 - 9.49 — "L'enfant à la voix d'or" — 1.46 - 5.04 - 8.22
CANADIEN — "Les Fiancées d'Hitler" — 1.20 - 4.20 - 7.05 - 10.05 — "Fantasia Mexicaine" — 12.00 - 2.50 - 5.45 - 8.40
CAPITOL — "The Man who shot liberty Valance" — 10.00 - 12.15 - 2.35 - 4.50 - 7.05 - 9.20.
CENTRE D'ART DE L'ELYSEE — Salle Alain Resnais — "Du Rififi chez les hommes" — 7.30 - 10.00 — Salle Eisenstein — "La guerre des boutons" — 7h.30 - 10h.
COMEDIE CANADIENNE — "L'eau à la bouche" — lun. à sam.: 5.30 - 7.30 - 9.30. Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 — "Le Voyageur" lun. au sam.: 7.00 - 9.00. Dim.: 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00.
DORVAL — (Salle Dorée) — "Two Women" — 6.50 - 9.00 — sam., dim., mer., — 2.15 - 6.50 - 9.00 — (Red Room) "Lover Come back" — 6.50 - 9.00 — sam., dim., mer. — 2.15 - 6.50 - 9.00
FRANCAIS — "Un vrai singlé du cinéma" 12.00 - 3.10 - 6.25 - 9.35 — "Kid en kimono" — 1.35 - 4.45 - 8.00
IMPERIAL — "Holiday in Spain" en cinerama — Mats: merc., sam., dim., à 2h. p.m. — Soirées: du lun. au sam. à 8h.30 p.m. — Dimanches à 7h.30 p.m.
KENT — "Only Two Can Play" — 1.00 - 3.05 - 5.10 - 7.15 - 9.20.
LAVAL — "Le jeu de la vérité" — 1.00 - 3.05 - 5.15 - 7.20 - 9.40
LOEW'S — "Five Finger exercise" — 10.05 - 12.20 - 2.40 - 5.00 - 7.20 - 9.40
MONKLAND — "Sweet Bird of Youth" — 1.10 - 5.20 - 9.30 — "Walk on the Wild Side" — 3.20 - 7.30.
ORPHEUM — "Une grosse tête" — 11.50 - 3.10 - 6.30 - 9.55 — "L'affaire Nina B. — 10.00 - 1.20 - 4.40 - 8.05
OUTREMONT — "Exodus" — 12.50 - 4.25 - 8.00
PALACE — "Judgment at Nuremberg" — 10.20 - 1.40 - 5.00 - 8.25 — dim.: -.00 - 4.40 - 8.20.
PAPINEAU — "Une grosse tête" — 2.45 - 6.20 - 9.50 — "L'affaire Nina B." — 1.00 - 4.30 - 8.00
PLAZA — "Les Fiancées d'Hitler" — 1.20 - 4.20 - 7.05 - 10.05 — "Fantasia Mexicaine" — 12.00 - 2.50 - 5.45 - 8.40
PRINCESS — "Boy on a Dolphin" — 11.50 - 4.40 - 9.35 — "The Young Lions" — 9.00 - 1.40 - 6.35
RIVOLI — "Un vrai singlé du cinéma" — 2.50 - 6.10 - 9.35 — "Kid en dimono" — 1.10 - 4.35 - 8.00
SAINT-DENIS — "L'enfant à la voix d'or" — 12.20 - 3.38 - 6.36 - 9.54 — "Guet-apens à Tanger" — 1.47 - 5.05 - 8.23.
SEVILLE — "Black Tights" — 2.00 - 8.15 — dim.: 2.00 - 7.45.
SNOWDON — "A Majority of One" — 8.30 — mats: mer., sam., dim. et fêtes, à 2h.

LE PÈRE AMBROISE LAFORTUNE :

"Artistes, vous entrez dans la pédagogie même de Dieu"

CAP DE LA MADELEINE — "Artistes, vous entrez dans la pédagogie même de Dieu qui s'est incarné au milieu des hommes car vous ne faites rien d'autre que d'incarner des pensées et des facettes de la vérité".

C'est ainsi que s'exprimait M. l'abbé Ambroise Lafortune à l'occasion du troisième pèlerinage des "Artistes de la Vierge", au sanctuaire national de Notre-Dame-du-Cap, dimanche.

"Quel que soit votre métier d'artiste, a poursuivi le père Ambroise, vous essayez de façonner dans la matière du verbe, des gestes, de la peinture, de la musique, de la glaise une présence de Beauté, donc une présence de Vérité. Ainsi, vous aidez à la rencontre de l'homme avec le Beau et le Vrai et vous êtes dans l'énigme même du Père éternel qui a voulu que la rencontre de l'homme avec lui s fass dans ls réalités matérilles incarnées".

Le supérieur des gardiens du sanctuaire, le père Jean-Louis Arel, o.m.i., a souhaité la bienvenue aux pèlerins. Après la messe, des agapes fraternelles ont réuni les participants à la Maison du pèlerin.

Le père Ambroise y a suggéré que la route no 2, entre Québec et Montréal, porte le nom de "Notre-Dame".

LE PREMIER THEATRE CINERAMA AU CANADA
CE SOIR 8 H. 30

CINERAMA
VOUS fait participer À NOUVEAU à son action!
HOLIDAY IN SPAIN
TECHNICOLOR
TOUS SIÈGES RÉSERVÉS! GUICHET OUVERT: de 10 h. a.m. à 9 h. p.m. Dimanches: de midi à 8 h. p.m.
AIR CLIMATISÉ
IMPERIAL
RESERVATIONS: AV. 8-5603

4e SEMAINE
Version intégrale

L'EAU A LA BOUCHE
Un film galant de Jacques Doniol-Valcroze en exclusivité complète à la
COMEDIE-CANADIENNE
UN. 1-3339

Le Rideau Vert
CE SOIR 8H.30
Dimanche, 7 h. 30
et jusqu'au 30 juin
LA PUCE à L'OREILLE
de Feydeau
CETTE PIÈCE NE SERA PAS REPRISE LA SAISON PROCHAINE.
AU STELLA — VI. 4-1793
$1.98 - 4664, rue Saint-Denis

Une explosion de rires...
"BLAISE"
de Claude Magnier
Ce soir à 9 heures
En vedette:
ANDREE LACHAPELLE
PIERRE THERIAULT
THEATRE ANJOU
Téléphone: UN. 1-7494
Avant le spectacle
Venez dîner à l'Anjou
Table d'hôte $1.50
Un bon repas... avant un bon spectacle...
1204, rue Drummond
air climatisé

DU 12 AU 18 A 8 H. 30
Je vous attends au théâtre-club 1858 rue St-Luc réservations: WE 7-8978
Pierre Dudan

DEUXIÈME SEMAINE
ST-DENIS & BIJOU

UN "SUSPENSE" INEGALABLE!

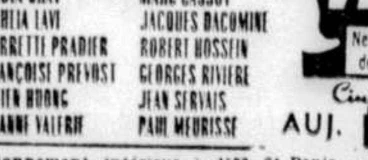

LE JEU DE LA VÉRITÉ
NADIA GRAY
DAHLIA LAVI
PERRETTE PRADIER
FRANÇOISE PREVOST
THIEN HUONG
JEANNE VALERIE
MARC CASSOT
JACQUES DACOMINE
ROBERT HOSSEIN
GEORGES RIVIERE
JEAN SERVAIS
PAUL MEURISSE
Ne pas révéler le coup de théâtre de la FIN
AUJ. Cinéma LAVAL
Stationnement intérieur à 4530 St-Denis
AIR CLIMATISÉ

Pour le plaisir des "fins gourmets"
"LA SEINE"
RESTAURANT GASTRONOMIQUE DE HAUTE CLASSE
Chef de grande renommée — Cuisine française raffinée — Cadre des plus élégants —
- Dîner d'hommes d'affaires
- Réceptions de mariages
- Banquets
- Parades de modes

Ouvert le dimanche de 3 hres p.m. à la fermeture
1280, rue Saint-André
(au sud de Sainte-Catherine)
Pour réservations: VI. 2-8006
Permis complet de la Régie des alcools
Service du portier pour stationnement

Bientôt
Jules et Jim
de François Truffaut

Au Lutin qui bouffe
LE SEUL RESTAURANT OPERA AU CANADA
présente tous les soirs jusqu'au 17 juin (excepté le lundi)
MANON DE MASSENET
En vedette THÉRÈSE GUERARD et la compagnie de l'OPERA BOUFFE

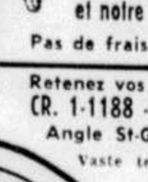

DINERS DES GOURMETS et notre menu "à la carte"
Pas de frais supplémentaires
Retenez vos places dès maintenant
CR. 1-1188 · MICHAEL, maître d'hôtel
Angle St-Grégoire et St-Hubert
Vaste terrain de stationnement

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

12 JUIN

CBFT — Canal 2

12.30 Musique
1.25 Téléjournal
1.30 LONG METRAGE "Le mystère de la péniche", avec Adolphe Menjou et Joan Bennett.
3.00 LONG METRAGE "Chaussure à son pied", avec Charles Laughton, John Mills et Brenda de Banzie.
5.00 Le moulin aux images
5.30 Sir Lancelot
6.00 Edition métropolitaine
6.15 Nouvelles sportives
6.25 Ce soir
6.30 Téléjournal
6.45 Carrefour
7.15 Une semaine avec...
7.30 Simenon
8.00 Joie de vivre
8.30 Edition spéciale
9.00 Un, deux, trois, rideau !
9.30 Insolences d'une caméra
10.00 Premier plan
10.30 Récital
11.00 Téléjournal
11.15 Nouvelles sportives
11.26 Commentaire
11.34 Les Couche-tard

CFTM-TV, Canal 10

1.20 Ouverture — Horaire
1.30 Domino
2.30 Tout pour la femme
3.15 EN MATINEE "La chair et le diable", avec Peter Van Eyck, Viviane Romance et Rossano Brazzi.
5.00 Les p'tits bonhommes
5.30 Furie
6.00 Télé-métro
6.50 Sport-images
7.00 Les nouvelles
7.15 Ciné-roman "La soif des hommes"
7.30 Comment? Pourquoi?
7.45 Les 3 étoiles I.G.A.
8.00 Eternel amour "Princesse du Danube Bleu"
8.30 Vox populi
9.00 Quiz-O
9.30 Médecine d'aujourd'hui
10.00 Dix sur dix
10.45 En première page
10.56 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.10 CINEMA "Les maîtres de la mer", avec Margaret Lockwood et Douglas Fairbanks Jr.

CBMT — Canal 6

1.10 Today on CBMT
1.15 Montreal Matinee
2.00 Chez Hélène
2.15 Nursery School Time
2.30 Open House
3.00 Reflections
3.30 The Verdict Is Yours
3.55 Cross Section
4.00 Cartoon Corners
4.30 Adventures of Blinkey
4.45 Flower Pot Men
5.00 Razzle Dazzle
5.30 Cartoon Party
6.00 Margie
6.30 Metro
6.45 CBC TV News
6.55 Sports
7.00 Seven-O-One
7.30 The Real McCoys
8.00 The Garry Moore Show
9.00 The Red Skelton Show
9.30 Front Page Challenge
10.00 Political Telecasts
10.30 Let's Face It
11.00 CBC TV News
11.15 Viewpoint
11.21 Final Edition News Final Edition Sports
11.33 Cinema Starlight

Les mots croisés du "DEVOIR"

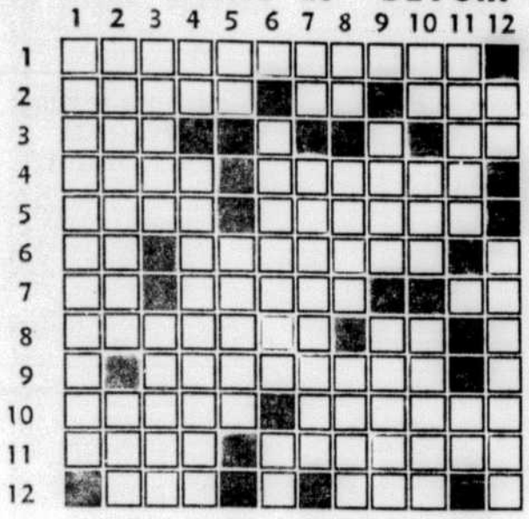

1—Petits bateaux qui en tirent des gros
2—Centre d'enseignement — Grecques — Pas toujours vive
3—Réflexe de peur — Article
4—Prénom d'un chanteur corse — Accord musical
5—Article — S'en aller
6—Parcouru — Trouble intérieur
7—Fin d'infinitif — Dieux du foyer chez les Romains — Exclamation
8—Militaire de grade élevé — En grand
9—Employer
10—Étonne — Canards
11—Qui ne fait pas d'excès — Organe d'un sens
12—Possessif — Qui a vu le jour

VERTICALEMENT

1—En ligne droite
2—Pas toujours sainte — Allure
3—Il a choisi l'ordre — Il obscursit le ciel
4—En colle — Résultats de casse
5—Note — Prénom
6—Au-dessus du soldat — Conjonction
7—Article — On y met du foin
8—Obtenu — Attrapé — Possessif
9—Opposition — Fait hommamage
10—Note — Pour le cocktail — Souvent mauvaise pour les récoltes
11—Rendre moins fade — En role
12—Voyelles — Envoyée ailleurs

Solution d'hier

Horizontalement : —
1—INCLINATION
2—NOUE — UR — US
3—CUISSE — EMPLI
4—OVATIONS —
5—HE — ET — OSEE
6—EAU — ETRANGER
7—RUSA — EDITE
8—ETIRER — EE — SE
9—NETTEMENT
10—INTEGRE
11—ES — MON — ERRE
12—SATIRE — USEES

Verticalement : —
1—INCOHERENCES
2—NOUVEAUTE — SA
3—CUIA — USITE
4—LESTE — ART — MI
5—SITE — EE — OR
6—EO — TERMINE
7—AU NORD — EN
8—TRESSAIENT
9—ENTETEES
10—PIEGE — GRE
11—NUL — SARRE
12—SIBERIE — EES

Petites annonces du "Devoir"

ARGENT À PRÊTER

Première et deuxième hypothèque, téléphone : 529-5348 ; soir, 683-4619, écrire à C. P. 727 Haute-Ville, Québec. 9-7-62

BUNGALOW À VENDRE

REPENTIGNY — Bungalow 1 an, terrasse finie $82.00 par mois — capital, intérêts et taxes inclus — 581-4334. JNO

COTTAGES A VENDRE

OUTREMONT — Cottage neuf pour professionnel, 10 pièces, $42,000. — Pour renseignements et rendez-vous, appelez : RE. 1-6501, de 5 à 7 p.m. 28-6-62

HOMMES DEMANDÉS

SUN LIFE DU CANADA
Compagnie d'assurance-vie

Représentants de groupes salariés

Dû à l'expansion de ses affaires la division d'assurance collective de la compagnie d'assurance-vie Sun Life du Canada est désireuse d'obtenir les services de trois personnes pour un travail de relations extérieures en fonctions de la vente et du service de plans de pension, d'assurance de groupe de vie et d'accident-maladie.

CONDITIONS REQUISES :
Degré universitaire
Minimum de deux ans d'expérience dans les ventes ou services connexes.
Age minimum 25 ans, maximum 35 ans
Parfaitement bilingue

Le salaire sera établi selon les capacités et l'expérience du candidat. Très bonnes possibilités d'avancement. Plan de bien-être avantageux. Connaissance de l'assurance collective non essentielle, une période d'entraînement étant prévue.

S.V.P.
Adresser demande par écrit à :
A. G. S. ARNOT, gérant de Groupe
Suite 150, Edifice Sun Life,
Carré Dominion

Toute lettre sera suivie d'un accusé de réception.

MAISON A LOUER

ST-EUSTACHE-SUR-LE-LAC — 4 appartements meublés, libre juillet et août. — Téléphoner, après 5 heures: GR. 3-5187. 18-6-62

ON DEMANDE

Excellente dactylographe (pour machine électrique), doit avoir une bonne connaissance de la langue française. — Secrétariats Unis, DU. 7-2486. 13-6-62

Encouragez nos annonceurs

PROPRIETES A VENDRE

LAURENTIDES

CANTONS: LA MINERVE, GAGNON, LABELLE, comté LABELLE. Sur les lacs: Chapleau, Noir, des Mauves, Marie-Louise, LaBranche, Equerre, Napoléon, des Iles, Barrière, Castor, des Sables, Désert, Shaughnessey, Payne, Donat, LaPerle, Labelle. Chalets modernes, neufs ou de construction récente, avec ameublement, terrains de toute grandeur pour un ou cent chalets au choix, terrains pour domaine ou territoire de chasse privés, grand domaine privé organisé, presqu'îles, îlot, lacs privés avec 200 pieds ou plus de terrain environnant, fermes avec bord de lac, commerces florissants de location et pension touristiques, résidence-épicerie-restaurant avec plage, grand territoire pour développement touristique hiver-été, terrains boisés, garage. S'adresser à: Normand Meunier, La Minerve, comté Labelle, tél. 605 sonnez 2-3. 15-6-62

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à devant croisé en un joli complet à devant simple, dans le dernier style.
— SPECIALITE —
Habits et costumes réajustés
DROLET TAILLEUR
351 est, rue GUIZOT - DU. 8-2532 J.N.O

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport, Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA 5-2421. J.N.O.

TARIF

Annonces classées
434 Notre-Dame est
"Le Devoir" — VI. 4-3361
(Commandes prises jusqu'à 3 hres la veille de la publication).

ANNONCES ORDINAIRES — Tarif minimum de $1.00 pour 5 lignes (25 mots).

Compter 5 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots; chaque nombre pour un mot. Pour les réponses devant être expédiées par la poste, ajoutez 25 cents.

GROS CARACTERES — Une ligne en caractère gothique 12 points (20 lettres ou espaces) équivaut à 2 lignes.

Naissances, services, services anniversaires, grands-messes, remerciements pour condoléances, etc.: 3 cents le mot; minimum: $1.00.

Des arbres de la cité aux parterres des particuliers, en hiver comme en été

Un communiqué de l'hôtel de ville, publié dans les journaux, nous apporte des nouvelles de la forêt citadine qui s'amenuise d'année en année, semble-t-il, quand des rapports annuels nous affirment pourtant qu'on plante, chaque année, à Montréal, des milliers de nouveaux arbres. Il faut circuler beaucoup dans tous les quartiers de la métropole pour comprendre quelque chose à cette contradiction apparente. Pour l'élargissement des rues et l'établissement de parcs de stationnement on rase les arbres dans les vieux quartiers sans penser ou sans pouvoir les remplacer. Par ailleurs, on plante des centaines d'arbres dans des districts sans habitations domiciliaires. Peut-être que le prochain siècle multipliera les maisons dans ces districts et leurs nouveaux résidants y trouveront la verdure toute installée. Tant mieux pour les générations futures. Il reste que des quartiers populeux qui ont besoin comme les autres des multiples avantages des espaces verts en sont maintenant dépouillés et ces ramures, qui couvraient délicieusement la laideur et la désolante ressemblance des maisons, une fois enlevées, laissent un décor qui peut engendrer bien autre chose que le spleen, la véritable folie.

Au moins quand on prend la peine à l'hôtel de ville de parler au public de l'existence des arbres dans la cité, c'est excellent et très apprécié, au moins d'une grande partie de la population: parce que s'il y a des gens qui détestent les arbres, et qui vont même jusqu'à demander qu'on les rase pour toutes sortes de raisons (parce que les moineaux perchés sur les branches ne respectent pas suffisamment leur char au repos sous ces mêmes branches, etc.,) il en est combien d'autres que la mort d'un arbre affecte jusqu'au coeur, comme s'il y avait plus d'amants de la nature qu'on ne le soupçonne ordinairement, bien qu'ils ne songeront jamais à réclamer des subsides pour publier le mondre feuillet versifié sans rimes.

C'est excellent, en effet, que le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, ait pris la peine d'avertir le public de l'enlèvement des jeunes arbres nouvellement plantés sur les boulevards L'Assomption et l'Acadie: 170 frêles plants qu'on remarquait tout de même sur ces boulevards et qui disparaissent subitement. Si on ne veut pas que les gens soient "surpris", "scandalisés", mécontents, c'est ce qu'il faut faire: les avertir. Et même s'il n'y a plus moyen de planter autre chose, dans la région montréalaise que des érables, des frênes, des ormes et des tilleuls, c'est déjà beaucoup de finir enfin par le savoir, et qu'on ne plante que ces variétés, mais qu'on en plante aussi dans les vieux quartiers là où les poteaux électriques en laissent la possibilité évidemment.

Comme toujours dans ces sortes de rapports, le communiqué mentionne d'autres ennemis des arbres, à part la maladie: le goût de la destruction et le vandalisme qui semblent ces années-ci prendre de plus en plus d'ampleur chez les jeunes (est-ce seulement besoin de défoulement ou mauvaise éducation familiale et civique?) et les techniques de déneigement des rues qu'on n'arrive pas à exécuter sans dommage aux arbres. L'automne dernier même, pour remuer une couple de pouces de neige on a arraché des pelouses complète ou des parties de pelouse à Rosemont et ailleurs. Ce n'est pas la machinerie et l'outillage lourd qui manquent à Montréal, mais l'enlèvement de la neige, comme le balayage de tant de rues, semble fait par des mécaniciens tellement spécialisés sur la machine qu'ils sont incapables de considérer les effets et les conséquences de leur travail mécanisé. Leur passage rappelle celui du défunt Attila sur son cheval, de qui on affirmait que l'herbe ne poussait plus là où il était passé. De plus, cette machinerie lourde est en fonction, la nuit; très souvent la chute de neige commence à peine, on ne sait pas combien il en tombera, mais "on sort" les tracteurs qui font trembler et vibrer les murs des maisons les plus solides et réveillent tous les gens qui ont chambres sur la rue. Pourquoi le travail nocturne pour faire tant de dégats et causer tant d'ennuis à la population ? Pourquoi ne pas travailler le jour; les dieux de la mécanique sauraient au moins où ils vont! Ne briseraient pas les arbres et n'arracheraient pas les pelouses malgré réflecteurs et cris échangés.

Il y a aussi qu'une campagne d'éducation familiale devrait être entreprise pour enseigner un peu mieux aux enfants à vivre en société, à respecter le bien d'autrui, même si on ne sait pas combien de dollars il a coûtés, même si c'est la propriété de la ville; à respecter les droits des autres, à avoir un parterre, la tranquillité après onze heures du soir, et ne pas forcer tout le voisinage à entendre le transistor ou le tourne-disques sur les galeries et balcons à l'heure du repos. Tout le monde a le droit de venir habiter en ville, c'est certain. Mais il faudrait tout de même savoir, et comprendre, qu'habiter parmi la foule, ce n'est pas la même chose qu'habiter une maison seule dans un champ. Faire comprendre aux enfants, même très jeunes, la valeur des choses, la valeur d'un arbre, la valeur de la propreté, de l'ordre, de la beauté. Ne pas faire comme ces parents qui étaient tout surpris de découvrir un jardin à l'arrière d'une maison bien garnie d'enfants pourtant, et qui déclaraient : "C'est bien beau des fleurs, mais nous autres on peut pas en avoir, à cause des enfants, vous comprenez..." Naturellement, ces gens n'ont jamais empêcher leurs rejetons d'aller piétiner les plantes des voisins...

La civilisation l'esprit civique, la possibilité de vivre en société, en harmonie avec l'entourage, cela s'enseigne et s'apprend. C'est regrettable que tant de citadins l'ignorent.

Germaine BERNIER

Dans le monde

DEPLACEMENTS

Le sénateur et Mme Jean-François Pouliot qui étaient inscrits à l'hôtel Reine Elisabeth à l'occasion du dîner offert, à Montréal, par le premier ministre et Mme Jean Lesage, en l'honneur de la reine mère, sont retournés à Rivière-du-Loup.

DEJEUNER-HOMMAGE

La présidente et les membres du Conseil d'administration de l'hôpital Sainte-Justine recevront à déjeuner, mercredi, le 13 juin, à midi et demi, à l'occasion de la nomination de Mlle Alice Girard, i.l. au poste de premier doyen de la Faculté de nursing de l'Université de Montréal.

RECEPTION

A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire d'ordination sacerdotale du Révérend Père Joseph d'Anjou, s.j., un groupe d'amis organise un vin d'honneur et la remise d'une bourse de voyage qui auront lieu jeudi, le 14 juin au Pavillon Lallemant, Collège Jean de Brébeuf, 5625, rue Decelles, Montréal.

Information : Me Jean-Louis Dorais, 4115, rue Oxford, Montréal ; M. Guy Crévier, 560 rue Rochon, Saint-Laurent, Montréal; M. André Potvin, 3 Place Philippe, Québec 10.

Outre les personnes déjà nommées, font partie du Comité d'honneur : Mlles Germaine Bernier et Béatrice Clément, M. Marcel Thérien, Montréal, Dr Lucien Boulet, Québec, M. Réal d'Anjou, Québec.

Décès de Mme veuve Adolphe Poliquin.

Est décédée le 30 mai, Mme veuve Adolphe Poliquin (Eva Forget) à l'âge de 88 ans. Les funérailles ont eu lieu le 2 juin en l'église St-Arsène. Elle laisse dans le deuil, deux filles, Gabrielle (Soeur Marie Ste-Gertrude des Anges, c.s.c.), Cécile (Mme Paul Cardin), ainsi que deux fils, docteur Roland et Albert Poliquin.

Albert Poliquin
262 St-Jacques, O.
Montréal

Maintenant plusieurs portent des
FAUSSES DENTS
avec beaucoup plus de confort

FASTEETH une poudre alcaline, plaisante, non acide, tient les fausses-dents bien en place pour manger ou parler. Vous n'avez qu'à saupoudrer un peu de FASTEETH sur votre palais. Non collant, non glissant, pas de goût de pâte et aucun malaise. Enraye toute mauvaise odeur (haleine). Procurez-vous FASTEETH à n'importe quel comptoir pharmaceutique.

LIMONADE
ASEPTA
PRÉFÉRÉE DES ENFANTS
Agréable au goût
UN PURGATIF EFFICACE

HOTEL RITZ CARLTON
Ritz Café at Night...
Fermé pour la saison après le spectacle de ce soir
DINER ET SOUPER
Musique du populaire
TRIO PAUL NOTAR et
JOHNNY GALLANT au piano
EN VEDETTE
Micheline Bardin
Réservations: Alex — VI 2-4212
Service de stationnement
Préposé aux automobiles à l'entrée

La couture chez soi

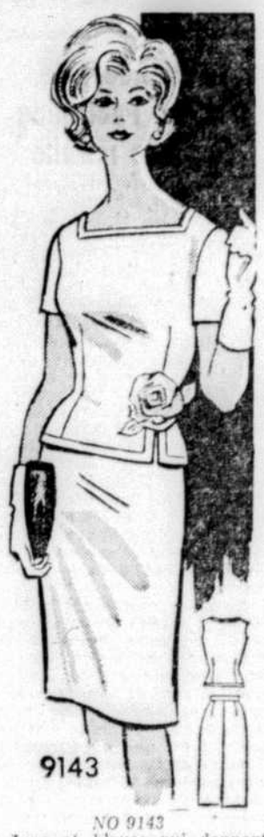

NO 9143

Jupe et blouse qui donnent l'apparence d'une robe mais peuvent aussi être de tissus différents.

Le patron imprimé *NO 9143* est offert pour les demi-tailles: 12½, 14½, 16½, 18½, 20½, 22½. La grandeur 16½ requiert 3¾ verges d'un tissu de 35 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au [illegible] 50 cts au Service des Patrons, "LE DEVOIR", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste.

Hommage au Saint-Sacrement

Tous les soirs de 8.30 à 9.30 heures, il y a prières dialoguées au Très-Saint-Sacrement, messe et confessions chez les compagnons du T.-S.-Sacrement, 514, est, rue Mont-Royal. Le dimanche il y a prières dialoguées à 8 heures mais pas de messe. Tout le monde est invité à venir rendre hommage à Jésus Hostie.

MODE ET MARCHÉ

Schiaparelli tente de cultiver le goût "authentique" de dépenser et de faire rouler l'argent...

-o- -o- -o-

Des manteaux sport à $900 pour hommes et des manteaux de léopard pour couvrir les petites filles comme leur maman — Le mouton de Perse peut maintenant se maquiller en rose ou en bleu pâle et l'on offre à l'ouvrière, entre autres choses, une étole de vison blanc doublée de broadtail de Russie — La ménagère qui va faire ses courses pourra, sans attirer l'attention des badauds, s'offrir un manteau tailleur en vison !

-o- -o- -o-

NEW YORK — La célèbre couturière Schiaparelli estime que les gens ont maintenant des revenus plus considérables, mais qu'ils éprouvent moins de plaisir à dépenser. C'est pourquoi, dans sa récente collection de mode à New York, elle a suggéré quelques moyens de faire circuler tout cet argent.

Pour les messieurs qui désireraient porter autre chose qu'un paletôt ordinaire, on pouvait voir des manteaux sport avec de larges poches en empiècements et ceinture vendue à $900 chacun. Pour le petit bout de chou, on offrait un manteau de l'léopard tout comme celui de maman.

A la jeune fille économie, qui cherche deux manteaux pour le prix d'un seul, on suggérait un paletôt de broadtail noir pouvant se transformer de l'autre côté en un luxueux manteau de chinchilla bleu-gris, à bordure de broadtail. Un autre arrangement aussi versatile mettait en valeur une étole de vison blanc, doublée de broadtail de Russie.

Pour "la pauvre petite fille qui n'a rien de neuf à se mettre sur le dos", on présentait un "petit costume de rien du tout", comportant une blouse sans manche en fourrure de broadtail, une jupe circulaire en vison noir et un boléro de broadtail de Russie garni en bordure de vison noir.

Les fourrures présentaient des caractéristiques tout à fait contraires à celles de la nature. Ainsi, le mouton de P esesr Ainsi le mouton de Perse se retrouvait dans des nuances pâles ou des tons bariolés de bruns ou dorés. Les peaux de ces animaux qui, de leur vivant n'auraient jamais partagé la même cage, se combinaient agréablement par les soins de Schiaparelli comme, par exemple, le renard et le phoque noir, le vison et le broadtail ou le mouton de Perse.

Les manteaux de léopard comportaient d'immenses poches et des cols gigantesques. Les visons teints noirs, à l'apparence du plus soyeux velours imaginable, étaient décorés de gros boutons d'or.

Et, pour finir, on pouvait voir également d'autres genres de vison généralement utilisés pour la confection de manteaux luxueux, qui adoptaient un style tailleur qu'une femme peut porter pour aller faire ses emplettes, sans être le point de mire.

Bibliothécaires au congrès de Miami

L'American Library Association tiendra son congrès annuel à Miami, Floride, du 17 au 23 juin prochain. Le thème de ce congrès est: "The librarian and society."

Les délégués de Montréal qui assisteront à ce congrès sont: M. Laurent Denis, directeur de l'Ecole de bibliothécaires de l'université de Montréal, Mlle Lucille Ouimet, bibliothécaire de l'Ecole des beaux-arts de Montréal et Mlle Liana Van der Bellen, professeur à l'Ecole de bibliothécaires.

Mlles Ouimet et Van der Bellen assisteront aussi aux journées d'étude du "Rare Books Institute" qui se tiendront les 15 et 16 juin à l'université de Miami, Coral Gables, Floride. Le sujet traité à ces journées d'étude portera sur l'illustration du livre.

OUBLIEZ VOS PROJETS DE VACANCES ORDINAIRES

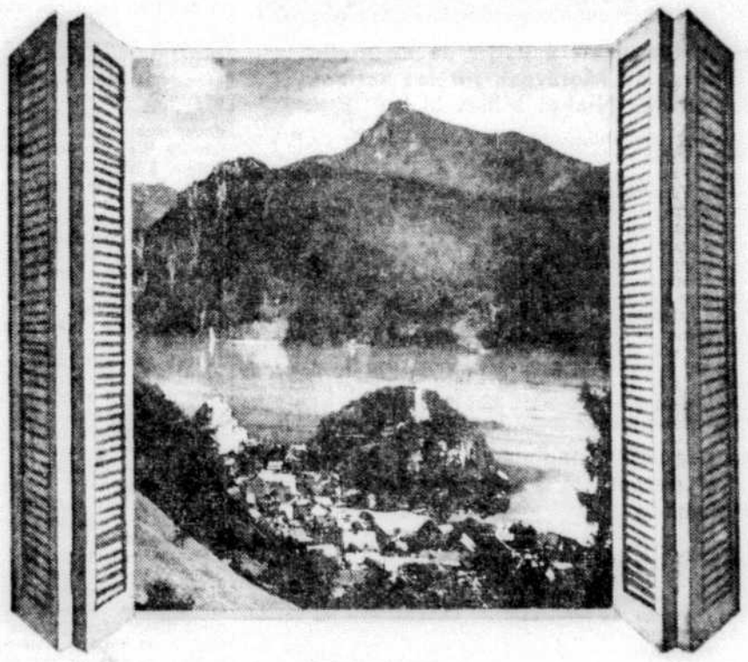

VISITEZ
L'EUROPE... MOINS DE $27 PAR MOIS!*

Passez 2 semaines à visiter six pays différents d'Europe—et ne payez qu'un seul prix comprenant le tarif d'avion, les hôtels, la plupart des repas, les visites, les excursions, les guides et les pourboires. Ce prix comprend aussi les voyages par autobus de luxe en Autriche, au Tyrol italien, en Suisse, en France, en Allemagne et en Belgique! Tous ces avantages font partie du Voyage "Montagnes, Lacs et Villes" (No IT-GT-725) d'Air Canada. Voilà le plan idéal de vacances de deux semaines. Vous voyagerez à bord d'un réacté d'Air Canada jusqu'à Paris, puis un avion de correspondance vous conduira jusqu'à Bruxelles, point de départ de votre tournée. Ce voyage éclipse sûrement tous projets de vacances ordinaires!

**VOICI AU TOTAL CE QUE VOS VACANCES EN EUROPE VOUS COÛTERONT:*

SEULEMENT $66.00 COMPTANT—PLUS $26.64 par mois pendant 24 mois

Basé sur le tarif économique en réactés Montréal-Paris, aller-retour, $496.80, plus le Voyage No IT-GT-725.

Voyez Air Canada ou votre agent de voyages, au sujet de ce voyage et d'autres voyages à bas prix d'Air Canada, conçus pour des vacances de deux ou trois semaines, et permettant de visiter tous les endroits les plus fascinants d'Europe. Air Canada relie plus de villes canadiennes à plus de pays d'Europe (France, Allemagne, Suisse, Autriche, Irlande) que tout autre ligne aérienne. Cet été, envolées quotidiennes en réactés DC-8 vers Paris—service de réactés également vers Dusseldorf, Zurich, Vienne, Shannon, et par entente avec BOAC, Glasgow et Londres. Profitez du plan d'Air Canada "Voyagez maintenant—Payez plus tard" pour tous vos voyages!

Voyez votre agent de voyage ou appelez Air Canada HU 9-3411

AIR CANADA
TRANS-CANADA AIR LINES

Dominion Stores Ltd a vu ses ventes atteindre les $408,173,161.00

potins financiers

Il y eut 8 faillites commerciales dans notre district au cours de la semaine dernière, représentant un passif de $630,-875, contre 13, représentant un passif de $748,450 durant la même semaine l'an dernier, selon Dun & Bradstreet, qui rapporte, en outre, une amélioration du commerce de détail, au regard de 1961.

-O-

Steel of Canada paiera 15 cts par action ordinaire nouvelle le 1er août à ses actionnaires inscrits le 3 juillet.

-O-

M. D.E. Kerlin, président de la Montreal Trust Co annonce la nomination de Llyod N. Whitten, comme gérant général adjoint et de M. Gordon Telfer, C.A. au poste de contrôleur.

-O-

La moyenne des mines d'or canadiennes a clôturé hier au plus haut niveau, vu depuis janvier 1961.

-O-

Ormsby Mines tiendra son assemblée annuelle aujourd'hui à Toronto.

-O-

Belgium Stores se vendra aujourd'hui ex-dividende 10 cts l'action.

-O-

Canadian Dredge & Dock Co a eu un profit net de $589,000, durant l'exercice clos le 30 avril vs $621,000 précédemment.

-O-

L'offre de $30,000,000 d'obligations du Bell Telephone, 5½ p.c., 1984, par un syndicat dirigé par A.E. Ames & Co, a été bien reçue. Rien d'étonnant, car étant offertes à 99, elles rapportent du 5.58 p.c.

-O-

McLeod Young Weir & Co est à la tête du syndicat qui offre $8,000,000 d'obligations 5¾% 1987 de John Labatt Limited.

-O-

40,000 actions additionnelles de la classe A, sans valeur au pair, de la St-Lawrence Cement ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à l'ouverture de cette dernière hier, sous réserve de leur émission à la suite de l'exercice de "warrants" attachés aux $2,000,000 de débentures 6½%, séries C, offertes aux actionnaires inscrits le 11 mai 1962.

-O-

C'est demain soir qu'aura lieu au Centre Maria Goretti, sur le chemin de la Côte Ste-Catherine, le diner offert à M. Alan MacNaughton, C.R. par l'Asssociation professionnelle et commerciale Mont-Royal. L'hon. Lionel Chevrier est l'invité d'honneur à ces importantes agapes, auxquelles prendront part maints hommes d'affaires et professionnels de la Côte-des-Neiges, d'Outremont, de Ville Mont-Royal et de Snowdon.

-O-

Lamontagne Limitée, dont M. Jean-Louis Lamontagne est l'infatigable président, rendra public sous peu son 1er rapport annuel consolidé. Comme c'est le premier du genre, il nous sera impossible de faire des comparaisons. Nous apprenons toutefois, que ce rapport laisserait voir d'interessants profits. Rien d'étonnant, vu que le volume des ventes effectuées par cette entreprise au cours du dernier exercice financier aurait excédé la $8,000,000.00.

-O-

Consolidated Zinc Corporation et Rio Tinto Co. Ltd se fusionneraient en juillet.

-O-

La C.S. de St-Etienne-des-Grès viendra sur le marché ces jours-ci afin de contracter un emprunt de $217,000.

-O-

La ville de Naudville, comté de Lac-St-Jean, a vendu, récemment, à la Société de placements ltée, une émission de $25,000. d'obligations échéant en séries en dix ans, au prix de 95.96. L'émission comprend $9,000. de titres à 5¼% 1963-71 et $16,000. à 5½% 1972. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.0903%. L'emprunt comporte un solde de $15,000. à renouveler en 1972 pour un terme additionnel de dix ans.

-O-

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de Roberval, comté de Roberval, a vendu, récemment, à un syndicat composé de la Corporation de Prêts de Québec, J.E. Laflamme Ltée, et Grenier, Ruel & Cie Inc., une émission de $38,-000. d'obligations à 5½%, échéant en séries en dix ans, au prix de 97.29, soit un coût net de 5.9582%. L'emprunt comporte un solde de $16,000. à renouveler en 1972 pour un terme additionnel de cinq ans.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

On pourra transiger, à partir de ce matin, sur la Bourse de Montréal, sur les actions de Falconbridge Nickel Mines Ltd.

4,876,133 actions ordinaires, sans valeur au pair de Falconbridge Nickel Mines, Ltd, dont 4,808,609 sont émises et en circulation et 67,524, inscrites sous réserve de leur avis d'émission à la suite de l'exercice de "warrants" et d'options en cours en faveur de ses employés, seront inscrites sur la Bourses de Montréal à l'ouverture de cette dernière aujourd'hui. Leur symbole sur le télescripteur est "F.L". Les actions ordinaires de Falconbridge Mines Ltd ont été rayées de la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à la fermeture de cette dernière hier, vu leur inscription sur la Bourse de Montréal. Incidemment, les directeurs de Falconbridge ont haussé récemment le dividende, payable au cours du mois courant. Les actions de cette entreprise progressive ont varié cette année à la bourse entre un bas de 47¼ et un sommet de 68¼ et elles cotaient au début de cette semaine aux environs de 50, soit à un prix présageant un fractionnement prochainement, afin d'assurer une plus vaste distribution de ses actions parmi le monde des épargnants.

Les compagnies canadiennes, plus généreuses en juin et durant les 6 premiers mois de cette année

Il ressort d'une compilation rendue publique ce matin par la firme d'agent de change bien connue J. R. Timmins & Co., membres de la Bourse Canadienne, de la Bourse de New-York et de la Bourse de Toronto, et aussi membre de l'Association des courtiers de placement du Canada, que les compagnies canadiennes paieront, en juin, à leurs actionnaires en dividendes une somme de $115,707,824, contre $95,011,985 durant le même mois l'an dernier et au regard de $91,448,124 en juin 1960; ce qui porte donc le total pour les 6 premiers mois de cette année à $426,526,783, à rapprocher de $393,671,-140 durant le même semestre l'an dernier et comparativement à $375,203,915 durant les 6 premiers mois de 1960. L'inauguration du dividende semi-annuel par Trans Mountain Oil Pipe Line et un dividende initial par Canadian Petrofina expliqueraient l'augmentation accusée pour le mois courant. Toutes les catégories de valeurs canadiennes se montreront plus généreuses envers leurs actionnaires ce mois-ci, mais pour le premier semestre, on notera que seules les utilités publiques auront payé moins à leurs actionnaires durant cette période que durant le même espace de temps en 1961. Rien de surprenant dans les conditions actuelles.

Le commerce de l'assurance-vie est plus actif au Canada

D'après un relevé de la Life Insurance Agency Management Association, les nouvelles polices d'assurance-vie souscrites par les Canadiens pendant le mois d'avril 1962 ont atteint $503,-400,000. Ce montant représente une augmentation de 3.3% sur le total de $487,300,000 du mois d'avril de l'an dernier. Les achats d'assurance-vie ordinaire en avril se sont chiffrés par $406,600,-000, soit une augmentation par rapport aux $389,100,000 d'avril 1961. Les achats de polices industrielles d'assurance-vie se sont chiffrés par $2,600,000, soit une diminution par rapport à mars 1961 où ils avaient atteint $3,200,000. Il y a eu une légère diminution des assurances-vie collectives, qui sont passées de $95,-000,000 en avril 1961 à $94,200,000 en avril 1962. Québec figure avec un total de $139,200,000 pour avril vs $117,500,000 durant le même mois en 1961 et l'Ontario, avec $153,600,000 vs $154,-300,000. Comme on le voit, les chiffres pour notre province sont plus favorables.

En marge de la dernière revue mensuelle des Bourses de Montréal et Canadienne

Les autorités des Bourses de Montréal et Canadienne viennent de rendre publique leur revue du mois de mai. Il y est question, en éditorial, de l'ouverture du nouveau gratte-ciel de la Banque de Commerce Canadienne Impériale, symbole de la confiance du monde des affaires dans la Métropole du Canada, mais on y note en outre des articles fort intéressants sur le défi que le capitalisme doit affronter, sur les valeurs convertibles, sur l'embauchage en milieux financiers, sur l'industrie thermo-électrique, sur les inscriptions sur les bourses précitées de nouvelles valeurs, sur les transactions sur le métal-argent, et enfin, on y note un article en français sur la loi des valeurs mobilières du Québec, ainsi que des données dans notre langue sur les Piscines Val Mar Ltée. Nos félicitations à son rédacteur M. C. G. Denis pour l'excellente présentation de cette revue, reproduisant, en outre, les cours des valeurs transigées sur les Bourses précitées non seulement en mai, mais depuis le début de l'année, références que tout spéculateur avisé tient à avoir sous la main et pour cause... d'où la nécessité pour eux de recevoir une telle revue se vendant à un prix fort modique.

MARCEL ALBERT

Le président de Wallace Publishing Co., à sa retraite

3 compagnies effectuent des achats

MONTREAL, 11 juin (CNW) — M. Joseph J. Wallace, président de Wallace Publishing Co. Ltd., de Montréal, annonçait hier sa retraite du monde de l'édition et la vente des 18 publications de sa compagnie. Trois compagnies canadiennes dans le même domaine devenaient propriétaires de la maison d'édition — la Southam-Maclean Publications Ltd., la Maclean-Hunter Publishing Co. Ltd., et Age Publications Ltd.

M. Wallace, qui possède des intérêts considérables dans l'imprimerie, dans l'industrie de la chaussure et dans les biens immobiliers au Québec, a l'intention de consacrer son temps au développement de ces domaines.

"La concurrence dans l'industrie de la publication est de plus en plus grande, déclarait M. Wallace, "et le flot de publications américaines traversant la frontière rend la tâche des éditeurs canadiens d'opérer avec succès plus difficile chaque mois, plutôt que de surveiller l'érosion continuelle de nos affaires sous ces pressions implacables, nous avons décidé à regret de les vendre à des plus grandes compagnies possédant les ressources nécessaires pour les soutenir et leur donner une nouvelle vigueur dans le climat de concurrence difficile existant aujourd'hui".

Dans un communiqué en commun, M. J.A. Daly président de Southam-Maclean, M. J.L. Craig, vice-président, de la division des publications de la MacLean-Hunter, et M. L.R. Kingsland, président de Age Publications, confirmaient la déclaration de M. Wallace.

"Lorsque c'est devenu évident que M. Wallace avait l'intention de vendre ses publications", déclaraient-ils, "il devint également évident qu'il avait peu d'éditeurs au Canada qui pouvaient acquérir et maintenir tous les titres publiés par l'organisme Wallace. Il nous semblait qu'il était du meilleur intérêt de chacun concerne de garder la compagnie sous une propriété canadienne et d'éviter les fusionnements de titres en autant que possible. Comme résultat de nos achats séparés, il est probable qu'une seule des publications de la Wallace sera fusionnée, et il s'agit d'un domaine où il existe déjà une forte concurrence canadienne".

Le changement de propriétaires entre en vigueur immédiatement et les publications de juillet de l'ancienne compagnie Wallace seront publiées sous la bannière de leurs nouveaux propriétaires. Les trois porte-parole déclaraient que la plupart des membres du personnel de la rédaction et de la publicité des publications concernées demeureront à l'emploi des nouveaux éditeurs.

Les trois porte-parole rendaient également hommage à la famille Wallace pour sa contribution à l'édition des périodiques. Ils déclaraient, "à titre d'ancien président de l'Association des publications d'affaires, M. Wallace contribua au bon développement des éditions en consacrant son temps et son énergie. Comme président de sa propre compagnie, il prouva son ardeur comme un concurrent ingénieux et un éditeur réputé. Nous regrettons sincèrement sa décision de prendre sa retraite mais, vu qu'il a pris cette décision, nous sommes heureux que les publications qu'il a crées continueront à paraître sous la direction de propriétaires et d'éditeurs canadiens.

Voici la liste des publications achetées par chacune des trois compagnies:

Southam-Maclean Publications: Canadian Footwear, Canadian Pit & Quarry, Office Administration, Packaging Progress, Plant Management, Trafic and Distribution Management, Genie-Construction, Equipement Industriel, Architectural & Building Catalogue, Engineering & Industrial Catalogue.

Mac-Hunter Publishing Co.: Batiment, Canadian Builder, Revue-Moteur, Transport Commercial.

Age Publication: Toys & Playthings, Canadian Variety Merchandising, Sporting Goods Merchandiser, Canadian Milling & Feed.

Ranger Oil (Canada) gagne davantage

Pour les premiers trois mois de l'exercice en cours, la compagnie publie les résultats suivants:

	1962	1961
Profits d'expl	145,991	96,090
Prod. de pétrole en barils	61,311	38,353
Prod. de gaz en pds cubes	385,420,000	378,167,000

La compagnie par l'entremise de ses filiales détenait au 31 décembre 1960, l'équivalent de 15.25 puits de pétrole et 12.5 puits de gaz naturel. Elle possède de plus 80,307 acres de terrains dans l'ouest canadien et aux Etats-Unis.

Les chiffres de la production représentent la part de Ranger Oil dans la production brute de ses filiales. Le revenu d'exploitation est net après déduction des redevances et des coûts d'extraction du pétrole.

Cours des changes

New-York, dollar	1.09
Angleterre, livre	3.06 1-8
France, franc	.2225
Belgique franc, belga	.0220
Italie, lire	.001757
Espagne, peseta	.0183
Suisse, franc	.2527
Hollande, florin	.3028
Norvège, couronne	.1528
Danemark, couronne	.1582
Suède, couronne	.2118
Allemagne, DM	.2729
Tchécoslov. couronne	.1527
Mexique, peso	.0879

Soit un chiffre record

Dominion Stores Limited, a terminé le 17 mars 1962, une année record depuis son avènement, déclare M. T. G. McCormack, President. Les ventes, les revenus et le capital de roulement ont atteint des chiffres sans précédent. Le rapport de profits nets est monté à 1.84 par dollar de ventes en comparaison de 1.71 cent pour l'année précédente.

Le total des ventes à $408,-173, 161 a été augmenté de 1.8% alors que les profits nets ont augmenté de 9.3% soit un montant de $7,504,540 ou 93 cents par action, de $6,862,339 ou 85 cents au cours de l'année terminée le 18 mars 1961. Le capital de roulement, au montant de $25,291,802 fut augmenté de $3.8 millions.

Ce succès est encore plus remarquable si l'on considère les conditions de concurrence très élevées qui se sont manifestées au cours de l'année, ajoute M. McCormack. Dominion a dû vendre $54.39 de marchandises pour réaliser $1 de profit net en 1961. Une efficacité sans cesse améliorée en plus d'un contrôle efficace des dépenses ont beaucoup contribué à maintenir un rapport favorable entre les dépenses d'opérations et les ventes. Les administrateurs prévoient que ce progrès se continuera.

Le bilan, au 17 mars, montre une position financière très solide avec réserves considérables de fonds disponibles pour le programme courant de développement. L'actif courant de $42,-088,113, y compris $18,300,528, en argent et en placements à courte échéance sont 2.5 fois le passif courant de $16,796,311. Les dépenses de capital ont été de $5,671,592, la réduction de la dette fondée, $1,347,500 et les paiements de dividendes se sont chiffrés à $2,435,130. Les inventaires à $21,535,114 représentent l'approvisionnement pour un peu plus de 3 semaines. L'équité des actionnaires à $48,-481,538 est augmentée de $5 millions. Les revenus retenus se sont chiffrés à $33,259,589 au 17 mars.

Le développement prévu s'est continué au cours de l'année, déclare M. McCormack. Dix nouveaux marchés alimentaires ont été ouverts, 15 marchés actuels ont été complètement rénovés et réaménagés, 13 petits magasins ont été fermés, ce qui fait un total de 355 marchés en opération au 17 mars.

Le rapport de Dominion Stores Ltd., pour l'année se terminant le 17 mars 1962, fut rédigé en français et en anglais. Le président, M. T. G. McCormark, natif de Montréal, a déclaré qu'il est satisfait de remarquer une augmentation substantielle du nombre des actionnaires de la Compagnie résidant au Québec. Il dit que ce résultat est probablement dû à l'expansion et l'augmentation des ventes dans la Province. En marge de ces données, nous présentons nos félicitations à la direction.

Bourse de New-York

Wall Street réagit pour le 4ème lundi de suite

NEW-YORK — Les aurifères ont fait bonne contenance hier en dépit de la baisse générale enregistrée à Wall Street.

La conférence convoquée par le président Kennedy en vue d'étudier la question de la fuite des réserves-or et du déficit de la balance des paiements constitue en fait un autre stimulant.

L'annonce que le président Kennedy avait un entretien avec des personnages tels que M. Roger M. Blough, président de U.S. Steel, et les conseillers du gouvernement, dont le secrétaire au Trésor Douglas Dillon, a certes causé une surprise.

Les spéculateurs ont montré de l'intérêt à l'égard des aurifères en raison de leur espoir que le dollar soit dévalué par suite de la hausse du prix de l'or en fonction du dollar et que le fléchissement de la cote puisse encourager les investisseurs étrangers à changer leurs dollars ou stocks américains pour de l'or, haussant ainsi son prix sur les marchés mondiaux.

C'était le quatrième lundi d'affilée que le marché accusait une baisse.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a baissé de 1.90 à 219.90.

Le virement a été de 2,870,000 actions au regard de 2,360,000, vendredi.

Campbell Red Lake a haussé de 1 3-8 à 16 3-4, un nouveau sommet. Homestake et Dome Mines ont également atteint de nouveaux sommets à la faveur de gains respectifs de deux points et 2 1-2. McIntyre Porcupine et South American Gold and Platinum ont gagné 3-4 et 1-2 respectivement.

U. S. Steel a été le stock le plus en demande, baissant de 5-8 à 50 sur un déplacement de 59,600 actions.

Sur le marché des valeurs canadiennes, International Nickel, Aluminium Ltd, Hudson Bay Mining, Walker Gooderham et Distillers Seagrams accusaient des pertes fractionnaires.

La Bourse Américaine a décliné au milieu d'une faible activité. Le virement y a été de 800,000 actions au regard de 740,000, vendredi. Fargo Oil et Eureka ont gagné 1-8 et 1-32 respectivement cependant que Shawinigan, Brazilian Traction et Jupiter Corp. accusaient des pertes fractionnaires.

À noter...

Selon la dernière compilation de A.E. Ames & Co Limited, il a été lancé sur notre marché des obligations depuis le début de l'année jusqu'au 4 juin un total de $4,216,504,213. contre $4,497,827,144 durant la même période l'an dernier et au regard de $4,273,367,480 durant le même espace de temps il y a 2 ans. Il y eut beaucoup moins de finance sur le marché américain qu'antérieurement.

-O-

Le bureau de direction de la Bourse Canadienne a approuvé l'admission de Sterling-Atkins Ltd comme corporation membre. Ses administrateurs sont MM. George S. Atkins, Exley B. Calvert, Mlle Helene C. Revett, et Théodore M. Sterling.

-O-

3,000,000 d'actions d'une valeur au pair de Fox Lake Mines Limited, dont 1,230,006 sont émises et en circulation, seront inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à l'ouverture de cette dernière mardi le 19 juin. Leur symbole sur le télescripteur sera "FLM".

-O-

La Bourse de Montréal a été avisée que la British American Oil Co. Ltd s'attendrait à faire une offre aujourd'hui aux actionnaires d'Anglo American Exploration ltd, inscrits le 8 juin. Cette offre comporterait l'achat de toutes les actions en cours de Anglo à $6 chacune, fonds canadiens. L'offre expirerait le 22 octobre.

-O-

Hiram Walker-Gooderham & Worts Ltd a fait savoir à la Bourse de Montréal que, le 11 avril, des options furent consenties à certains hauts fonctionnaires et employés de ses filiales leur permettant d'acheter un total de 46,000 actions ordinaires à un prix représentant 95% du cours moyen entre le haut et le bas prix par action le 11 avril. Ladite option est sous réserve de son approbation par les actionnaires à l'assemblée du 14 décembre 1962.

Bourse de Toronto

Le marché minier demeura avili hier

TORONTO. — Les aurifères ont été particulièrement en faveur hier à la Bourse de Toronto, qui a fléchi dans l'ensemble au milieu d'une faible activité.

Giant Yellowknife et Dome se sont hissés à de nouveaux sommets à la faveur de gains respectifs de 7-8 et 2 1-2.

Les banques et les sidérurgiques ont essuyé de lourdes pertes. La Banque de Nova Scotia a baissé de 7-8 à 67 1-4, un nouveau bas, et la Banque Royale a baissé de 5-8 à 69 1-8, un nouveau bas également. La Banque de Montréal et la Banque Canadienne Impériale de Commerce ont cédé 5-8 et 1-4 respectivement.

Dominion Foundries and Steel a baissé de 1 5-8 à 53, un nouveau bas, cependant que Algoma Steel et Atlas and Steel Company of Canada accusaient des pertes variant entre 1-8 et 1-4.

Walker-Gooderham, Interprovincial Pipe Line, Bell Telephone et Calgary Power accusaient des pertes fractionnaires.

Le virement a été de 1,883,-000 actions au regard de 1,842,-000, vendredi.

Dans le secteur des métaux communs, International Nickel a baissé de 1 3-4 à 67 1-2 tandis que Consolidated Mining and Smelting, Falconbridge et Labrador ont légèrement décliné. Dans le secteur des valeurs spéculatives, Northgate a baissé de 15 cents à $7.95.

Cours du dollar

NEW YORK PC — Le dollar canadien était inchange hier à 91 3-4. Lundi dernier, il avait une vaelur identique.

La livre sterling était inchangée à $2.80 51-64.

MONTREAL PC — Le dollar américain était à une prime de neuf pour cent en devises canadiennes, inchangées, hier.

La livre sterling a baissé de 1-16 à $3.06 1-16.

Dollar américain: offert $1.08 31-32; demandé 1.09.

Marches aux bestiaux

MONTREAL. — Les prix des veaux étaient stables, avec $1 d'augmentation sur les marchés des bestiaux à Montréal hier. Les porcs valaient $1 de plus, les bouvillons et vaches $0.50 de plus. Les transactions étaient généralement actives et la demande bonne.

A 3 heures de l'après-midi, les arrivages étaient les suivants: 370 bovins, 417 veaux, 72 porcs et 11 agneaux et moutons.

Les bouvillons de choix se sont vendus de $26 à $27, bons à de choix de $25.75 à $26, bons bouvillons de $24.25 à $25.25, de qualité moyenne de $22.25 à $24 et de qualité ordinaire de $16.75 à $22.

Les taureaux de bonne qualité se sont vendus de $21.25 à $21.75, ceux de qualité moyenne de $20 à $20.25 et ceux de qualité ordinaire de $15 à $19.

Les vaches de bonne qualité se sont vendues de $17.75 à $19.50, de qualité moyenne de $16.75 à $17.75, de qualité ordinaire de $15 à $16.50 et celles destinées à la conserve de $10 à $15.25.

Les taureaux de bonne qualité se sont vendus de $20.25 à $21.25, ceux de qualité moyenne et ordinaire de $15.25 à $20.

CANADIAN COPPER REFINERS

M. J. H. SCHLOEN

Récemment, lors de l'assemblée annuelle des actionnaires, M. John H. Schloen fut élu administrateur de Canadian Copper Refiners Limited. Depuis 1953, M. Schloen était gérant de l'usine de la compagnie, à Montréal-Est, Québec, la deuxième plus importante raffinerie de cuivre du monde.

DIVIDENDES

Jockey Club Ltd. trois cents l'action ordinaire, 15 septembre, inscription 31 août; 15 cents l'action privilégiée six pour cent et 13¾ cents l'action privilégiée 5½ pour cent, 14 juillet, inscription 29 juin.

Canadian Aviation Electronics Ltd

Montre un gain de $1.60 l'action vs $1.36 en 1961

Pour l'exercice terminé le 31 mars dernier, Canadian Aviation Electronics Limited et ses filiales en propriété exclusive ont réalisé un profit net de $540,780, supérieur à celui de l'exercice précédent qui s'élevait à $455,475. Le revenu net par action est de $1.60, alors qu'il avait été de $1.36 un an plus tôt.

Le rapport, signé par le président du conseil d'administration, M. R. Fraser Elliot, C.R. et par le président de la compagnie, M. James F. Tooley, indique que la compagnie a amélioré sa situation financière au cours de l'exercice; le fonds de roulement est passé de $1,909,720 à $2,258,886.

La dette à longue échéance a été réduite au cours de la même période, de $1,763,361 à $1,523,361.

CORPORATION DE VALEURS TRANS-CANADA

Dividende no 13

Avis est, par la présente, donné qu'un dividende de quatre cents ($0.04) par action a été déclaré pour le trimestre se terminant le 30 juin 1962, sur les actions communes de la compagnie, payable le 1er juillet 1962 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 15 juin 1962.

Le secrétaire,
ANDRE CHARRON.

Montréal, le 6 juin 1962.

GEOFFRION, ROBERT & GÉLINAS, CO.

Membres de
Bourse de Montréal • Bourse Canadienne • Bourse de Toronto

MONTRÉAL
129 ouest, rue St-Jacques
80 ouest, rue Jean-Talon
QUÉBEC
CHICOUTIMI

FILS PRIVÉS AVEC NEW-YORK, TORONTO ET LES SUCCURSALES

BLUE BONNETS RACEWAY INC.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET SPÉCIALE DES ACTIONNAIRES

AVIS est par les présentes donné qu'une assemblée générale annuelle et spéciale des actionnaires de BLUE BONNETS RACEWAY INC. sera tenue au siège social de la compagnie, 7440, boulevard Décarie, Montréal, Qué., le mercredi, 27 juin 1962, à 3 heures de l'après-midi, aux fins suivantes:

1. Recevoir le bilan de la compagnie pour l'exercice terminé le 28 février 1962, l'état des revenus et dépenses pour la même année, ainsi que le rapport des vérificateurs.
2. Elire les directeurs pour l'exercice en cours.
3. Nommer les vérificateurs pour l'exercice en cours.
4. Ratifier, s'il y a lieu, le Règlement no IV adopté par les directeurs le 22 septembre 1961, ledit règlement augmentant de 13 à 14 le nombre des directeurs.
5. Prendre en considération toutes autres affaires qui pourraient légalement être soumises à l'assemblée.

Montréal, ce 12 juin 1962

Le secrétaire,
André Charron

Société d'Entreprise de Crédit Inc.
Institution de prêts hypothécaires

- Prêts sur maisons résidentielles et de rapports
- Centres d'achats — Motels — Edifices commerciaux
- Terrains — Prêts temporaires de construction
- Achats de portefeuilles — Prêts sur hypothèques existantes

Brochures explicatives à votre disposition

445 ouest, rue Jean-Talon — Tél.: 271-3596
Montréal — Québec — Sherbrooke — Trois-Rivières
Chicoutimi — Rimouski

Nouvelle Émission

$30,000,000

La Compagnie de Téléphone Bell du Canada

Obligations 5½%, première hypothèque, Série W

A être datées du 15 juin 1962 — Échéant le 15 juin 1984

De l'avis des conseillers juridiques des Acheteurs, ces obligations 5½%, première hypothèque, Série W, seront, d'après le "Canadian and British Insurance Companies Act", des placements que les compagnies d'assurance enregistrées sous le Chapitre III de cette loi, pourront mettre en portefeuille sans avoir à se prévaloir de la clause (4) de l'article 63 de la même loi.

Sauf vente antérieure, nous offrons ces obligations 5½%, première hypothèque, Série W, pour notre propre compte, sous réserve de leur émission, de leur acceptation par nous et de l'approbation, quant à toute question légale, de Monsieur N. A. Munnoch, C.R., avocat de la Compagnie, et de nos avocats, Messieurs Holden, Hutchison, Cliff, McMaster, Meighen & Minnion.

PRIX: 99.00 et les intérêts courus — Rendement: environ 5.58%

Nous comptons que les obligations temporaires de la Compagnie et/ou les certificats provisoires du fiduciaire, ou les obligations définitives de la Compagnie, au porteur et/ou immatriculées, seront prêts pour livraison le ou vers le 12 juillet 1962. Nous nous réservons le droit de refuser toutes ou chacune des souscriptions et d'attribuer à tout souscripteur un montant d'obligations inférieur à celui qu'il aurait souscrit.

Nous fournirons sur demande un exemplaire du prospectus qui a été déposé au Secrétariat d'État du Canada conformément aux dispositions du "Companies Act".

A. E. Ames & Co. Limited

Wood, Gundy & Company Limited — Dominion Securities Corporation Limited — Greenshields Incorporated
Royal Securities Corporation Limited — McLeod, Young, Weir & Company Limited — Nesbitt, Thomson and Company, Limited
L. G. Beaubien & Cie Limitée — Mills, Spence & Co. Limited — W. C. Pitfield & Company, Limited
Midland Securities Corpn. Limited — Bell, Gouinlock & Company, Limited — Cochran, Murray & Co., Limited
Burns Bros. and Denton Limited — James Richardson & Sons — Harris & Partners Limited
René-T. Leclerc, Incorporée — Collier, Norris & Quinlan Limited — Equitable Securities Canada Limited
Mead & Co. Limited — MacTier & Co. Limited — Matthews & Company Limited
Fraser, Dingman & Co. — Geoffrion, Robert & Gélinas, Inc. — R. A. Daly & Company Limited
Beatty, Webster & Company Limited — Brawley, Cathers & Company — J. C. Boulet, Limitée
Fry & Company Limited — Dominick Corporation of Canada — Anderson & Company Limited
Crédit Interprovincial Inc. — Bankers Bond Corporation Limited — Osler, Hammond & Nanton Limited
Eastern Securities Company Limited — Stanbury & Company Limited — F. J. Brennan & Company Limited
Société de Placements, Inc. — Wills, Bickle & Company, Limited — Bartlett, Cayley & Company Limited
Walwyn, Stodgell & Co. Limited — Pemberton Securities Limited — G. E. Leslie & Co.
Tanner Bros. Limited — Molson & Company Limited — Isard, Robertson and Co. Limited
Jennings, Petrie & Co. Limited — Houston, Willoughby and Company Limited — Grant Johnston & Co. Limited
John Graham & Company Limited — Deacon Findley Coyne Limited — Casgrain & Compagnie Limitée
Lagueux & DesRochers Limitée — La Maison Bienvenu Limitée — Morgan, Ostiguy & Hudon Ltd.
Carlile & McCarthy Ltd. — Odlum Brown Investments Ltd. — Annett & Company Limited
J. H. Crang & Co. — Flemming & Company

Juin 1962

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Abitibi	955	$45⅝	45⅜	45⅜	
Abitibi pr	600	$25¼	25	25¼	+¼
Atl Sug xd	465	$15	14⅞	14⅞	−⅛
Atl Sug pr	10	$100	100	100	−¼
Alta Dis vt	1165	195	190	190	−5
Alta Gas	560	$26⅛	26⅛	26⅛	
Alta Gas pr	15	$108½	108½	108½	
Alt Gas Bpr	52	$107	106½	107	
Alta Gas w	350	$10⅛	10⅛	10⅛	−⅛
Alta Nat	250	$17	17	17	
Alg Cen w	250	580	580	580	
Algoma	740	$43	42½	43	−¼
Alumini	3849	$22⅛	22	22⅛	−⅛
Alum2 pr	45	$47¾	47¾	47¾	
Anthes A	1525	$12	11½	11¾	−¼
Argus	400	$8¾	8¾	8¾	−¼
Argus 250 pr	100	$50½	50½	50½	−2½
Arg C Ppr	3200	$7	6½	6½	
Ashdown B	250	$8¼	8¼	8¼	
Atlas Steel	2021	$30	29½	29½	−¼
Autofab B	300	260	260	260	−20
Bank Mont	453	$61	60½	60½	−⅜
Bank NS	251	$67¾	67¼	67¼	−⅞
Barteco	6200	400	370	400	+35
Beatty n	2125	$7⅛	7	7	
Beatty A	2107	$9½	9¼	9½	
Beav Lum	215	$30	30	30	
Bell Phone	2831	$52⅞	52⅜	52⅜	−⅜
Bowater pr	75	$51½	51⅛	51½	+¼
Bow 5½ pr	75	$51	51	51	−½
Bowater	253	$5¾	5¾	5¾	
Brazil	1331	405	395	395	−15
Br Tank pr	25	$28	28	28	
Bright	25	$72	72	72	+1
BA Oil	713	$30⅛	29⅞	30⅛	
BC Forest	500	$11⅛	11½	11⅛	−⅛
BC Pow	9397	$16⅞	16¾	16⅞	+⅛
BC Phone	270	$50¾	50½	50½	
BC Sugar	200	$25¾	25¾	25¾	+1¼
Build Prod	100	$32½	32½	32½	+⅛
Cabol	200	165	160	165	+15
Cal Pow	1405	$21¼	20⅞	20⅞	−¼
Can Cem	315	$26	25⅞	26	+⅛
Can Cem pr	61	$29¼	29¼	29¼	
CD Sug	291	$22¾	22¾	22¾	
Can Foils	425	$31¾	31¾	31¾	−¼
Can Foils A	35	$31	31	31	−1
Cl Fndry	350	$21½	21	21	−¼
Can Perm	200	$74	73	73	−1
CSL	110	$54	54	54	−1
Can Wire B	100	$10½	10½	10½	
CAE	100	$20¼	20¼	20¼	+¼
Cdn Baks	300	$6	6	6	
Cdn Brew	5650	$10	9¾	9¾	−⅛
C Brew pr	560	$51⅞	51¾	51¾	−⅛
C Br Alm A	100	$9⅜	9⅜	9⅜	+⅛
CBAL B w	270	210	210	210	−15
Cdn Can A	615	$13½	13¼	13¼	+¼
Cdn Celan	205	$30⅛	30	30	−⅛
C Cel $1.75	50	$36⅞	36⅞	36⅞	−⅛
C Chem	310	$6⅞	6⅞	6⅞	
C Chem w	350	225	225	225	
C Collieries	100	$6¼	6¼	6¼	−¼
C Curt W	100	100	100	100	
C Dredge	1980	$11¾	11⅝	11⅝	−⅛
C Collieries	100	$6¼	6¼	6¼	−¼
C Curt W	100	100	100	100	
C Dredge	1980	$11¾	11⅝	11⅝	−⅛
C Frbks B	400	450	450	450	−10
C Gas In pr	480	$5½	5⅛	5⅛	−¼
C Gas In w	550	205	200	205	−15
CGE pr	135	$35	35	35	+1
CG Sec B	100	$19½	19½	19½	−1½
C Husky	3664	$5½	5⅜	5⅜	−⅛
C Husky w	260	145	145	145	
C Hydro	1445	$14	14	14	+¼
C Hydro w	29	150	150	150	
C Imp B C	723	$59¾	59¼	59¼	−¼
CIL	120	$12½	12½	12½	
C Marc	210	470	470	470	+5
Cdn Oil	489	$28¼	28	28	−¼
Cdn Oil 5	30	$103	103	103	
CPR	2885	$25	24⅞	24⅞	
Cdn Pet pr	160	$12	12	12	−⅛
Cdn Tire	25	$40⅛	40⅛	40⅛	−⅞
C Tire A	150	$33	32½	32½	−⅝
CWN Gas	275	$17	17	17	
CWN G 5½	225	$21	21	21	
C Util	200	$28	28	28	−1
Chrysler	100	$47⅛	47⅛	47⅛	+1⅛
CKP Dev	200	$16½	16⅛	16⅛	+¼
Comb Ent	200	$13½	13½	13½	−¼
Conduits	200	$9	9	9	−¼
Con Baks	300	$8	8	8	
Con Bldg	2100	$13	13	13	
Con Bldg pr	150	$7¾	7¾	7¾	
Con Bldg w	700	480	460	480	
Con M S	3080	$20¾	20⅝	20⅝	−½
Con Gas	3475	$17¾	17⅝	17¾	−¼
Copp Clark	200	$8⅛	8⅛	8⅛	
Corby vt	100	$17½	17½	17½	−¼
Coronation	150	$7⅛	7⅛	7⅛	−¼
Craig Bit	100	180	180	180	+10
Crain RL	215	$11¾	11¾	11¾	
Crown Tr	75	$47	47	47	−1
Crush Int	700	$10	9¾	10	−¼
Crush pr	100	$115½	115	115	+3
Dale	200	275	270	270	−5
Dist Seag	1055	$42¾	42¾	42¾	
D Bridge	2125	$18½	18⅜	18⅜	−¼
Dom Elect	100	$9½	9½	9½	−¼
Dofasco	1017	$54½	53	53	−1⅜
Dom Lime	100	$6	6	6	−1
D Magnes	250	$8	8	8	
Dom Scot N	100	$7⅞	7⅞	7⅞	−⅞
D Scot pr	225	$49½	49½	49½	
Dom Store	1415	$12⅞	12⅞	12⅞	−⅛
Dom Tar	2797	$18¼	18	18¼	
Dom Text	1600	$16¾	16¾	16¾	
Du Pont	188	$28¼	27¾	28	−½
Eddy Match	50	$29	29	29	
Eddy	1420	$24½	24¼	24¼	−¼
Exquisite	100	$10	10	10	
Falcon	1512	$50	49¾	49¾	−¼
Fam Play	475	$16½	16⅜	16⅜	−⅛
Fanny F	50	$29	29	29	
Fed Grain	50	$50¼	50¼	50¼	+¾
Fiore	100	$7	7	7	+1
Fleet Mfg	300	95	95	95	−2
Fleetwood	230	$21	21	21	
Ford US New	225	$45¾	45¾	45¾	
Ford Cda	125	$144	143	143	−7
Fraser	930	$23¾	23½	23½	−¼
Fr Pete pr	100	310	310	310	+10
Frosst A	225	$17	17	17	
Gatineau	1340	$31⅛	30¾	31⅛	+⅜
Gat 5pc pr	30	$102	102	102	
Gat 5½ pc pr	70	$107½	107½	107½	+1½
Gen Bake	215	$11	11	11	
GMC	801	$55⅛	54⅞	55	−¼
GP Drill	140	85	85	85	+14
GP Drill A	340	70	69	69	−2
Globe A	250	$9½	9½	9½	
Goodyear	10	$130	130	130	
G Mack A	200	$7	6¾	7	+½
G Mack B	275	$8⅛	8⅛	8⅛	
GL Paper	430	$17	16¾	16¾	−¼
G L Power	175	$17½	17⅛	17⅛	−⅛
GN Gas	100	$8⅛	8⅛	8⅛	−⅜
GN Gas w	375	200	200	200	−5
GN Gas B w	600	220	220	220	
GW Coal A	250	$6½	6½	6½	
Great West	100	80	80	80	−5
Gr Wpg G	200	$14⅞	14¾	14¾	−⅛
Gr Wpg vt	400	$15	15	15	+¼
Greyhnd	286	$17⅜	17⅜	17⅜	−⅛
Guar Tr	115	$53	53	53	−1
Hardee	345	$6¼	6¼	6¼	−¼
Hawker-S	2050	$5⅜	5	5⅜	−⅛
Hawk-S pr	95	$80¼	80	80¼	−¼
Hees	1200	140	125	130	−10
Hendshot pr	10	$107	107	107	+1½
Horne Pf	600	310	310	310	−5
Hur Erie	50	$52½	52½	52½	
Imp Life	80	$133	130	133	+3
Imp Oil	1095	$44⅛	43⅞	43⅞	−⅛
Imp Tob	375	$14⅛	14⅛	14⅛	
Ind Accep	1359	$24½	24	24⅛	−⅞
Ind Min	210	400	400	400	
Inland Gas	100	$5	5	5	
Inland G w	300	110	110	110	−5
IMC	95	$44⅞	44	44⅞	+⅞
Int Nickel	2170	$68⅞	67½	67½	−1¼
Int Util	610	$42⅝	42½	42⅝	+⅛
Int Util pr	525	$50½	50¼	50½	+½
Interprov	100	$6½	6½	6½	−½
Inter PL	525	$76¾	75¼	75½	−¾
Int Stl P	100	125	125	125	−15
Inv Syn A	1280	$49½	48	48	−½
Jeff Bw	200	275	275	275	+15
Jockey C	2770	325	310	310	−15
Jock wts	2100	74	73	74	−1
Kelly D A	475	$5¾	5⅝	5⅝	−⅛
Labatt	1082	$13	13	13	−¼
Lafarge	100	$5½	5½	5½	
Lafarge A	100	$5¾	5¾	5¾	+¼
Lakeland	300	240	240	240	
LOnt Cem	2350	325	310	310	−15
LOnt Cem p	225	$10½	10½	10½	
Lau Fin A	305	$16	15½	15½	−1
Leland	2024	$12⅜	12	12	−½
Levy	685	$17⅛	16¾	16¾	−⅜
Levy pr	225	$22½	22½	22½	
LobCo A	695	$8⅛	8	8⅛	−⅛
LobCo A w	1380	215	210	210	
LobCo B	1034	$8½	8½	8½	
LobCo pr	25	$50	50	50	
LobG I pr	50	$31¾	31¾	31¾	−¼
LobG B pr	110	$32¼	32⅛	32¼	+¼
Loeb M	400	$13½	13½	13½	+¼
Macalren A	250	$20	20	20	
MB PR	1818	$18⅝	18½	18⅝	−½
M Leaf Mill	100	$12⅞	12⅞	12⅞	−⅛
M Lf M pr	21	$104	104	104	
Mass-F	2225	$11	10⅞	11	
Mass-F pr	20	$103	103	103	
Mass-F 5½	95	$106½	106½	106½	+⅛
Mid West	1800	165	160	165	
Molson A	70	$26½	26½	26½	−½
Molson B	50	$26½	26½	26½	−¾
Mon Food	1050	$10⅛	10	10	−½
Mont Loco	2112	$14½	14½	14½	
Moore	1970	$47¾	47⅜	47½	−½
Nat Drug	225	$17	17	17	
N Groc pr	25	$27¾	27¾	27¾	−¼
N St Car	210	$17¾	17¾	17¾	
Nat Trust	25	$100	100	100	
Noranda	2076	$30⅛	29¾	30⅛	+⅛
N ONGas	585	$16⅞	16⅜	16⅞	+⅛
NQ Pow	40	$30¼	30¼	30¼	+¼
Nor Phone	100	$8¾	8¾	8¾	−⅛
Oak Wood	225	$13	13	13	
Ont Steel	50	$26	26	26	−½
Overland pr	100	$8½	8½	8½	−½
Page Hers	2625	$20½	20⅛	20⅛	−½
PC Jwl pr	18	$103	103	103	+2
Phantom	100	$7¼	7⅛	7¼	−⅛
Pow Corp	150	$50	50	50	
QN Gas	470	$5¾	5⅝	5⅝	−¼
QN Gas pr	210	$42¾	42¾	42¾	
QN Gas w	1000	140	125	125	−15
Reid Litho	50	$49	49	49	
Rolland A	210	$9¼	9¼	9¼	
Rothman	680	$7	7	7	−⅛
Royal Bank	1058	$69¾	69⅛	69⅛	−⅞
Royalite	275	$10¾	10⅝	10⅝	−⅜
Russell	1575	$16⅞	16⅞	16⅞	
StL Cp Apr	10	$103	103	103	−¼
St Maurice	100	80	80	80	−1
Salada	1980	$12¾	12½	12½	−¼
Salada wts	810	650	610	610	−40
Selkirk A	150	450	450	450	+15
Seven Arts	1300	$10½	10⅛	10⅛	−⅛
Shawin	2610	$22½	22⅛	22⅛	−⅛
Shaw A pr	230	$42¾	42¾	42¾	−⅞
Shaw B pr	50	$44¼	44¼	44¼	−⅛
Silverwd A	200	$12	11⅞	11⅞	−⅛
Simpsons	460	$28½	27⅞	27⅞	−⅜
SKD Mfg	250	$15⅞	15⅞	15⅞	−⅛
Slat Steel pr	22	$19	19	19	
Somville pr	25	$51½	51½	51½	
Southam	200	$27¼	27¼	27¼	−¼
St Pav	2100	$11⅛	11⅛	11⅛	
Shully's	1500	$6½	6	6	−⅝
Stedman	950	$12⅝	12½	12½	−⅛
Steel Can	5407	$18	17¾	17⅞	−⅛
Steinbg A	250	$19½	19½	19½	
S Propane	250	$14	14	14	+⅛
Suptest ord	210	$14¾	14¾	14¾	
Suptest com	1300	425	410	410	−15
Tamblyn	150	$16½	16½	16½	+¼
Texaco	175	$47	47	47	
Thd CG I P	50	$51	51	51	+½
Tor Dom Bk	487	$60	59¾	60	
Tower	1800	$7½	7¼	7½	+½
Tower wts	2000	240	235	235	+5
T Fin A	1765	$14⅛	13¾	13⅞	−¼
T Fin B	250	$13½	13½	13½	
Tr Can PL	4195	$21½	21⅜	21⅜	−⅜
Trans Mt	1355	$14¼	14⅛	14⅛	−⅛
Trans PPL	900	$5⅝	5⅝	5⅝	−¼
Union Acc	100	$8⅛	8⅛	8⅛	−1
Un Gas	1410	$18	17¾	17¾	−⅜
U Gas A pr	300	$54	54	54	−1
U Gas B pr	50	$57¼	57¼	57¼	
Un Steel	100	$5⅜	5⅜	5⅜	−⅛
Vector	2500	13	12	13	+2
Vendomat	1010	$5⅛	5½	5⅛	+⅛
Viceroy A	100	$7¼	7¼	7¼	+¼
V Dare pr	230	$14⅛	14⅛	14⅛	
Vulcan	215	490	490	490	
Walk GW	1657	$52⅝	52¼	52¼	−½
Westcoast	658	$15¼	15	15	−¼
Wcoast vt	300	$14¾	14¾	14¾	
Westeel	210	$9¼	9¼	9¼	
W C Brew	75	$35	35	35	
W Cop wts	200	$31	31	31	−4
Weston A	2890	$15⅛	15⅛	15⅛	−⅛
Weston B	250	$18¼	18¼	18¼	
West A wts	1998	760	725	725	−40
Zenith	3700	335	330	335	−15
Curb					
Asbestos	190	$33¼	32¾	33¼	+¾
c bronze	215	$18½	18½	18½	
C Bronze pr	25	$93½	93½	93½	
C Paper	410	$40¼	40	40¼	
Hayes	125	$28	28	28	+2
Int Pap	50	$30¼	30¼	30¼	−1¼
Lob Inc	300	$9¾	9¾	9¾	
Ogilvie	30	$48	48	48	
Price Br	704	$46½	46¼	46¼	
HUILES					
Acme Gas	5000	12	12	12	
AP Cons	900	50	50	50	−1
Am Leduc	2500	5	5	5	−½
Anchor	3000	6	6	6	
Ang Un Dv	22500	46	44	45½	
ASamera	7100	79	76	76	−3
Bailey SA	1540	720	700	700	−5
Bail 5¾ pr	2200	$24	23½	23⅞	
Banff	2400	112	100	112	+18
Bata	11000	5½	5½	5½	−½
Calalta	1400	15	15	15	
Cal Ed	1000	$23½	23¼	23¼	−¾
Calvert	1500	27	26	27	+2
C Oil Lds	500	97	97	97	+1
CS Pete	3700	320	315	315	−10
C Chieftn	3500	112	105	105	−3
C Delhi	4255	360	340	350	
Cdn Dev	675	365	355	355	
C Ex Gas	5450	116	112	112	−4
C Li Pete	500	29	29	29	−1
Cent Del	150	590	575	575	−5
Charter Oil	1000	105	105	105	−5
C Mic Mac	2250	295	280	280	−10
Dynamic	5700	27	25½	26	−1
Fargo	400	295	280	280	−19
Glacier	30500	19	17	19	+2
Gr Plains	200	$10⅜	10¼	10¼	−⅜
Home A	137	$10⅞	10½	10¾	
Home B	118	$10⅝	10⅜	10⅜	−⅛
HB Oil G	516	$15¼	15	15	−⅛
Long Point	1500	27	26	26	−1
Medal	1600	219	215	219	
Mill City	500	13	13	13	−1
Nat Pete	200	260	260	260	+10
N Cont	1500	24	24	24	
N Davies	1000	8½	8½	8½	
Northcal	22625	9½	9	9½	
NC Oils	1640	160	157	159	+1
NCO wts	2120	37	37	37	
NCO pr	220	$26	26	26	
Northld	1000	16	16	16	
Okalta	500	13	13	13	
Pac Pete	2600	$12¾	12½	12½	−½
Pac Pet W	100	675	675	675	−15
Permo	600	30	30	30	+4
Peruv Oil	600	105	101	101	−4
Petrol	2300	57	55	55	−2
Phillips	1000	22	22	22	
Place	1100	61	61	61	−2
Ponder	1000	43	43	43	−3
Provo Gas	4600	167	161	162	−2
Quonto	7000	25½	25	25	−1
Ranger	500	103	103	103	−2
Sarcee	3075	93	87	88	−1
Secur Free	2100	500	485	485	−10
South U	4000	12½	12	12	−1
Spooner	20500	15½	14	15½	+1
Tidal	12800	153	150	150	+1
Triad Oil	550	146	140	140	−9
Unispher	20500	43	40	41	−2
Union Oil	250	9¼	9¼	9¼	−⅛
U Canso vt	1116	150	150	150	
Un Oils	2600	142	140	142	
Wespac	1000	9	9	9	−½
Wstates	100	625	625	625	−35
W Decalta	2816	95	88	90	+1
Windfall	5357	15	14	14½	−1
Yan Can	14500	8	7½	8	+½

Total des ventes : 1,883,000.

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Abacus	15616	41	40	40½	+½
Acad Uran	10000	6	5	6	+½
Advocate	100	565	565	565	−5
Agnico	800	67	67	67	
Akaitcho	2900	52	52	52	
Am Larder	4000	25	21	25	+3
Amal Rare	1000	12½	12½	12½	−½
Anglo Hur	200	930	930	930	+15
Ang Rouyn	5000	12	12	12	+½
Ansil	5500	10	10	10	+½
Area	1000	115	113	115	+5
Arjon	9000	12	10	12	+1
A Arcadia	4600	38	36	38	−1
Atl C Cop	1800	100	100	100	
Aumaq	3000	5	5	5	
Aunor	410	390	385	390	+10
Bankeno	3000	22½	22½	22½	−½
Bankfield	5000	20	18	20	−1
Barnat	13500	139	123	135	+9
Bary Expl	1000	24	24	24	−2
B-Duq	2000	11½	11½	11½	
Beav Lod	1000	6	6	6	+1½
Belcher	6700	45	43½	44	+2
Bethlm	1450	220	216	220	
Bevcon	15000	10	10	10	
Bibis	7500	6	6	6	
Bidcop	11200	8½	8½	8½	
Bordulac	1000	5	5	5	
Bouzan	1000	5	5	5	
Bouzan	1700	45	45	45	−1
Bralorne	10038	705	695	700	+5
Broul Reef	3400	35	34	35	+2
Brunswk	700	370	360	360	−20
Cadamet	6500	8	7	7	
Camp Chib	1050	455	450	450	
Camp RL	800	$18	17¾	18	+1
C Tung	700	200	195	200	−5
C Astoria	1066	5	5	5	
C Dyno	500	79	79	79	−1
C Malart	500	33	33	33	
C N Inca	2000	7½	7½	7½	
Cdn NW	1100	8	8	8	
C Silica	1225	106	105	105	−2
Candore	1000	10½	10½	10½	
Can-Erin	5000	17	16	16	−1
Captain	1000	6½	6½	6½	
Cariboo	800	140	125	140	+25
Cassiar	160	$11⅝	11⅝	11⅝	
Cent Pat	5300	190	184	185	−5
Cent Porc	2000	6	6	6	
Cheskirk	3000	4½	4½	4½	−½
Chester	1200	23	23	23	
Chimo	4800	46	43	45	+1½
Chrom	400	480	460	460	−40
Coch Will	8105	550	520	550	+30
Coin Lake	3000	32	32	32	
Coniagas	1000	78	78	78	
C Bellek	5000	3½	3½	3½	
C Discov	9025	114	108	112	+2
C Fen	1214	17	17	17	
Con Gillies	1500	5½	5½	5½	
CG Arrow	1000	45	44	45	
C Halli	600	44	44	44	−½
C Marben	500	31	31	31	+½
C Marcus	1800	106	105	105	
C Morrison	2639	40	38½	40	
C Mosher	33450	294	255	290	+27
Con Negus	566	10½	10½	10½	+½
C Northld	2000	24½	23	24½	+½
C Persh	2533	14	12	12	−1
Con Que	1000	30½	30½	30½	
C Sannorm	3500	9	7	9	+2½
Conwest	1100	660	640	640	−35
Cop Corp	4500	12	12	12	
Coprand	1533	125	124	124	
Courvan	1200	14½	14½	14½	+½
Craigmt	175	$17½	17½	17½	−½
Crowpat	9000	6	6	6	−½
Daering	6000	8½	8	8	
D'Aragon	5000	17½	17	17½	+½
Deer Horn	2000	18½	18	18	−½
D'Eldona	500	9	9	9	
Denison	447	$10¾	10⅝	10¾	+¼
Dicknsn	14760	400	385	395	+5
Dome	2320	$32	29⅞	32	+2½
Donalda	1000	6½	6½	6½	−1½
Duvan	7300	11½	11	11	−1
Delhi Pac	6500	66	64	66	+2
East Mal	6000	240	227	240	+10
East Sull	1200	162	161	162	+2
Elder	200	130	130	130	
Eldrich	1500	9	9	9	+1
El Sol	4000	5½	5½	5½	−½
Fatima	2200	20½	20	20	−1
Francoeur	1500	9	8½	9	+1
Frobisher	4166	16½	15	15	
Geco Mines	100	$25½	25½	25½	
Genex	1500	9	9	9	+½
Gnt Masct	500	82	82	82	
Giant YK	4440	$13⅜	12½	13⅛	−⅛
Goldale	2000	32	32	32	
GF Mining	10500	18	16½	18	+1½
Goldray	20437	46	44	45	−2
Granduc	1300	289	285	285	−½
Gulf Lead	2500	13½	12	12	−1
Gunnar	1000	895	885	885	+5
Hard Rock	35500	16	14	16	+2
Har-Min	13000	14	13	13	
Hasaga	4000	18½	17	18½	+1½
H of Lakes	8000	17½	16	16	−1
Headway	1000	25½	25½	25½	+½
Heath	4500	6	5½	6	+½
High-Bell	300	213	211	213	+2
Hollinger	1159	$21⅛	21	21⅛	
Howey	300	230	230	230	+5
Hud Bay	430	$54¼	54	54	−¼
Hu-Pam	1500	10½	10	10½	
Hydra Ex	1100	34	34	34	+2
Inspiratn	500	44	44	44	
Irish Cop	4500	53	52	53	−2
Iron Bay	1300	145	140	140	−10
Iso	500	80	80	80	+2
J Waite	3000	24	24	24	−1
Jacobus	1000	36	36	36	−1
Jaye Expl	1000	12½	12½	12½	+½
Jellicoe	2500	6	6	6	
Joburke	300	8½	8½	8½	+½
Joliet	6000	22	21	21	
Jonsmith	12000	20	18½	18½	−1½
Jowsey	944	31	31	31	−1
Kerr Add	8985	970	935	970	+30
Kirk Min	8990	32½	29	32½	+5½
Kirk Town	1800	8½	8	8	−½
Kopan	1000	11½	11½	11½	
Lab Min	200	$24⅜	24	24	−⅜
L Dufault	3100	515	500	500	−15
Lake Ling	10000	9½	8½	9½	
L Osu	3000	16½	15½	15½	−2
L Shore	1713	325	315	320	+5
Lamaque	1147	400	400	400	+10
Latin Am	7700	83	80	83	−3
Leitch	12800	165	154	165	+9
Lencourt	1000	8	8	8	
LL Lac	3700	195	180	195	+15
Lorado	6600	164	160	160	−3
Lyndhst	2000	9	9	9	+1
Macassa	4210	380	360	380	+20
MacLeod	21000	127	115	125	+5
Madsen	10535	240	227	240	+10
Magnet	4000	4	4	4	
Malartic	6600	80	80	80	+1
Man Bar	2500	20	18	18	−1½
Marcon	2000	6½	6½	6½	
Maritime	1750	66	65	65	−1
Martin	24100	45½	44	45	+½
Matatch	1100	7½	7½	7½	
Mattgmi	100	$10	10	10	
Maybrun	3600	9	9	9	
McIntyre	407	$42½	42	42½	+½
McKen	7000	19	16½	19	+1
McWat	1000	39	39	39	+1
Mentor	5500	44	43	44	
Merrill	800	61	61	61	
Meta Uran	3000	8½	8	8½	
Midrim	2000	28½	28	28	−½
Min Corp	100	$13⅛	13⅛	13⅛	+⅜
Moneta	3300	65	64	65	
Multi- M	1000	31	31	31	+1
Murray M	29250	98	95	97	+1
New Bid	4000	7½	7	7	
New Cal	500	24	24	24	
N Harri	500	7	7	7	
New Hosco	3100	81	80	81	+1
New Jason	1500	7½	7	7½	−½
N Kelore	1000	7½	7½	7½	+½
Newlund	2000	20	19	20	+2
N Mylama	7200	28	27	28	+1
Newnor	15500	12½	11½	11½	−1
Nickel MS	1551	48½	47	48½	+2½
Nipissing	695	155	153	155	+4
Nor-Acme	5000	16	15½	15½	−1½
Norbeau	3000	30	22	30	+8
Norgold	2000	5	5	5	
Norlartic	21200	14	13½	14	+½
Normetal	200	290	290	290	
Norpax	7500	16	15	15	−1
N Coldstrm	2675	60	58	58	−3
Northgate	14768	815	775	795	−15
N Golcrt	1500	22	21½	22	+½
North Can	100	236	236	236	
O'Brien	500	53	53	53	−1
O'Leary	3000	13½	13	13	
Opemiska	1991	575	570	575	
Orchan	1100	216	215	215	+3
Ormsby	25833	35	33½	35	+½
Osisko	16500	50	48½	48½	−1½
Pamour	9540	105	100	105	+3
Paramaq	3100	10	10	10	+½
Patino M	100	835	835	835	
Pato	2435	405	375	405	+35
Pax Int	3000	21	20	20	−1
Paymast	26200	17½	16½	16½	
Pce Expl	1592	14	14	14	
Peerless	53200	35	32	32	
Pick Crow	19921	78	73	77	+4
Pitch-Ore	18500	9½	9	9	−½
Placer	120	$25½	25½	25½	+½
Preston	400	580	580	580	+10
Pros Air	1200	60	60	60	
Purdex	1000	4½	4½	4½	+½
Que Chib	5000	19	17½	19	−1
Que Lith	500	275	270	270	−10
Q Mattgmi	1500	18	17	18	+½
Q Metal	2700	88	88	88	−2
Qunston	524	15½	15½	15½	
Quemont	265	980	975	975	−5
Radiore	5000	45	44	45	+1
Raglan	1900	52	50	50	
Rayrock	14200	90	85	89	+4
Renabie	500	240	240	240	+15
Rexspar	2200	11	10	10	
Rio Algom	1400	920	910	910	−10
Rio Rup	5000	6	6	6	+1
Rix Athab	2500	38	36	38	
Rockwin	1500	13½	13½	13½	+½
Ryanor	5500	14	13	13	−½
San Ant	2600	179	170	175	+2
Sand Riv	1000	5	5	5	
Sherritt	2047	380	370	375	
Sigma	1005	530	520	530	+20
Silvmaq	2600	23½	22	23½	+1½
Sil Miller	500	30	30	30	+4
Siscoe	8250	160	154	154	−6
Starratt	9500	6½	6½	6½	
Steeloy	500	4	4	4	
Steep R	3324	600	590	600	+5
Sturgeon	7500	21½	21	21	+½
Sullivan	1910	150	145	150	+5
Sunburst	1500	13½	13½	13½	+½
Taurcan	2500	37	35½	37	+2
Teck-H	8371	165	162	162	−1
Temag	1600	85	85	85	
Territory	4040	12	11½	12	+½
Thom L	2100	70	67	67	
Tombill	11400	93	91	93	+3
Torbrit	1000	31	31	31	+½
Tormont	9100	41	40	40	
Trans Res	7100	13	12	12	
Tribag	12000	65	63	64	
Trin Chib	5500	30	28	30	+2
Ult-Shaw	7500	14	13½	13½	−1½
U Asbestos	500	435	430	430	−5
Un Buffad	1800	40	39	39	−1
Un Keno	931	765	745	745	−15
UN Fort	2000	22	22	22	−1
Upp Can	10275	180	175	180	+7
Vauze	3100	125	120	120	−5
Violam	900	61	61	61	−3
Weedon	500	3	3	3	−½
Werner	7000	17	16	16	−1½
W Malar	2000	4	4	4	+½
West Mines	100	233	233	233	−2
Willroy	500	150	149	150	−2
Wiltsey	11900	20	18	18	−3
Wr Harg	1600	100	100	100	
Yk Bear	14060	100	95	100	+5
Young HG	9600	18	17	18	+1
Zenmac	117400	36	33	33½	−1
Zulapa	2500	20	20	20	
Curb					
Bulolo	700	710	685	710	+30
Yukon Con	3650	51	49	51	+4

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES

INDUSTRIELS					
BC Pow	9397	$16⅞	16¾	16⅞	+⅛
Cdn Brew	5650	$10	9¾	9¾	−⅛
Steel Can	5407	$18	17¾	17⅞	−⅛
Tr Can PL	4195	$21½	21⅜	21⅜	−⅜
Alumini	3849	$22⅛	22	22⅛	−⅛
HUILES					
Anglo Un	33500	46	44	45½	
Glacier	20500	19	17	19	+2
Northcal	22625	9½	9	9½	
Spooner	20500	15½	14	15½	+1
Unispher	20000	43	40	41	−2
MINES					
Zenmac	117400	36	33	33½	−1
Peerless	53200	35	32	32	
Hard Rock	35500	16	14	16	+2
C Mosher	33450	294	255	290	+27
Murray	29250	98	95	97	+1

Fruits et légumes

Prix payés aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché Central. Ces prix sont fournis par le Ministère provincial de l'agriculture, service de l'horticulture, division de l'inspection, 306 est rue Craig, Montréal.

POMMES: McIntosh, belles 1.75-2.25, Cortland 2.00, pommes à cuire 1.00-1.25 le boisseau.

ASPERGES: .23-25c la lb

BETTERAVES: nouvelle récolte 1.25 la doz de pqts

EPINARDS: 1.25-1.50 le boisseau, 2.00 pour 12 cellos de 16 oz

LAITUE: en feuilles et Simpson 1.00, Romaine 1.50-2.00 pour 2 doz. Boston 2.00 pour 24 pommes, Iceberg 2.25-2.50 le cageot.

NAVETS: No 1, 1.25, No 2, .90-1.00 pour 50 lb

OIGNONNETS: .60 - 65c la doz de pqts

POMMES DE TERRE: No 1, 1.40-1.50, No 2, 1.15-1.20 pour 75 lb. No 1, 1.00 pour 50 lb

POIREAUX: 1.25, petits .75c la doz

RADIS: .30-35c la doz de pqts

RHUBARDE: .35-40c grosse .75c la doz de pqts

TOMATES: de serres 4.25-4.50, le panier de 13 lb

PLANTS DE FLEURS: .75-1.00 la boite.

Dow Jones

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Cgm.
30 indust.	601.48	603.20	592.66	595.17	−6.44
20 ch. fer	126.00	126.45	124.97	125.65	−0.87
15 utilities	113.74	114.04	111.94	112.80	−1.15
65 stocks	207.96	208.57	205.14	206.22	−2.03

Moyennes de Toronto

	20in	20go	15bm	15wo
Lundi	558.94	97.91	189.47	100.71
Vendredi	561.96	93.97	190.64	102.22
Sem. pass.	555.33	91.67	185.91	97.11
Mois pass.	610.08	90.38	210.62	108.99
Annee pass.	579.88	81.68	192.48	97.31
1962 haut	629.06	97.91	216.90	131.20
1962 bas	556.23	85.32	187.08	96.49
1961 naut	620.48	97.35	216.42	119.96
1961 bas	523.69	80.09	161.42	80.82

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
ACF Ind	1000	59	59	59	+½
Address	4400	56⅜	54½	55⅛	−2⅞
Allegany	5000	7⅞	7⅝	7⅞	−⅛
Allis Ch	3000	16½	16⅛	16⅛	−⅛
Amerada	3700	95⅜	93¾	93¾	−2⅞
Am Can	3200	42¾	42¼	42⅜	−⅛
Am Cyan	4700	42	41⅜	41½	−¼
Am Mot	15900	14¾	14½	14½	
Am Smelt	2200	54⅜	54⅛	54⅛	
Am Std	4800	14⅝	14¼	14½	−⅛
Am Tel	27300	109	106⅝	107⅞	−1⅞
Am Tob	24900	33⅜	32	32⅛	−⅜
Ancnda	3100	42¼	41½	42¼	+½
Armco Stl	1400	53⅜	52½	53¼	−⅛
Armstg Ck	2100	51	50¼	50⅛	−⅛
Babcock	1200	45	44	44½	−½
Balt Ohio	300	24¼	23⅞	23⅞	−⅛
Beth Steel	46900	35½	35	35	−⅜
Boeing	9800	42	41	41½	−⅞
Borden	1200	52¾	52	52	−1
Borg War	2100	40⅜	40	40	−¼
Bos Edison	600	82¾	81	81	−1¼
Brunswk	13800	26½	25⅞	26⅛	−½
Bucy Erie	1900	14¾	14⅛	14⅛	−⅛
Budd Co	2000	11½	11⅜	11⅜	−¼
Burl Ind	3900	21⅞	21¼	21⅞	+⅛
Burrghs	5900	39⅜	37	37⅜	−1⅜
Calumet	500	11⅜	11⅜	11⅜	
CPR	1900	22¾	22⅜	22⅜	
Case JI	3200	5⅜	5¼	5⅜	+½
Cater Tr	4600	34¾	33⅜	33⅜	−1⅛
Celanese	4300	34	32½	32½	−1
Ches Ohio	3400	51	50	50⅛	−½
Chrysler	11900	43	41½	41½	−1½
Cities Svc	4400	50¾	50⅛	50½	−½
Clevite	800	40½	40	40	−½
C Cola xd	3200	83	81¾	82	+⅛
CBS	5200	36¾	35½	35½	−⅞
Coml Solv	2100	21	20⅛	20½	−¾
Con Edis	4500	71½	70½	71	−½
Container	700	20⅞	20½	20½	−½
Cont Can	4600	40¼	40	40⅛	
Copw Stl	600	32½	32¼	32½	
Corn Prod	4800	48	46⅞	47	−1⅜
Crane Co	100	51¼	51¼	51¼	+¼
Cr ell	1300	43	42⅜	42¾	−¼
Curtiss Wr	1800	15⅞	15½	15½	−⅜
Deere	1400	45¾	45⅜	45⅜	−⅛
Dist Seag	400	39½	39¼	39¼	−¼
Dome	14000	29⅞	27¾	29⅞	+2½
Douglas	3500	22	21⅛	21¼	−⅞
Dow Chem	8700	48¾	48⅛	48¼	−¼
Du Pont	2300	184¾	183	183⅜	−1⅛
East Kod	7400	98	95¾	96	−2½
El Auto L	600	49	48¾	49	
El Paso	18000	21⅛	20⅝	20⅞	−⅛
Ford	8200	85¾	84⅝	84⅝	−1⅛
Frueh Tra	7200	22¾	22¼	22⅜	−¼
Gen Dyn	6900	24	23½	23½	−¾
Gen Elec	7700	65⅝	64⅞	64⅞	−1⅛
Gen Fds	3800	73⅝	71¾	72	−1¼
Gen Mills	1300	25⅞	25½	25⅞	−¼
GMC	6500	50⅞	50¼	50⅜	−⅛
Gen Tire	11300	23½	22½	22¾	−¾
Glidden	300	39⅜	39	39⅜	
Goodrich	1600	53	52⅛	52⅜	−⅞
Goodyear	5300	34⅜	34⅛	34⅛	−⅛
Grand Un	3300	19½	19⅛	19½	+¼
Gt A P	5500	45⅜	45	45	−⅜
Gulf Oil	12400	36⅞	36⅜	36¾	+⅛
Homstk	11900	54½	51¾	54	+2
Int Bus	19200	372	358½	359	−12¼
Int Harv	4600	50⅜	50	50⅜	+⅛
Int Nick	2500	63¼	62½	62⅝	−¾
Int Pap	15600	28¼	27½	27⅝	−⅜
Int Tel	7400	40¾	39¼	39⅜	−1½
Johns M	6400	45⅞	45	45⅛	−⅛
Kennecot	4600	71⅜	70⅜	71¼	+⅛
Korvette	16400	41⅛	38¾	38⅞	−1⅝
Kroehler	300	13½	13⅜	13⅜	−⅜
LibMc N L	3600	12⅜	12⅛	12⅜	+⅛
Litton	11900	89½	86¼	86¼	−2⅞
Loew's	8100	27¼	26	26	−1⅜
Marsh Fld	900	36¼	35	35	−1½
Martin	6600	20⅞	20¼	20¼	−¼
McKee	400	15½	15¼	15¼	−⅜
Merck	7800	72¾	68½	68⅝	−2¼
Mpls Hon	3200	87	84	84	−2½
Minn MM	13500	52⅞	51⅛	51⅛	−1⅜
Minn Ont	2300	19	18⅞	18⅞	−⅛
Monasco	1500	8⅞	8¾	8⅞	
Monsanto	4300	39⅞	39⅜	39¾	−¼
Mont Ward	4500	29⅛	28⅜	28⅜	−⅞
Nat Aviat	2600	23¼	23⅛	23⅛	−⅛
Nat Cash	3200	89¾	87⅜	87⅜	−1⅝
Nat Dist	1700	25⅛	25	25	−⅜
Nat Gyps	1300	46½	46	46¼	−¼
NY Cent	4300	12⅞	12½	12¾	−¼
Nor Pac	4700	35⅞	35½	35¾	−¼
Ohio Oil	2700	39¼	38½	39	−⅞
Outb Mar	4200	16½	16	16¼	+¼
Parke Da	6500	27⅛	26⅛	26¼	−1
Penn RR	9600	12⅛	11⅞	12	
Pfizer	6400	44	42¼	42⅜	−1⅜
Phelps D	1700	53⅜	52½	53⅜	+1¼
Philip Mor	3200	73	71⅛	72½	+1
Pit Plate	4200	53	52	52	−⅛
Proc Gam	5100	69⅜	68⅝	69	−⅞
Pullman	3200	28⅝	28⅛	28⅛	−½
RCA	20700	48⅝	47⅛	47¼	−1½
Rey Tob	29400	44	43⅛	43⅞	−⅛
Royal Dut	17700	36¼	35⅜	35⅜	−⅛
Sears R	8400	72½	70¾	70¾	−1⅜
Shell Oil	3900	35¾	35⅛	35⅜	−⅛
Sheraton	1700	13⅛	12¾	12¾	−½
Sinclair	4000	33⅜	33⅛	33⅛	−⅛
Socony	14000	49½	48	49⅛	−¼
South Pac	8000	24⅜	24	24⅛	−¼
Sperry R	7900	15¾	15⅛	15½	+⅛
Std Brand	2100	60⅜	59½	59⅜	−¾
Std Cal	6100	53⅞	53¼	53½	−⅜
Std Ind	4000	46½	46	46	−¼
Std NJ	25700	51½	51	51	−¼
Stud Pack	14800	7	6¾	6⅞	−⅛
Sun Oil	1300	46¼	45½	45½	−¾
Texaco	7600	52	51½	51⅝	−¾
Tex Sul	7100	13⅝	13½	13⅝	−⅛
Textron	4000	25⅞	25½	25⅞	+¼
Thiokol	4400	22⅜	21½	21¾	−⅝
Tidewtr	300	17½	17⅜	17⅜	−⅛
Timken	900	48	47⅞	47⅞	−1
Twent C	1700	25	24	24	−1⅛
Un Carb	2700	95½	94⅞	94⅞	−⅜
Utd Airc	2600	43¼	42⅜	42¾	−⅜
US Gyps	1700	82	80½	82	−¼
US Steel	57000	50¾	50	50	−⅜
Vanad	900	16¾	16⅝	16¾	
W Un Tel	2700	28⅛	28	28½	−⅛
Wesths El	12600	28⅞	28⅛	28¾	−½
Woolwth	500	68½	67¾	67¾	

Total des ventes : 2,870,000.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Ajax	1250	26	26	26	
Amg B B	1834	7½	7½	7½	
Ameran	3000	3	3	3	+½
An Am Mol	350	295	295	295	
Atlas Tel	7200	290	285	290	+5
Bateman	2500	6	5½	5½	−½
Beatrice	1000	4½	4½	4½	−½
Beldium pr	100	$17	17	17	+⅜
Blue Bon	200	$15	15	15	
Bornite	7000	18	17	18	−1
Black River	100	15	15	15	
Calypso F	200	200	190	190	−10
Camp Chib	200	450	450	450	+5
C Delhi	3000	355	350	350	−50
C Dredge	200	$11⅝	11⅝	11⅝	−⅛
C Kodiak	2000	110	105	110	
Canalask	15500	3½	3	3½	+½
Canorama	2000	11	11	11	−1
Cartier Q	2000	9	9	9	+½
Cassiar	200	$11¾	11¾	11¾	+½
Capital Bld	1800	405	385	385	−15
Chemaloy	2700	112	106	106	
CPaper	270	$40⅛	40	40	−⅛
Con Gas	515	$17⅝	17⅝	17⅝	−⅜
Copstrm	2000	22	22	22	
Dome	900	$31½	29⅞	31½	+4
D Explorer	1000	25	25	25	
D Lease	4200	50	45	50	+5
D Oilcloth	65	$23⅞	23⅞	23⅞	−¼
Drum Weld	400	$10½	10⅜	10⅜	−⅛
Dumont	13000	33	32	33	−1
Emp Oil	500	4½	4½	4½	+½
Fab	16400	11½	10½	11	+½
Falcon	300	$50	49¾	49¾	+¼
Fano	3000	3	3	3	+½
Fontana	2000	4	4	4	
Ft Relianc	500	40	40	40	
Fundy	5000	7½	7½	7½	+½
Fabi	100	$8⅛	8⅛	8⅛	−⅛
Gaspe	6000	3½	2	2	−1
Giant YK	100	$12½	12½	12½	
Glen Lake	400	237	237	237	
Helium Cor	1350	140	138	140	
Hollinger	1700	$21⅛	21	21	
Int Helium	3275	295	290	294	−1
Israel	500	8	8	8	−1
Jubilee	1350	300	290	300	+5
Keeley Fr	7100	38½	35	35	−3½
Kiena	6700	142	139	140	−1
Laduboro	800	92	92	92	+7
Marchant	3500	68	67	68	+3
Malartic Hl	1000	88	85	88	+3
McIntyre	100	$42½	42½	42½	
Mer Chip	3000	32	31	31	
MO Paper	100	$20⅛	20⅛	20⅛	−¼
Moore	500	$47¾	47½	47½	−¼
Mt Pleasant	4400	125	123	125	+2
Nat A Vend	100	210	210	210	−5
Nat Pete	3400	255	250	250	−20
Needco	300	450	440	450	
N Jack L	4000	12	11	11	−1
Newrich	3000	13	13	13	
NW Amul	7600	13	12½	12½	−½
NA Rare	2300	58	57	57	−2
Paudash	4500	6½	5½	6	−½
Pitt Gold	1000	4	4	4	−1
Que Chib	2000	20	19	19	−1
Que Oil	2000	2	2	2	−½
Ruby Foo	100	210	210	210	
StL Colum	2700	495	460	460	−35
StL Dv Lds	2200	95	90	90	−4
San Ant	2700	175	175	175	
Saucon	1000	25	25	25	
Shop Save	326	$7	7	7	
Siscalta	5100	48	48	48	−5
Siscoe	1500	158	155	155	
Sobey	100	$16	16	16	
SC Pow 6 pr	10	$105	105	105	+4
Spartan	1000	125	120	120	
Tache rts	3225	7	7	7	−½
Tache	7500	26	25	25	
Talisman	2700	69	69	69	+3
Titan	2000	9	8	9	+1
Un Gas	1100	$17¾	17¾	17¾	−¼
Vanderht	1800	300	290	300	
Vanguard	15000	9	8½	9	
York Spec	100	330	330	330	−10

TOTAL DES VENTES : industriels : 119,900 ; mines et huiles : 202,300.

American Stock Exchange

Cours fournis par LA PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Anacon	2500	7-16	⅜	⅜	+1-16
Bell Phone	100	48	48	48	−⅛
Brazil	7600	3¾	3½	3½	−¼
BA Oil	500	27½	27½	27½	
Bunk Hill	100	7⅞	7⅞	7⅞	−⅛
CS Pete	5000	3	2⅞	2 15-16	−1-16
Cdn Marc	400	4⅛	4⅛	4⅛	
Creole	500	34⅞	34½	34½	−⅜
Dome Pet	800	9 9-16	9½	9½	
Gidfld	4400	1⅝	1½	1½	−⅛
Hollinger	1400	19⅝	19⅛	19⅝	+⅛
Imp Oil	100	40⅛	40⅛	40⅛	−⅜
Imp Tob C	400	13	12⅞	12⅞	
Ins N A	700	82¼	80¾	81¼	−1
Jupiter	800	6½	6⅛	6½	+⅛
L Shore	1700	3	2⅞	2⅞	−⅛
Massey F	1400	10	9⅞	10	
Mead John	2000	34¾	34	34¼	+⅛
Moly	900	26⅛	25¾	25⅞	−¼
Nat Pet	1400	2 5-16	2 5-16	2 5-16	
Nat Rub	100	44¼	44¼	44¼	−½
NJ Inc	200	29⅛	29⅛	29⅛	+¼
Pac Pete	16300	11¾	11⅜	11⅜	−⅜
Pac Pete w	300	6¼	6¼	6¼	−¼
Pantepec	1200	⅝	⅝	⅝	
Pow Corp	150	46⅛	45⅝	46⅛	
Preston	200	5 5-16	5 5-16	5 5-16	−¼
Technclr	1300	11¼	11	11	−¼
Trns Lux	600	13¼	12¾	12¾	−½
Tr-Cont wt	900	30	28⅞	28⅞	−1¼
Un Gas	100	16¼	16¼	16¼	−½
Wr Harg	500	15-16	15-16	15-16	

Total des ventes : 800,000.

Cours des huiles

Cours fournis par Hugh Mackay & Co.

	Offre	Dem.
Alaska Y. Pipe	—	100
Alaska Y. Refineries Pfd.	185	—
Anaconda	15	17
Bashaw	2	2½
Blue Crown	—	39
Cdn. Fortune	2½	3
Castle	18½	26
Claybar	9	18
Command Oil	—	45
Dom. Minerals	½	1⅝
Edoran	½	2¾
Gateway	1¾	3½
Kenare	1¼	2
Leduc Calmar	4¼	4⅞
Merit	54	56
Monterey	31	32
New Richfield	2¼	2¾
North Continental	⅞	1
Nuco	4	7½
New Ridgeway	4	8
Ranchmans	7	10
Sage	46	51
Sastex	11	15
Share	2	2½
Silver City	2½	5
Turner Valley	—	20
Western Warner	4¾	5

Titres au Comptoir

Cours fournis par Kippen & Company 1155 ouest, boul. Dorchester

	Offre	Dem
Anglo Can. Tel. "A"	45	47
Banque d'Econ. de Que.	67	—
Banque d'Epargne	133	137
British Nfld. Corp.	1⅞	2⅛
Canadian Javelin	10	11
Cie du Pouv. Bas St. L. 4½ Pf.	17	—
Cont'l Titanium	.75	.90
Corp. d'Exp. Financiere	20	21
Credit St. Laurent "A"	14	14¾
Crown Life	220	240
Dupuis Frères Pf. $25 P.V.	22	25
Featherock	105	125
Great West Life	580	610
Guaranted Co. of N. A.	180	—
Industrial Life	—	325
La Prevoyance		270
La Sauvegarde	225	—
La Solidarite	60	—
Les Prevoyants	92	96
London Life	300	345
Societe D'adm. et Fid. N.	35	37
Trust General du Can. PFD	35	37
Volcano A	18½	21

Prix des Grains

WINNIPEG

	Ouv.	Haut	Bas	Fer.	F.A.
AVOINE					
Juill.	94¼	94¾	93⅞	94¾	94½
Oct.	85⅛	85⅞	84¾	85⅞	85⅞
Dec.	82	82	81½	81⅞	82½
ORGE					
Juill.	131⅜	132	131⅛	132	131⅞
Oct.	124½	125¼	124¼	125	125¼
Dec.	120¼	121	120¼	12	121¼
LIN					
Juill.	365⅝	365	361¾	363¾	364⅞
Oct.	349½	349	347½	348⅝	349¼
Dec.	339½	340¼	348¾	339¾	339¾
SEIGLE					
Juill.	146⅞	147⅞	145¾	147	147½
Oct.	131⅜	133⅛	131⅜	133	132¾
Dec.	129½	130⅜	129⅛	130¼	129⅞

CHICAGO

	Ouv.	Haut	Bas	Fer.	F.A.
BLE					
Juil	213⅞	215⅛	213⅞	215	214¼
Sep	216⅜	217¾	216⅜	217¾	217
Dec	221⅛	292⅜	221⅛	222¼	221⅛
Mar	222¾	223⅜	222½	223⅛	222¾
Mai	215⅜	216⅜	213¾	216¼	216⅛
MAIS					
Juil	110	111	109¼	111	110⅛
Sep	112½	113¼	111⅜	113¼	112½
Dec	112½	113½	111⅜	113½	112⅜
Mar	115⅞	117¼	115¼	117¼	116
Mai	118⅛	119¾	117⅞	119¾	118½
AVOINE					
Juil	65⅞	67⅛	65⅞	67¼	65⅞
Sep	66⅜	67¾	66¼	67⅜	66⅝
Dec	69⅝	71	69½	71	69⅞
Mar	71⅞	73	71½	73	71⅞
Mai	71⅝	73	71⅝	73	72
SEIGLE					
Juil	131½	134¾	131½	134¼	132
Sep	126½	129⅛	126⅜	128¾	127⅛
Dec	126¾	128⅞	126⅝	128	127
Mar	128⅛	130¼	128⅛	129⅞	128¾
Mai	128½	130	128½	128¾	128½
FEVES SOYA					
Juil	245¼	245¾	244¼	245	245
Aug	242	242	240⅞	241⅞	241⅞
Sep	235⅞	236	235	235⅞	235½
Nov	235¼	235¼	234⅛	235⅛	235⅛
Jan	239⅛	239¼	238½	239	238⅞
Mar	242¼	242¼	241⅜	242	242⅛
Mai	244	244	243½	244	244¼

Mines Hors-Listes

G. E. LESLIE & CO. Membres
Montreal Stock Exchange — Canadian Stock Exchange

	Offre	Dem.
Alsab	—	10
Aconic	—	15
Aconic V.T.C.	—	15
Amer. Chib.	5	8
Amal. Mng.	10	20
Americ Mng.	—	25
Ass. Devp.	4	6
Atlas Chib.	1	2
Bald Mtn.	8	11
Beauport Hold.	19	21
Black Hawk	10	15
Bracemac	7	10
Burnt Hill	10	14
Cdn. Javelin	7½	8
Dauphin	5	10
Galloway	—	25
Gibson	5	8
Glencona	⅜	¾
Great Nth Dev.	35	45
Hull Iron	15	25
Hucamp	40	50
Imp. Min.	5	10
Independent	4	6
Kenmac	—	2
Kukatush	3¾	4¼
Lun. Echo	21	23
Lake Chib.	—	10
Main Oka	30	40
Martin Bird	2	4
Mattagami Ex.	6	10
Milado	—	59
New Ass. Dev.	66	71
New Miller Cp.	15	18
New Lorie	9	11
Natl. Mal.	12	15
Northern Explo.	—	90
Nipiron	7	10
Norque Copper	10	13
Oklend	5	7
Olympia	—	10
Pascalis	22	25
Pine Pt.	10½	11
Quedon	—	6
Quelo	5	7
Rand Mal	9	12
Seaway	11	14
St. Jude	—	5
St. Helen	3	6
Spring Pole	—	10
Scott Chib.	2	4
Starlight	½	1½
Sullico	275	325
Tarpoint	½	1½
Valmont	3	6
Wm. Leys	1	3
Young Dave	15	18

MOYENNES À MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	7ba	10ut	20in	30co	10pa	15go
Dernière fermeture	61.55	133.0	308.4	249.9	482.9	78.95
Fermeture précédente	62.27	133.1	311.5	252.0	488.2	77.39
Semaine passée	63.33	132.7	306.3	248.4	480.6	76.73
Mois passé	68.22	136.0	311.8	266.5	514.8	82.45
Année passée	62.51	149.2	316.0	260.4	467.2	73.69
1962 haut	75.23	146.4	350.4	279.8	527.5	89.75
1962 bas	61.55	131.7	306.0	247.9	475.5	74.94
1961 bas	75.51	149.3	340.0	274.9	511.5	89.14
1961 haut	60.15	141.2	276.1	232.1	444.7	70.40

Obligations canadiennes

GOUVERNEMENT DU CANADA

			Offre	Dem
Avril 1	2¾	1963	98⅞	99⅛
Decembre 15	4	1963	99¾	100¼
Septembre 1	3¾	1965	97¾	98⅛
Decembre 15	4	1963	99½	100½
Juin 15	2¾	1968	91¾	92¼
Avril 1	5½	1969	104⅛	105¼
Septembre 1	4½	1972	94½	95½
Octobre 1	5½	1975	101⅜	102¼
Juin 1	3¼	1976	82	83
Septembre 1	4½	1983	92	93
C.N.R. Dec. 15	5½	1964	104	105
C.N.R. Avr. 1	4½	1967	99½	100½
C.N.R. Fev. 1	4	1981	85¼	86¼
C.N.R. Jan. 1	5¾	1985	106¼	107¼
C.N.R. Oct. 1	5	1987	97	98
OBLIGATIONS PROVINCIALES				
Alberta M. Fin.	5¼	1983	98½	99½
B.C. Electric	5¼	1988	91	93
B.C. Electric	5¼	1969	90	92
B.C. Electric	5¾	1977	99	101
B.C. Electric	6	1984	104	106
B.C. Pow. Sept.15	5	1982	92½	93½
Manitoba Jan.15	5¾	1981	101½	102½
New Bruns. Sept.15	5½	1965	95½	96½
New Bruns. Dec.15	5¼	1986	97	98
Newfound. Fev.15	6	1981	101	102
Nova Scotia Sept. 1	5¼	1982	97	98
Nova Scotia Juin15	3¼	1965	95½	96½
Ontario Avr.15	3	1965	96	97
Ontario Hyd. Nov.15	5¼	1983	99	100
Ontario Hyd. Mar. 1	4	1966	97	98
Ontario Oct. 1	5¼	1983	99½	100½
Quebec Jan.15	4¾	1977	94¼	95¼
Quebec Aout 1	5¼	1985	97½	98½
Quebec Juin 1	5½	1980	99¼	100¼
Quebec Fev. 1	5¾	1986	102	103
Quebec Hyd. Mar. 1	3½	1975	84¼	85¼
Quebec Hyd. Nov. 1	5½	1985	99½	100½
Saskatchew. Mar.10	5¼	1982	97¼	98¼
OBLIGATIONS MUNICIPALES				
City of Mtl. Nov. 1	3	1973	81¾	82¾
City of Mtl. Dec. 1	5½	1981	98	99
City of Ott. Juil. 2	5½	1980	98½	100
City of Van. Juin15	6	1980	101	103
Metro Tor. Fev.15	5½	1982	98½	99½
OBLIGATIONS CONVERTIBLES				
Abitibi P. & P.	4½	1966	102	104
Brazilian Trac.	4½	1971	66	70
Can. Delhi	5½	1973	91	94
Can. Petrofina	4	1972	86½	89
Can. Utilities	5¾	1977	110	113
Greyhound Lines	5½	1978	146	—
Home Oil	6	1975	103	106
Home Oil	5¾	1971	98	102
Inland Cement	4½	1976	92	—
Inland Nat. Gas	5½	1977	93	96
Loblaw	4¾	1976	142	—
Pac. Pete	5	1977	115	118
Shaw. W. & P.	5½	1972	99	101
Simpson's	5	1976	108	—
Simpson's	5½	1979	102	107
TCP Inc. Note	5½	1987	150	155
Triad Oil	4¾	1971	87	90
Utd. Town El.	6¼	1981	101	104
Westcoast	5½	1988	100	103
OBLIGATIONS INDUSTRIELLES				
Alb. Gas Trunk	5¼	1981	98½	—
Abitibi P. & P.	6¾	1977	104	106
Algoma Steel	5¼	1978	98	99
Alum. of Can.	4½	1973	94½	95½
B.A. Oil	5⅛	1977	97½	98½
Can. B. Alum.	5¾	1980	99	100
Can. Breweries	5	1983	93½	97
Can. Cement	5¼	1976	98½	99½
Can. Chemical	5¼	1971	98½	99½
Cdn. I. L.	5¾	1977	101	103
Cdn. Oil Jan. 1	4	1976	88	90
Cdn. Pac. R.	3¾	1972	87	88½
Cdn. Pac. R.	5	1983	94	95½
Credit Foncier	5½	1974	98	100
Dom. Stores	5½	1976	99	101
Dom. Tar & Chem.	5¼	1978	96½	97½
Dom. Textile	4	1966	95½	96½
G.M. Accept.	4¾	1969	97	99½
Imperial Oil	3	1969	90	91½
Indus. Accept.	5½	1978	97½	99
Loblaw Groc.	6	1977	102	104
Massey-Ferg.	4½	1976	93	95
Reynolds Alum.	5¼	1978	100	102
Shell Oil	5⅛	1977	100½	102½
St. Law. Corp.	5	1978	95½	97
Simpson's	4¾	1973	96	—
Stanleighs	5½	1962	106	108
Stanrock	5¾	1963	13	14
Steinberg's	5½	1973	98	—
T.C.P.	5	1987	98	99½
Traders Fin.	5¾	1974	100	102
Weston Geo.	4¾	1971	97	98
UTILITES PUBLIQUES				
Anglo-Telephone	6	1983	99	102
Avalon Tel.	3½	1966	91	—
Bell Telephone	3¾	1979	81	83
Bell Telephone	5¾	1982	101	103
Bell Telephone	6¼	1978	103	106
Bowater Power	4¾	1980	83	86
Brazilian Tract.	4½	1970	75	80
B.C. Telephone	5¼	1983	94	97
Calgary Power	3¼	1972	84	—
Canada Electric	4	1968	90	—
Cdn. W. Nat.	5⅜	1983	97	—
Consumers' Gas	5¾	1977	100	102
Consumers' Gas	5	1978	95	97
Eastern Lt. & Pwr	4	1969	88	—
Gt. Lt. Pwr	5¼	1977	99	100
Inland Nat. Gas	6	1982	100	—
Maritime Electric	4	1975	88	—
Nfld. L. & P.	4½	1974	88½	—
Nfld. L. & P.	5½	1978	97	—
N. On. N. Gas	5¾	1982	98	100
N. Telephone	5¼	1978	94½	96½
Power Corp.	5½	1977	97	99
Que. Nat. Gas	5¾	1985	72	77
Quebec Tele.	6	1977	101	103
Shaw. W & P.	3½	1970	89	—
Shaw. W & P.	4¾	1976	94	96
Steinberg's Prop.	6	1982	101	103
Union Gas	5	1977	96	—
IMMEUBLES				
Brant Cch. Realty	6	1978	94½	—
Eaton Realty	3½	1968	92	94
Eaton Realty	5	1978	95½	—
Lob. Leased Pr.	5½	1983	98	101
Steinbger's Prep.	6	1982	100	102

Fonds Mutuels

	Offre	Dem
All. Cdn. Com.	7.96	8.72
All. Cdn. Div.	5.71	6.26
American Growth	7.52	8.20
Beaubran	31.05	33.71
Canadian Investment	9.76	10.71
Canafund	39.97	41.97
Champion Mutual	5.44	5.98
Commonwealth Inter.	8.36	9.16
Commonwealth Inter. Lever.	7.00	7.67
Corporate Investors	9.59	10.48
Dividend Shares	2.99	3.28
Dominion Equity	16.80	17.13
Dreyfus Inc.	14.44	15.70
European Growth	6.92	7.58
Federated Growth	4.52	4.94
First Oil and Gas	4.06	4.44
Fonds Collectif "A"	5.95	6.47
Fonds Collectif "B"	5.39	5.73
Fonds Collectif "C"	5.86	6.37
Group. Inc.	3.35	3.66
Growth Oil and Gas	7.83	8.73
Investors Growth Fund.	6.39	6.94
Investors International	4.08	4.44
Investors Mutual	11.92	12.95
Mutual Accumulating Fund.	3.31	3.62
Mutual Income Fund.	4.95	5.41
North American Fund. of Cda	9.70	10.60
One William Street	12.56	13.72
Pret et Revenu (Mutuel)	5.78	6.22
Putnam Growth	7.76	8.43
Radisson	4.49	4.93
Regent Fund.	5.00	5.46
Savings Invest. Mut. of Cda	5.78	6.32
Supervised Amer. Fund.	7.47	7.55
Supervised Exec. (1955)	45.32	—
Supervised Exec. (1956)	37.18	—
Supervised Exec. (1957)	6.37	—
Supervised Exec. (1958)	6.73	6.80
Supervised Growth Fund.	1.92	1.94
Supervised Income Fund.	4.43	4.47
TV Electronic	6.87	7.49
Timed Investment Fund.	6.10	6.70
United Accumulative	12.55	13.72
— EN MONNAIE AMERICAINE —		
Affil. Inc.	7.15	7.75
American Bus Shares	4.14	4.42
Boston	8.72	9.53
Bullock	11.87	13.01
Keystone Cust B-3	15.35	16.75
Keystone Cust B-4	9.04	9.87
Keystone Cust K-1	8.78	9.58
Keystone Cust K-2	4.61	5.04
Mass. Inv. Growth Stock	6.92	7.56
Wellington	13.55	14.77

Moyennes à N.-Y.

	30in	15rr	15ut	60stks
Lundi	314.2	106.3	120.4	219.9
Vendredi	317.4	106.8	121.4	221.8
Sem. pass.	313.0	106.2	119.9	219.2
Mois pass.	339.1	114.7	130.1	237.5
Annee pass.	364.7	122.7	128.7	249.5
1962 haut	377.1	127.2	142.9	262.5
1962 bas	304.4	103.2	112.2	211.2
1961 haut	384.1	130.5	145.9	269.0
1961 bas	319.5	112.2	111.8	219.4

Denrées alimentaires

MONTREAL PC — Cours des denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: prix de gros aux centrals de campagne, cageots de bois: extra-gros 36 à 37; A-gros 34 à 35; A-moyen 27 à 28; A-poulette 21; B 26; C 21.

Beurre: arrivages courants, admissible 92 50 3-4, 93 51 3-4; frais, de crémeries, enveloppe 53 à 54; frais en gros, admissible 92 51, 93 52.

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc 32; coloré 32 3-4; en gros, québécois blanc 32 1-2.

Pommes de terre: Québec $1.40 à $1.50 les 75 livres, $1 les 50 livres, .23 à .25 les 10 livres; Nouveau-Brunswick $1.60 à $1.7[illegible] les 75 livres, $1.05 à $1.15 [illegible] 50 livres, .23 à .27 les 10 livres; Ile-du-Prince-Edouard $1.90 à $2 les 75 livres.

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Abitibi	645	$45⅝	45⅜	45⅜	+⅛
Algoma	480	$43¼	42½	43	−1
Alumini	3934	$22½	22	22	−¼
Alum 2 pr	40	$47⅞	47⅞	47⅞	−½
Ang T 4½pr	65	$45	45	45	
Asbestos	125	$33	32¾	33	+¼
Argus pr	4900	$7	6⅝	6⅝	+⅛
Atlas Steel	210	$29⅞	29⅝	29⅝	−⅛
Bank Mont	1315	$61¼	60⅞	60⅞	−⅜
Bank NS	125	$67½	67¼	67½	−⅜
Banq CN	715	$70½	69	69	−1½
Banq PC	181	$46¼	46	46	−½
Bell Phone	17575	$52⅝	52⅛	52⅛	−⅜
Brazil	675	400	390	390	−20
B A Oil	1010	$30	29⅞	30	
BC Forest	300	$11½	11½	11½	
BC Pow	1220	$16⅞	16⅞	16⅞	+⅛
BC Phone	35	$50½	50½	50½	
Brown	150	$11	11	11	
Build Prod	650	$33	32⅞	32¾	+½
Cal Pow	240	$21¼	21⅛	21⅛	+⅛
Can Cem	25	$26	26	26	
Can Cem pr	25	$29⅛	29⅛	29⅛	
Cl Fndry	500	$21	21	21	
CAE	200	$20	19½	19½	−½
Cdn Brew	4400	$9⅞	9¾	9¾	−⅛
Cdn Brew pr	70	$51⅞	51⅞	51⅞	
C Br Alum	100	$9½	9½	9½	+¼
C Bron pr	25	$91	91	91	+5
Cdn Celan	500	$30	30	30	
C Cel 175pr	25	$36¾	36¾	36¾	−¼
C Frbks A	310	$8	8	8	
C Husky	300	$5½	5½	5½	+⅛
C Imp Bk C	1498	$59½	59	59	−1
CIL	250	$12⅝	12½	12½	+⅛
Cl Pow	410	$11	11	11	
Cl Pow pr	125	$40½	40	40½	+½
CPR	1005	$24⅞	24⅞	24⅞	
Cdn Pet pr	200	$12	11⅞	11⅞	−⅛
Coghlin	700	$6½	6½	6½	
Con MS	365	$20¾	20⅝	20⅝	−⅛
Coronation	100	$7⅛	7⅛	7⅛	−⅛
Dist Seag	508	$42¾	42½	42¾	+¼
[illegible]	[illegible]	[illegible]	18⅜	18⅜	−⅛
D Fndry	295	$53⅞	53¼	53¼	−1⅜
[illegible]	125	$6	6	6	−½
D Stores	145	$12½	12½	12½	−⅛
Dom Tar	1540	$18¼	18	18¼	
Dom Text	925	$16¾	16⅜	16⅜	−⅛
Donohue	100	$22⅞	22⅞	22⅞	−1⅛
Du Pont	25	$28	28	28	−½
Eddy P	400	$24¼	24¼	24¼	−1¼
Fam Play	100	$16½	16½	16½	−½
Fleetwood	100	$21	21	21	
Fraser	1365	$23¾	23¼	23¼	−1
Fr Pete pr	200	315	315	315	+15
Gatineau	535	$31	30¾	31	+⅛
G Dynam	25	$26	26	26	−½
GMC	200	$55	55	55	−¼
Home B	320	$10½	10½	10½	−¼
Hawker	260	$5⅛	5	5	−⅛
Hud Bay	130	$54¼	54	54	−½
HBC	310	$11	10⅞	10⅞	−⅛
Imp Oil	1143	$44⅛	43¾	43⅞	−⅛
Ind Accep	2360	$25	24	24	−1
Inglis	200	420	420	420	−155
Int Nickel	560	$68½	68	68	−1
Int Pap	105	$30½	30½	30½	−½
Int Util	250	$42¾	42½	42¾	+½
Int Util pr	675	$50¾	50¼	50¾	+½
Inter PL	50	$76½	76	76	−⅞
Jamaica PS	225	$14½	14½	14½	−¼
Laur Fin A	1450	$15¾	15½	15½	−¼
Loeb M	200	$13½	13½	13½	−¼
Maclaren A	100	$20	20	20	
M BPR	1155	$18½	18	18	−½
Maritime T	1338	$19½	19	19	−⅛
Mtime rt	22187	50	47	48	−2
Mass F	685	$10⅞	10¾	10⅞	
Mass F 5½p	510	$106½	106¼	106½	+⅛
Miron 6pr	200	$9⅜	9½	9⅜	−⅛
Molson A	100	$26¼	26¼	26¼	−¼
Mont Trust	100	$80	80	80	
N St Car	100	$17¾	17¼	17¼	−2⅛
Noranda	3180	$30	30	30	
NS LP	115	$21	21	21	+1
Ogilvie	30	$49	49	49	
Ont Steel	150	26	26	26	
Pac Pete	1950	$12⅝	12½	12½	
Page Hers	450	$20⅞	20¼	20¼	−⅝
Pow Corp	50	$50	50	50	
Price Br	863	$46⅛	46	46	−⅛
QN Gas	875	$5¾	5½	5½	−¼
Que Pow	201	$29½	29¼	29½	+¼
Que Phone	300	$42	42	42	
Reitman	400	$13	12¾	13	
Robertson	124	$12	12	12	
Royal Bank	1556	$69¾	69	69	−⅞
Salada F	425	$12⅝	12½	12½	−¼
Shawin	154	$22⅜	22⅛	22⅛	−⅜
Sher W pr	30	$128	128	128	
Sicard	100	$7¾	7¾	7¾	−¼
Simpsons	50	$28⅛	28⅛	28⅛	−¼
Southam	150	$27¼	27¼	27½	
SS Steel	200	$12	12	12	
Steel Can	2838	$18	17¾	17¾	−⅛
Steinbg A	120	$19½	19½	19½	
Tor-Dom	225	$60	59¾	60	
T Fin A	450	$14	13⅞	13⅞	−⅛
Tr C Corp	2280	$10⅛	10	10	−¼
Tr Can PL	1155	$21½	21⅛	21⅛	−⅜
Walk GW	250	$52½	52½	52½	−¼
WCoast Tr	200	$15⅛	15⅛	15⅛	+⅛
Weston A	3600	$15¼	15¼	15¼	

AU DÎNER UN ROSBIF BIEN COTÉ EST UNE OBLIGATION

RESTAURANT CANDLELIGHT

7965 BOUL. DÉCARIE.

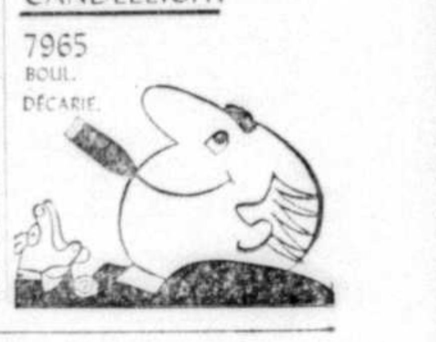

Moyennes des obligations à N.-Y.

	20rr	10in	10ut	10frn	10ly
Lundi	77.9	98.3	87.9	87.0	93.2
Vendredi	78.0	98.3	87.8	87.1	93.1
Sem. pass.	78.1	98.0	88.0	86.8	93.2
Mois pass.	78.6	99.9	88.4	87.6	94.1
Annee pass.	77.6	99.4	85.7	84.5	91.4
1962 haut	78.7	102.2	88.6	87.8	94.4
1962 bas	76.1	98.0	85.7	85.9	91.3
1961 haut	78.7	103.7	88.2	86.3	93.4
1961 bas	73.9	95.5	84.3	83.0	90.1

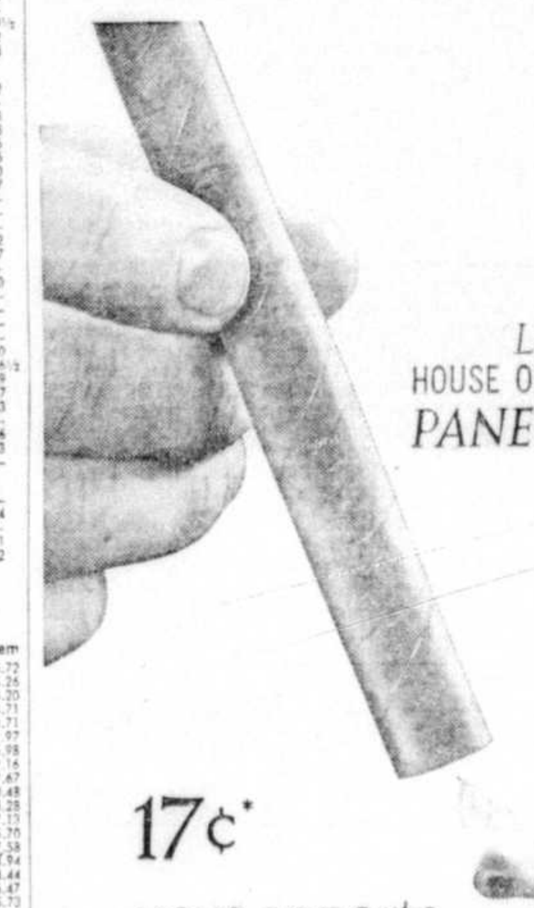

Le HOUSE OF LORDS PANETELA

17¢*

vous apporte tout ce que peut vous offrir un bon havane

Une douceur veloutée
Une saveur riche et satisfaisante

*Prix suggéré, toutes taxes incluses.

Bière Heineken's Heineken's Heineken's

Un plaisir inépuisable qui vient de Hollande!

IMPORTÉE Heineken's

LA BIÈRE IMPORTÉE QUI SE VEND LE PLUS EN AMÉRIQUE DU NORD

Cavalcade SPORTIVE

par Gérard "Gerry" Gosselin

En cette époque où la course au championnat bat son plein dans les deux ligues majeures de baseball, nos lecteurs nous permettront de rappeler des vieilles histoires concernant les athlètes de ce sport. Ils en connaissent plusieurs, mais nous osons espérer qu'ils rigoleront avec nous. Il y avait donc une fois :

• • •

Une batterie des Braves qui se composait de Al Javery, lanceur, et Phil Masi, receveur. L'adversaire était Pittsburgh. Les cinq premiers frappeurs des Pirates réussirent un circuit, deux triples et deux doubles. Le gérant Casey Stengel (oui, c'était bien lui), dégoûté, s'en alla trouver le receveur Masi et lui demanda quelle sorte de balle lançait Javery. — "Comment pourrais-je le savoir, répondit Masi, je n'en ai pas encore attrapé une".

• • •

Un lanceur du nom de Larry McLean que McGraw envoya au bâton comme frappeur d'urgence. C'était la fin de la neuvième manche et les buts étaient remplis. McLean regardait son gérant pour en recevoir un signal. McGraw lui cria : "Frappe dans les estrades, gnochon !..." "Dans quel siège ?" de rétorquer McLean.

• • •

Un voltigeur des Cardinaux de Saint-Louis, Joe Medwick, qui faisait une tournée en Europe avec un groupe de touristes. A Rome, les voyageurs obtinrent une audience du pape. Lorsqu'on les présenta à Sa Sainteté, chacun ajouta le nom de sa profession. "Je suis un comédien", dit l'un. "Je suis un chanteur", dit un autre. Quand arriva le tour de Medwick, il annonça avec dignité : "Je suis un Cardinal, Saint-Père".

• • •

Un voltigeur qui patrouillait le champ droit des Athlétiques. Il se nommait Bing Miller. Un jour il rencontra un de ses amis, qui était curé. "Miller, dit l'abbé, je ne te vois jamais à l'église le dimanche". — "Non, monsieur l'abbé et moi je ne vous vois jamais au baseball en ce jour". — "Mais, c'est différent, dit le prêtre. Vous jouez au baseball le dimanche et cela va à l'encontre de mes principes". — "Pourtant, rétorqua Miller, vous aussi, vous faites votre travail le dimanche ? N'est-ce pas votre plus grosse journée ?". — "Voyons, Miller, tu sais bien que notre travail est dans des champs différents. Je suis dans le droit champ..." — "Moi aussi, dit Miller. Et ce soleil qui vous arrive dans les yeux, ne vous ennuie-t-il pas ?"

• • •

Un jeune joueur qui arrivait aux majeures mais qui n'était pas fort en mathématiques. A l'heure de signer son contrat, le gérant général, pour reconnaître sa belle saison précédente voulut lui accorder une augmentation d'un tiers. "Pardon, répondit le joueur, je ne signerai rien de moins qu'un quart".

• • •

Coaker Triplett, qui jouait pour Buffalo sous Paul Richards. Un jour, il mordit la poussière à cinq reprises et il avait la tête basse, après la partie. Richards vint le consoler. "Ne t'en fais pas, dit-il, j'ai eu moi aussi des mauvaises journées". — "Peut-être, dit Coaker, mais toi tu y étais habitué".

• • •

Une maîtresse d'école qui demandait à ses élèves où se trouvait la ville de Cincinnati. Le moins intelligent de la classe leva la main et répondit : "Cincinnati est à Pittsburgh, aujourd'hui".

• • •

Casey Stengel qui avait dirigé ses Braves à une partie hors concours dans le Sud. Ils reçurent une réception royale. Les natifs criaient, chantaient, jetaient des fleurs pendant que les joueurs descendaient de l'autobus. Stengel se gourma et se tournant vers l'autorité locale, tint ce langage : "Vous êtes merveilleux. Quel enthousiasme ! Quelle excitation ! Je n'aurais jamais cru qu'ici on aimait le baseball à ce point". Le président du comité de réception était embarrassé. "Mes gens n'applaudissent pas les joueurs", dit-il. Casey, surpris, demanda : "Mais qu'ont-ils à être aussi bruyants ?" — "Senor Stengel, dit l'autre, c'est la première fois qu'ils voient un autobus".

• •

Un arbitre, Jack Sheridan, qui se faisait injurier par une cliente, logée près du marbre. "Si tu étais mon mari, dit-elle à l'arbitre, je te donnerais du poison". Et Sheridan de répondre : "Si j'étais ton mari, je serais heureux de le boire".

Dick Stuart, avec deux circuits, aide les Pirates à l'emporter

CHICAGO. — Les deux coups de circuit de Dick Stuart — l'un, un puissant coup par-dessus les estrades, l'autre à l'intérieur du parc — ont fait produire cinq des six points des Pirates de Pittsburgh pour les aider à triompher des Cubs de Chicago au pointage de 6 à 1.

La pluie a retardé la joute durant une heure et demie à la fin de la huitième manche. Le coup de circuit de Stuart à la première manche fut frappé en direction du troisième but et la balle faisant un mauvais bond alla s'enfouir sous une toile dans l'enclos des Cubs de Chicago. Avant que Billy Williams ait pu mettre la main dessus, Dick Stuart contournait le troisième but et s'acheminait vers le marbre pour réussir l'exploit d'un coup de circuit à l'intérieur du parc. Le second circuit de Stuart à la sixième manche permit au lanceur Joe Gibbon de remporter sa première victoire contre son record d'une défaite. Gibbon accorda sept coups sûrs, mais fut grandement aidé par le jeu exceptionnellement brillant au camp de ses co-équipiers. Cardwell subit l'échec.

A CHICAGO

PITTSBURGH	AB	P	CS	PP
Virdon, CC	5	2	2	0
Groat, AC	4	1	2	0
Skinner, CG	5	1	3	1
Goss, CG	0	0	0	0
Stuart, 1B	5	2	2	3
Clemente, CD	3	0	0	0
Burgess, R	4	0	1	0
Hoak, 3B	4	0	1	0
Mazeroski, 2B	4	0	0	0
Gibbon, L	3	0	1	0
Olivo, L	1	0	0	0
TOTAUX	38	6	12	6

CHICAGO	AB	P	CS	PP
Brock, CC	4	0	0	0
Hubbs, 2B	3	0	2	0
Williams, CG	4	0	0	0
Banks, 1B	4	0	0	0
Santo, 3B	4	0	1	0
Altman, CD	4	1	2	0
Thacker, R	3	0	1	1
Grammas, AC	3	0	0	0
Cardwell, L	2	0	0	0
Gerard, L	0	0	0	0
A-McKnight	1	0	1	0
Buhl, L	0	0	0	0
TOTAUX	32	1	7	1

A-Simple pour Gerard à la 8e

PITTSBURGH 201 002 000—6
CHICAGO 010 000 0000—1

E-Groat. R-A- Pittsburgh 27-11, Chicago 27-10. DJ-Mazeroski, Groat et Stuart 3; Grammas, Hubbs et Banks. LSB-Pittsburgh 7, Chicago 5. 2B-Altman. Clr-Stuart 2.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Gibbon (G 2-1)	7⅔	7	1	1	1	4
Olivo	1⅓	0	0	0	0	1
Cardwell (P 2-7)	7⅓	10	6	6	2	4
Gerard	⅔	0	0	0	0	0
Buhl	1	2	0	0	0	0

ML-Cardwell. A-Gorman, Jackowski, Sudol, Forman. T-2:17. A-5,354.

Aux quilleurs

Tournoi de quilles au profit de l'Association de paralysie cérébrale de Québec Inc., samedi, 16 juin, de midi à minuit, au Metropolitan Bowling Lanes Inc., 8400, boul. Saint-Laurent. Prix de présence. Informations, Robert Ménard, tél. CR 9-8202. Venez vous amuser tout en aidant les handicapés.

Les malheurs d'A. Palmer !

OAKMONT, Pa., PA — Une entaille au doigt, nécessitant trois points de suture, s'est ajoutée hier aux malheurs d'Arnold Palmer, le favori de l'omnium national cette semaine.

Le champion des Maîtres et le meilleur gagnant d'argent, qui semble être déjà dans une léthargie, s'est ouvert le troisième doigt de la main droite en enlevant des bagages du coffre de son automobile à l'aéroport de Latrobe, Pa., avant-hier soir.

On sutura la plaie de trois points et sa jointure était fortement enflée lorsqu'il s'est rapporté au club de golf d'Oakmont pour une pratique.

Palmer a dit ignorer s'il pouvait frapper la balle, spécifiant que s'il ne le pouvait pas, il se retirerait de la compétition. Toutefois, on croit que Palmer prendra le départ jeudi au début du tournoi.

Jim Weslock qui représentera le Canada au tournoi de golf pro-amateur international Carling, au club Saint-Georges, le 2 juillet.

Stan Musial tient bien le coup

NEW YORK — Après deux mois d'activité dans les ligues majeures le fait saillant de ce début de saison est sans contredit la tenue sensationnelle d'un vétéran de 41 ans révolus qui talonne le meilleur frappeur de la ligue, un point seulement derrière lui, et qui porte le nom bien connu de Stan (The Man) Musial. Il menace même de devenir le plus vieux joueur de l'histoire du baseball à capturer le titre de champion des frappeurs. A la suite d'une magistrale poussée lors de ses douze dernières joutes, en 44 parties Stan Musial a réussi 20 coups sûrs pour faire grimper sa moyenne de .300 à .347. Cet indestructible vétéran possède à son palmarès un record de 7 championnats des frappeurs dans la ligue Nationale.

Ted Williams fut le plus vieux joueur à avoir remporter ce titre de champion frappeur à l'âge de 40 ans. Williams réussit cet exploit en 1958 quand il termina la saison avec une moyenne de .328. Quant à Musial il s'améliore avec les années.

Après 44 parties de jouées, Musial a collecté 50 coups sûrs, 7 coups de circuit et fait compter 30 points. L'an dernier avec le même nombre de parties de jouer, il n'avait que 40 coups sûrs, 6 circuits et fait compté que 25 points. Il termina la saison avec une moyenne de .288, pour une troisième année consécutive sous le .300. Stan Musial serait aujourd'hui en tête des frappeurs si l'as des Giants, Felipe Alou, n'avait pas connu une semaine aussi bonne et productive. Alou avec la réussite de 9 coups sûrs en 22 apparitions au bâton a fait grimper sa moyenne à .348.

Billy Williams des Cubs de Chicago, le meneur la semaine dernière, est tombé en troisième position avec une moyenne de .344 à la suite de sa pauvre performance de 7 coups sûrs en 29 apparitions au marbre. Jim Davenport a monté en quatrième place avec .335 tandis que Tommy Davis s'est hissé au cinquième rang avec .331.

Jim Gentile de Baltimore, Norm Cash de Détroit et Leon Wagner de Los Angeles mènent pour les circuits avec 15 chacun.

Ed Healy, instructeur de natation

Par W. R. WHEATLEY

MONTREAL PC — Ed Healey est un ancien de la marine royale canadienne et, pour cette raison, ne peut s'éloigner de l'eau. Il est donc instructeur en natation à la Montreal Amateur Athletic Association et s'emploie fermement de ce temps-ci à entraîner s'Ta9-mhO à entraîner ses élèves pour de dures épreuves.

"Nous voulons former une équipe internationale, dit Healey. Notre but est aujourd'hui de faire participer autant de nos jeunes que possible sur l'équipe canadienne des Jeux de l'Empire. Aux épreuves de juillet, à Vancouver, nous aurons huit de nos nageurs, quatre des deux sexes.

"Après cela, nous tenterons de nous classer dans les Jeux pan-américains, au Brésil et ensuite aux Jeux Olympique de 1964, à Tokio.

"Je sais que nous allons avoir une forte concurrence, mais si nous continuons à nous améliorer, nous parviendrons à quelque chose".

Healey, âgé de 42 ans, est natif de Montréal. Il a longtemps étudié les méthodes d'instructeurs des Etats-Unis et du Canada et se tient en relation avec eux.

Il a été six ans avec la MAAA. En 1953, il était assistant de l'intructeur de l'équipe de natation du Canada aux Jeux pan-américain à Chicago. Il nageait, autrefois pour le club de Notre-Dame-de-Grâce et a détenu les championnats du club pour le style libre. Il a aussi joué au polo aquatique.

"Lorsque j'étais dans la marine, je pensais que j'en ferais une carrière, dit-il. Je n'avais jamais pensé que je deviendrais instructeur en natation. Puis, quelqu'un me mentionna qu'il y avait un poste d'ouvert comme instructeur et j'ai pensé d'essayer ça.

"J'ai commencé à la piscine de la Légion canadienne et je suis passé ensuite à la MAAA".

L'équipe féminine qu'il enverra à Vancouver, pour les épreuves pour les Jeux de l'Empire est composée de Madeleine Sévigny, 18 ans qui a gagné les concours Québec-Ontario dans le style libre; Dona Conklin, 16 ans, et Jane Lumsden, 15 ans.

"Nous espérons avoir une bonne équipe masculine pour défendre le championnat canadien que nous avons remporté l'an dernier, dit Healy. Les membres de son équipe masculine sont: Dick Pound, 20 ans, qui détient tous les records canadiens pour le style libre; Alex Crosthwaite, 22 ans; Bill Peers, 16 ans, et Brian Gill, 18 ans.

Les résultats à B.B.

PREMIERE COURSE

Kitwat	9.40	4.60	3.30
Prince Errad		3.00	2.50
Royal Buzz			3.10

Temps 1:04

DEUXIEME COURSE

Tulassee	3.80	3.70	2.50
Ambidexter		6.80	3.30
Spring Eclipse			3.00

Temps 1:26.2
Pari double: $33.40

TROISIEME COURSE

First Peer	10.70	4.80	3.20
Dashette		3.50	2.60
County Dee			3.00

Temps 1:56.1

QUATRIEME COURSE

Big'n Low	5.10	3.30	3.10
Anson Reed		4.60	3.50
Jacks Flight			6.70

Temps 1:28.1
Quinella $19.50

CINQUIEME COURSE

Medallion	4.60	3.30	2.60
Pretty Dolly		5.30	3.40
Maple Rose			2.90

Temps 1:04

SIXIEME COURSE

Wilwyn Sreet	7.10	3.80	3.20
Green Avon		18.40	8.50
Prides Eternal			7.20

Temps 1:03.4

TENNIS

Londres

Mme Karen Hantze Susman, une des joueuses-clé de l'équipe américaine de tennis de la Coupe Wightman a aggravé une vieille blessure au dos lors des championnats de tennis du Nord à Londres la semaine dernière". J'espère que ce ne sont que des muscles fatigués par de trop nombreux tournois a déclaré son mari; si ce malaise ne disparaît pas d'ici une couple de jours, Karen devra se soumettre à un sévère examen médical". Mme Susman est classée deuxième aux Etats-Unis tout de suite après Darlene Hard, une autre Californienne. Mme Susman et Billie Jean Moffit de Long Beach ont perdu samedi dernier aux mains de Margaret Smith d'Australie et de Justina Bricka, une autre membre de l'équipe de la Coupe Wightman, de St-Louis. "J'avais dit à Karen de ne pas jouer de continuer son mari; elle a eu toutes les peines du monde à se tirer du lit ce matin-là. Elle a déjà ressenti ce malaise. Espérons que ce n'est rien de trop sérieux toutefois".

Barcelone

Les Australiens Roy Emerson et Neale Fraser ont remporté les honneurs de la finale du double du tournoi pour le trophée du comte Godo hier. Ils ont battu de leurs concitoyens Fred Stolle et Bob Hewitt au pointage de 8-6, 8-6, 6-4 au club de tennis Royal.

Beckenham, Angleterre

Justina Bricka de St-Louis a pulvérisé J.M. Bond d'Angleterre au compte de 6-0, 6-0, lors d'un match de première ronde du tournoi de Beckenham. Ce tournoi pour dames est le préambule du tournoi Etats-Unis-Angleterre en vue des prochains matches de vendredi et samedi pour la possession de la Coupe Wightman.

Une équipe des Etats-Unis dans le Tour du St-Laurent

Les quatre coureurs cyclistes qui représenteront officiellement les Etats-Unis dans le prochain Tour du St-Laurent ont été définitivement choisis à la suite d'une série d'épreuves disputées récemment. Le quatuor américain sera composé de Richard Centore, Robert Fischer, Terry Byrne et Edouard Bottone. Un cinquième coureur a été choisi comme substitut. Il s'agit de Tony Danzico. Il sera intégré à la formation nationale américaine si l'un des quatre membres réguliers ne peut prendre le départ du tour.

Richard Cantore et Robert Fischer n'ont jamais pris part à la grande classique canadienne mais, selon l'avis de plusieurs experts, Cantore est un coureur de grande classe pouvant gagner le Tour du St-Laurent cette année, en dépit de la présence de nombreux cyclistes européens. Cet athlète a d'ailleurs prouvé dernièrement sa valeur en remportant la fameuse classique de Sommerville qui confrontait 125 coureurs.

En plus de ces quatre cyclistes que représenteront officiellement leur pays, une vingtaine d'autres concurrents américains prendront part au neuvième tour. Près d'une dizaine viendront de la lointaine Californie et l'on prétend que certains seront des concurrents talentueux. Il est possible que l'étonnant Michel Hiltner appartienne à ce groupe. Ce coureur blond s'était distingué en 1959 alors qu'il remporta la sixième édition du Tour du St-Laurent, avec un brio remarquable.

Plusieurs cyclistes américains ont fait leur marque sur les routes du Canada. On se souvient particulièrement du grand Art Longjoe qui succomba dans un accident de voiture, après avoir remporté la course Québec-Montréal. L'énergique Robert Tetzlaff a souvent fait parler de lui aussi en participant aux six derniers Tours du St-Laurent. Le brillant et courageux Karl Napper, qu'un malheureux accident élimina du tour de l'an passé, ne sera pas au départ cette année mais son nom est à jamais gravé dans le palmarès de la classique canadienne.

C'est la première fois qu'une équipe dite "nationale" représentera le cyclisme des Etats-Unis. Sa venue accentuera la compétition que se livreront les autres formations étrangères et l'on suivra tout paticulièrement la lutte qui confrontera les coureurs américains et soviétiques.

Lanceurs probables

LIGUE AMERICAINE

Détroit à New York (soir)
Larry (1-3) vs Stafford (3-3)
Baltimore à Boston (soir)
Estrada (3-7) vs Delock (0-0)
Cleveland à Washington (soir)
Donovan (8-2) vs Osteen (2-5)
Minnasota à Los Angeles (soir)
Bonisakowski (5-4) vs Lee (4-3)
Chicago à Kansas City (soir)
Pizarro (3-4) vs Wickersham (6-2)

LIGUE NATIONALE

Los Angeles à Milwaukee (soir)
Podres (3-4) vs Burdette (3-4)
San Francisco à Cincinnati (soir)
Marichal (8-4) vs Drabowski (1-4) ou Klippstein (1-1)
New York à Houston (soir)
Hook (4-6) vs Johnson (3-6)
Philadelphie à St-Louis (soir)
Brown (0-4) vs Broglio (2-2)
Pittsburgh à Chicago
Haddix (4-2) vs Hobbie (1-7)

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Glenn Rourke, de Québec, remporte le trophée Esso, en plus de $100

CAP-DE-LA-MADELEINE — "Lorsque vous êtes au volant, vous réalisez pleinement votre grande responsabilité, non seulement de vous protéger, mais aussi ceux qui vous entourent. Vous vous posez donc en exemple à vos concitoyens qui ont les regards sur vous et attendent beaucoup de vous. Vous avez désormais une réputation de chefs de file à soutenir", s'est exclamé M. Denis Kindellan, gérant général de l'Impérial Oil, en proclamant les noms des vainqueurs du septième road-e-o provincial de sécurité routière, qui s'est déroulé au Cap-de-la-Madeleine, samedi.

Des 49 concurrents, c'est un adolescent de Québec, Glenn Rourke, représentant du Junior Board of Trade de cette ville, qui a remporté le trophée Esso, se classant premier avec 444 points sur un total de 565. Il remporte en plus une miniature en or de ce même trophée et un prix de $100. De son côté, la Ligue de sécurité de la province de Québec lui a remis un bracelet-montre. Le second est Gilles Lacaille, de Marieville, qui s'est vu décerner un trophée miniature en argent et une bourse de $75.00, en accumulant un total de 414 points. Le troisième heureux concurrent est Nick Keeler, d'Ayers Cliff, près de Sherbrooke qui, avec 406 points se voit attribuer une réplique en bronze et une bourse de $50.00. Tous trois représenteront la province de Québec au grand concours interprovincial qui sera disputé à Victoria, C.-B. à la mi-juillet. Ils concourront pour des bourses d'études d'une valeur respective de $1,000, $750 et $500.

Le maire Réal Desrosiers a formulé l'espoir que le concours national de sécurité routière de 1963 soit tenu dans sa ville.

Le succès de ce Road-e-o provincial est attribuable dans une large mesure à l'esprit de corps et à l'efficacité des divers comités formés par le Jeune commerce du Cap-de-la-Madeleine. Dès novembre dernier, un comité directeur fut formé sous la direction de M. Roch Vennes, dont le beau travail a fait l'objet d'éloges au banquet de clôture offert par l'Imperial Oil qui défraie le coût de cet événement. Un des orateur, M. Jacques Hébert, président du Jeune commerce du Cap, tint à souligner "ce geste d'une firme qui s'intéresse aux oeuvres de jeunesse et dont l'exemple devrait être suivi par d'autres institutions de chez nous".

M. Gérard Cournoyer, ministre des transports et communications, avait délégué son sous-ministre, Me Jean-Jacques Côté. Celui-ci prononça une brève allocution, de même que M. Paul Morasse, président provincial du Jeune commerce.

Trois jeunes gens de moins de 20 ans, représentant les Chambres de commerce des Jeunes de Québec, Marieville et Ayers Cliff, sont sortis vainqueurs du septième Road-e-o provincial de sécurité routière tenu au Cap-de-la-Madeleine samedi. Ils l'emportaient ainsi sur 49 concurrents venus de toutes les parties de la province et qui avaient été les gagnants dans leur localité respective. Cette photo représente, de gauche à droite : M. Nick Keeler, d'Ayers Cliff, qui s'est classé troisième; S. H. le maire Real Desrosiers, du Cap-de-la-Madeleine, où se déroulait l'événement; Glenn Bourke, premier, de Québec; Denis Kindellan, gérant général de l'Imperial Oil, qui a commandé l'événement, et Gilles Lacaille, troisième, de Marieville. Ces trois champions iront disputer des bourses de $1,000, $750 et $500 au tournoi national qui se tiendra à Victoria, C.-B., à la mi-juillet.

BASEBALL

HIER

Ligue Nationale
Pittsburgh 6 Chicago 1
S Francisco à Cincinnati (pluie)
Philadelphie à St-Louis (soir)
New-York à Houston (soir)

Ligue Américaine
Baltimore à New-York (soir)
Cleveland 10 Boston 0

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
San Francisco à Cincinnati (2 s)
Los Angeles à Milwaukee (soir)
Pittsburgh à Chicago
Philadelphie à St-Louis (soir)
New York à Houston (soir)

Ligue Américaine
Minnesota à Los Angeles (soir)
Chicago à Kansas City (soir)
Cleveland à Washington (soir)
Détroit à New York (soir)
Baltimore à Boston

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	Moy.	Diff.
Los Angeles	43	19	.694	—
San Francisco	40	21	.656	2½
Cincinnati	31	23	.574	8
St-Louis	31	24	.564	8½
Pittsburgh	32	25	.531	8½
Milwaukee	27	31	.468	14
Houston	24	33	.421	16½
Philadelphie	23	33	.411	17
Chicago	20	39	.339	21½
New York	15	38	.283	23½

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	Moy.	Diff.
New-York	31	21	.596	—
Minnesota	34	24	.586	—
Cleveland	31	22	.581	½
Los Angeles	30	24	.556	2
Detroit	28	26	.519	4
Chicago	29	29	.500	5
Baltimore	27	29	.482	6
Kansas City	25	33	.431	9
Boston	22	32	.407	10
Washington	19	38	.345	13½

ON N'Y MANQUE PAS SON COUP!
Le Jockey bar
RESTAURANT CANDLELIGHT
7965 BOUL. DECARIE, MONTREAL

COURSES AU GALOP Ce soir 8h.15
Blue Bonnets
RACETRACK
LUNDI AU SAMEDI
Sauf le dimanche
Clubhouse $2.50
Admission générale $1.00

ENSEIGNEMENT SPECIALISE

COURS REGULIERS DU JOUR

Institut de technologie Laval — Montréal
9,155, rue St-Hubert, Montréal
Aéronautique, construction-menuiserie, électricité, instrumentation et appareils de contrôles, mécanique d'ajustage, réfrigération, soudure.

Institut de technologie de Montréal
200 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
Construction-menuiserie, électricité, électronique (y compris radio et télévision), fonderie, forge, mécanique d'automobile, mécanique diésel, ferblanterie-tôlerie modèlerie, outillage, soudure, mécanique d'ajustage.

Ecole de métiers de Montréal
Section Est - 3320, rue Hochelaga, Montréal
Construction-menuiserie, électricité, fonderie, mécanique d'ajustage, modèlerie, réparation d'appareils électriques domestiques.
Section Ouest - 4976, rue Notre-Dame ouest, Montréal
Cours de métiers et cours technique.
Construction-menuiserie, électricité, mécanique d'ajustage, ferblanterie-tôlerie, modèlerie.

Ecole de métiers de Lachine
Lachine, Montréal (46,16e Avenue)
Electricité - mécanique d'ajustage - réfrigération - soudure.

INSCRIPTION : jusqu'au 22 juin
EXAMENS D'ADMISSION : les 26 et 27 juin

L'Enseignement spécialisé du Québec maintient un système de prêts-bourses à l'intention des jeunes qui ne peuvent s'inscrire aux cours faute d'argent. S'adresser aux autorités de l'école pour de plus amples renseignements.

"QUI S'INSTRUIT . . . S'ENRICHIT"

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE AGRICOLE — Les candidats qui désirent s'inscrire aux nouveaux instituts techniques agricoles de St-Hyacinthe et de Ste-Anne-de-la-Pocatière devront subir le même examen d'admission que les candidats à l'Enseignement spécialisé et ce à l'école de métiers ou à l'institut de technologie le plus proche de leur domicile.

MINISTERE de la JEUNESSE
Hon. Paul Gérin-Lajoie
Ministre
Joseph-L. Pagé, Sous-Ministre
Gustave Poisson, Sous-Ministre associé

Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

1963 : l'année décisive

Jack Kramer a bâti le tennis professionnel international, a fait une fortune de son exploitation et se retire maintenant après avoir indiqué clairement la voie à suivre aux amateurs pour rehausser le prestige du tennis à tous les niveaux.

Depuis le début des discussions animées entre dirigeants amateurs et professionnels l'argument des amateurs qui ne voulaient pas souscrire à l'idée des tournois "ouverts" était que ces dits tournois ne seraient en somme tenus qu'au bénéfice de Kramer, le seul et unique gagnant à ce jeu, puisqu'il contrôlait tous et chacun des professionnels et que les recettes forcément trouveraient le fond de son coffret de sûreté, sans rien laisser à ces pauvres amateurs. Cette raison renfermait certes une part de la vérité au moment où on l'évoqua, soit aux débuts des discussions, mais ne tenait plus depuis au moins 1959. Pour la simple et bonne raison que Kramer perd de l'argent depuis ce temps avec les pros et ne pourrait certes se renflouer avec les amateurs . . .

Les raisons d'espérer

Les raisons qu'a évoquées Kramer de se retirer sont au nombre de trois selon Tony Trabert qui lui succède à la tête du groupe des professionnels. La première étant que la situation se détériorait au lieu de s'améliorer quant aux chances d'organiser des tournois ouverts dû au fait que les amateurs craignaient son emprise sur les dits tournois ouverts. La deuxième se résumait au fait que ne faisant plus d'argent il n'était pas obligé non plus de continuer d'en perdre . . . surtout si tous se liguent contre lui au lieu de lui savoir gré d'avoir élevé le tennis professionnel à ce niveau actuel de perfection. La troisième, c'est le manque de coopération de certains groupes de pros de sa propre troupe qui, sachant même qu'il perdait de l'argent, lui refusaient leur apport dans l'organisation de certains matches, n'y participant pas. Non seulement ces joueurs gavés de succès et d'argent par Kramer continuent-ils de lui nuire, mais encore ne se rendent pas compte qu'en outre ils sabotent les chances de succès de tous les autres pros.

Les raisons de sa retraite

Et voilà les raisons de la retraite de Kramer de la scène du tennis professionnel. Mais le tennis professionnel, dont la société "World Tennis Inc." sera dissoute en novembre prochain de par la volonté de Kramer, ne sera qu'en meilleure santé pour tout cela. Car le tennis professionnel existera maintenant sur les bases d'un organisme syndical et non commercial. Trabert qui a accepté de représenter le groupe de pros de la troupe de Kramer ne sera ni plus ni moins que le secrétaire de l'organisme du tennis professionnel et verra au nom de l'association à la rédaction des contrats, à la signature de nouveaux contrats avec de nouveaux pros à l'occasion, aux ententes entre parrains de tournois et joueurs, enfin, en tant que salarié, travaillera à l'avancement de la cause du tennis tout court. La dissociation de Kramer du tennis professionnel sert la cause elle-même du tennis, parce qu'à l'avenir le tennis sera la chose de tout le monde, mais gérée sur une base professionnelle. Les amateurs n'auront plus l'excuse de craindre le génie de Kramer et devront même lui dire merci: c'est lui qui leur a tracé la voie du succès prévu pour 1963.

GOLF

Tournoi de la Sûreté provinciale

L'intérêt soulevé par le tournoi de golf annuel de la Sûreté provinciale du Québec, omis depuis deux ans, est très vif, a déclaré aujourd'hui l'assistant directeur général Léopold Trottier, président du Comité de golf.

Le championnat de la Sûreté provinciale, le championnat de la police en général et les trophées handicap seront décidés au tournoi qui aura lieu au Club de golf de Lachute, le 9 août.

Les membres de la Sûreté provinciale se disputeront le championnat pour le trophée du directeur général, donné par leur chef, M. Josaphat Brunet. L'état-major de la Sûreté provinciale fournira la coupe pour le handicap.

Pour le championnat de la police en général, l'Association des chefs de police et pompiers donne la coupe nous annonce-t-on, et le directeur de la police de Montréal, J.-Adrien Robert, fournira le trophée pour la division du handicap.

La Gendarmerie royale présentera le trophée des invités, lequel sera disputé par les juges, procureurs de la Couronne, les coroners, shérifs, etc. Le Comité de bien-être de la Sûreté provinciale, sous les auspices duquel ce tournoi sera tenu, donnera la coupe des Invités pour le handicap.

Plus de 200 golfeurs ont participé au dernier tournoi de la Sûreté provinciale et le président du Comité du golf déclare que suivant la réaction première, il s'attend que le nombre des participants dépasse la centaine d'ici quelques jours.

Pour permettre que les départs se fassent plus tard et que le tournoi se termine plus à bonne heure, a-t-il annoncé plus tôt, il espérait pouvoir limiter les entrées des membres actifs des corps de police et services auxiliaires à environ 150, pour cette année.

Les meilleurs frappeurs

LIGUE NATIONALE

	PJ	AB	P	C	Moy
F. Alou, San Fr.	54	210	39	73	.348
Musial, St-Louis	44	144	25	50	.347
Williams, Chicago	58	227	48	78	.344
Davenport, San F.	57	197	37	66	.335
T. Davis, Los Ang.	60	243	46	82	.331
Altman, Chicago	54	208	27	63	.327
W. Davis, Los Ang.	57	208	41	67	.322
Groat, Pittsburgh	56	234	25	75	.321
Kuenn, San Fr.	45	162	28	52	.321
Callison, Phil.	53	213	43	68	.319
Fairly, Los Ang.	49	135	31	43	.319

CIRCUITS

Mays, San Francisco	21
Mejias, Houston	16
Banks, Chicago	15
Cepeda, San Francisco	15
Pinson, Cincinnati	13
Thomas, New York	13

POINTS PRODUITS

T. Davis, Los Angeles	64
Cepeda, San Francisco	55
Mays, San Francisco	54
White, St-Louis	46
F. Alou, San Francisco	43

LIGUE AMERICAINE

	PJ	AB	P	C	Moy
Rollins, Minn.	58	225	30	80	.356
Jiménez, K. City	52	176	22	60	.341
Kaline, Détroit	36	146	32	49	.336
Robinson, Chicago	54	214	31	71	.332
Runnels, Boston	53	205	28	68	.332
Battey, Minn.	47	172	19	56	.326
Essegian, Clev.	41	144	29	47	.326
A. Smith, Chicago	45	165	22	52	.315
Siebern, K. City	58	216	43	67	.310
Wagner, Los Ang.	54	212	41	64	.302

CIRCUITS

Gentile, Baltimore	15
Cash, Détroit	15
Wagner, Los Angeles	15
Kaline, Détroit	13
Essegian, Cleveland	12
Killebrew, Minnesota	12

POINTS PRODUITS

Robinson, Chicago	44
Wagner, Los Angeles	44
Siebern, Kansas City	43
Rollins, Minnesota	42
Kaline, Détroit	38

Willie Kirkland fait compter cinq points — Cleveland gagne

BOSTON — Willie Kirkland a fait compter cinq des dix points des Indiens de Cleveland au moyen d'un coup de circuit et d'un coup de deux buts pour aider Jim Perry à remporter la victoire aux dépens des Red Sox de Boston hier. Ce triomphe des Indiens de Cleveland les garde au plus fort de la lutte serrée qu'ils font aux Yankees de New York pour la possession de la première place au classement de la ligue Américaine. Deux passes gratuites au premier but et un simple ont rempli les buts à la quatrième manche alors que le lanceur perdant Earl Wilson fut accusé d'un "balk" et le premier point de la joute fut compté. Kirkland le portrait de l'indifférence au bâton, mâchouillant un cure-dents, a catapulté la balle dans les estrades avec le compte de 0-2 pour sceller le sort des Red Sox. Le même Kirkland avec un coup de deux buts à la septième manche a contribué à faire compter deux autres points en plus d'ajouter au feu d'artillerie lourde des Indiens comme démonstration de puissance. Bubba Phillips a réussi également un coup de circuit pour compléter la déroute des Sox.

A BOSTON

CLEVELAND	AB	P	CS	PP
Dillard, CC	5	1	2	1
Luplow, CG	5	1	1	0
Francona, 1B	3	3	2	0
Kirkland, CD	4	2	2	5
Romano, R	4	0	2	1
Held, AC	5	0	1	1
Phillips, 3B	5	1	2	1
Kindall, 2B	5	1	1	0
Perry, L	2	1	0	0
TOTAUX	38	10	13	9

BOSTON	AB	P	CS	PP
E. Green, 2B	4	0	0	0
Geiger, CC	4	0	2	0
Yastrzemski, CG	4	0	0	0
Malzone, 3B	4	0	1	0
Runnels, 1B	4	0	1	0
Tillman, R	3	0	0	0
Hardy, CD	3	0	0	0
Bressoud, AC	3	0	3	0
Wilson, L	2	0	0	0
A-Philley	1	0	0	0
Fornieles, L	0	0	0	0
TOTAUX	32	0	7	0

A-Frappe pour Wilson dans un double jeu à la Re

CLEVELAND	004 000 411	—10
BOSTON	000 000 000	— 0

E-Kindall, Bressoud. B-A- Cleveland 27-12, Boston 27-9. DJ-Kindall, Held et Francona; Phillips, Kindall et Francona; Bressoud, E. Green et Runnels. LSB-Cleveland 7, Boston 6. 2B-Malzone, Bressoud, Kirkland. Clr-Kirkland, Phillips. S-Perry.

	mi	cs	p	pm	bb	rb
Perry (G 5-3)	9	7	0	0	1	7
Wilson (P 3-2)	8	9	9	9	5	5
Fornieles	1	4	1	1	0	0

Balk-Wilson. A-Flaherty, Runge, Carrigan, Hurley. T-2:21. A-2,068

Tournoi de La Bohème

Pour la quatrième année consécutive, la Bohème invite dans l'est de la ville les meilleurs tennismen de Montréal et de la Province.

Les compétiteurs de marque tel que: Robert Bédard, qui malgré ses grandes occupations, fera son possible pour faire partie du tournoi, Roland Godin, ancien membre de la Coupe Davis et détenteur du trophée Deschatelets au cours des deux dernières années. Val Harit, champion de la Coupe Montréal 1961, Henri Rochon, récent vainqueur du tournoi invitation Papineau, Denis Croty, Yvon Leblanc etc. Chez les juniors André Tielemans, Claude Savaria, J. Laverdure etc.

Chez les dames, M. Boundy, S. Harit, E. Dodge, M. Laframboise, et P. Roy, championne du Club de Tennis de la Bohème etc.

Quelques uns des meilleurs membres de la Bohème seront aussi éligibles.

Ce tournoi sera d'une durée de quatre (4) jours.

PROGRAMME: Mardi le 12 juin, début du tournoi des dames. Dimanche, grande finale et remise des trophées.

Invitation à tous les amateurs de bon tennis. Le Club de Tennis la Bohème est situé à 4345 rue Boyce. (Terrain du Centre Sportif).

Championnats de gymnastique

Neuf gymnastes ont été choisis pour représenter la province de Québec aux championnats canadiens de gymnastique qui se disputeront au Centre sportif Maisonneuve, à Montréal, les 22 et 23 juin.

Richard Montpetit, de Québec, champion senior masculin du Canada, a été le choix dans trois catégories, pour l'équipe senior. Les autres représentants seniors choisis sont Roger Dion, de Québec, et Gilbert Larose, de Montréal.

André Simard, de Saint-Jean-Jeanney, considéré comme la plus brillante étoile du Québec à 17 ans, dirige l'équipe junior chez les hommes, qui compte également Don Salmela et Sid Jenson, de Verdun.

Dans l'équipe junior féminine, Suzanne Gauvin et Lise Gosselin, du Centre de l'Immaculée-Conception de Montréal, ont été choisies, ainsi que Linda Waller, de la Palestre nationale à Montréal.

Nouveaux terrains

Les jeunes Montréalais bénéficient cette année de huit terrains d'appareils de jeux de plus, portant le nombre de 107 à 115, annonce M. Georges Mantha, directeur adjoint du service municipal des parcs.

Présentement 113 terrains de jeux sont ouverts et deux autres le seront d'ici quelques jours soit les terrains d'appareils de jeux Lacordaire, dans l'est de la ville, et Filion, dans le nord.

Parmi les autres nouveaux terrains de l'année, mentionnons les terrains de jeux Olympia et Villeray, dans le nord, et Médéric-Martin dans l'est, et autres.

Les terrains d'appareils de jeux ne sont pas nécessairement les mêmes que les terrains de jeux avec moniteurs, a souligné M. Paul-Réal Desrosiers, ing. p., surintendant de la division de l'entretien. Il arrive souvent qu'un terrain de jeux organisé avec moniteurs ne possède pas d'appareils de jeux et il arrive aussi que des terrains d'appareils de jeux n'aient pas de moniteur.

Cours de tennis

Lucien Laverdure, instructeur-chef de l'Ecole de tennis Montréal annonce une nouvelle série de cours hebdomadaires pour adultes au parc Jarry.

Ces cours seront donnés les mercredis soir de 8 à 10 p.m. durant six jeudis consécutifs à compter du 11 juillet. Un maximum de 15 élèves seront acceptés.

On peut s'inscrire en appelant Lucien Laverdure, UN. 1-7258.

Les inscrits à B.B.

PREMIERE COURSE
$1,200 3 ans et plus A réclamer
5 Furlongs moins 70 pieds

1	Teracota Belle,	Uyeyama	110	5-2
3	Manstini,	Garry	112	7-2
4	Chilly Doyle,	Venne	115	9-2
8	Baby Blue,	Pasquarelli	110	5-1
7	Mrs Fish,	Davidson	107	6-1
2	Jet Rocket,	Elliott	110	7-1
9	Denmark,	Brenner	115	8-1
5	Tessa'a Ring,	Johnson	110	9-1
6	Le Grand Rouge,	Johnson	110	10-1

DEUXIEME COURSE
$1,100 3 ans et plus A réclamer
5 Furlongs moins 70 pieds

3	Turkey Palace,	A. Green	114	3-1
1	Bonnie Jean,	Krohn	107	7-2
4	Stirrer,	Garry	117	9-2
7	Candid Helen,	Nash	117	6-1
9	Alsandra,	Nadeau	117	6-1
2	McGibney,	Martin	117	8-1
5	Princess Teddy,	Kallai	112	8-1
8	Mrs Steriti,	Johnson	117	8-1
6	Oxlin,	Johnstone	117	10-1

TROISIEME COURSE
$1,200 2 ans non-gagnants
5 Furlongs moins 70 pieds

1	Mr Jiffer,	Davidson	111	3-1
9	Joe Joseph,	B. Green	118	7-2
6	Abe's Brother,	Kennedy	118	9-2
4	Dandy Carrier,	Nash	115	6-1
8	Mazarette,	Uyeyama	108	6-1
3	Jetett,	Johnson	115	7-1
7	Running Trance,	Geekie	108	8-1
2	Popover,	Steer	111	9-1
5	Rusty Trust,	Brenner	115	

QUATRIEME COURSE
$1,100 3 ans et plus A réclamer
6½ Furlongs

2	Maryclare,	Martin	117	3-1
6	Cash Me	Bulsson	117	7-2
7	Sandra's Miss	B. Green	112	9-2
1	Portess,	Pasquarelli	112	5-1
3	Miss Edisto,	McCracken	117	7-1
5	Chance Route,	Kallai	112	8-1
8	Calussa Maid,	Crete	117	9-1
4	Flick's Image,	Kennedy	117	10-1

CINQUIEME COURSE
$1,100 3 et 4 ans A réclamer
6½ Furlongs

6	Eastern Hour,	Pasquarelli	119	3-1
2	Canarcho,	Johnson	116	7-2
7	My Meliss,	Johnson	114	4-1
1	Partial Fancy,	B. Green	106	6-1
3	Eliza Belle,	Kallai	106	6-1
4	Rovaton,	Krohn	104	8-1
5	Windy Fay,	Leblanc	104	8-1
8	Our Hair,	Steer	109	10-1

SIXIEME COURSE
$1,100 3 et 4 ans A réclamer
6½ Furlongs

2	Ventuirng	Clark	106	3-1
1	The Start,	A. Green	106	7-2
6	Gambado,	Grasby	114	9-2
7	Sis Boone,	Johnstone	114	5-1
4	Royal Topaz,	Garry	106	6-1
3	Beaureen,	Pindell	106	8-1
5	Lismore Pride,	Hernandez	106	8-1
8	Family Tide,	Marados	111	10-1

SEPTIEME COURSE
$1,100 4 ans et plus A réclamer
LE POINTE CLAIRE
6½ Furlongs

2	Kennecott,	Kallai	112	5-2
5	Dewey Jr.	Nash	117	4-1
8	Peppa Deppa,	Pasquarelli	115	4-1
1	Consortage,	Davidson	107	5-1
4	Lucky Ad,	Johnson	112	6-1
6	Bichance,	Leone	119	8-1
7	Shag Dancer,	Johnson	115	9-1
3	Donny's Task,	Krohn	115	10-1

HUITIEME COURSE
$1,100 4 ans et plus A réclamer
Un mille 70 verges

9	Butter M'Mary,	Hernandez	106	3-1
4	Cloud Kid,	Johnson	118	7-2
6	Dona's Boots,	Venne	111	4-1
1	Ebonized,	Venne	116	5-1
5	Woody's Pet	Johnstone	116	6-1
7	Olympia's Ace,	Beauregard	116	7-1
3	Lillie's Boots,	Pindell	116	8-1
8	Soyran Gift,	Grasby	111	8-1
2	Wise Babu,	Leone	118	10-1

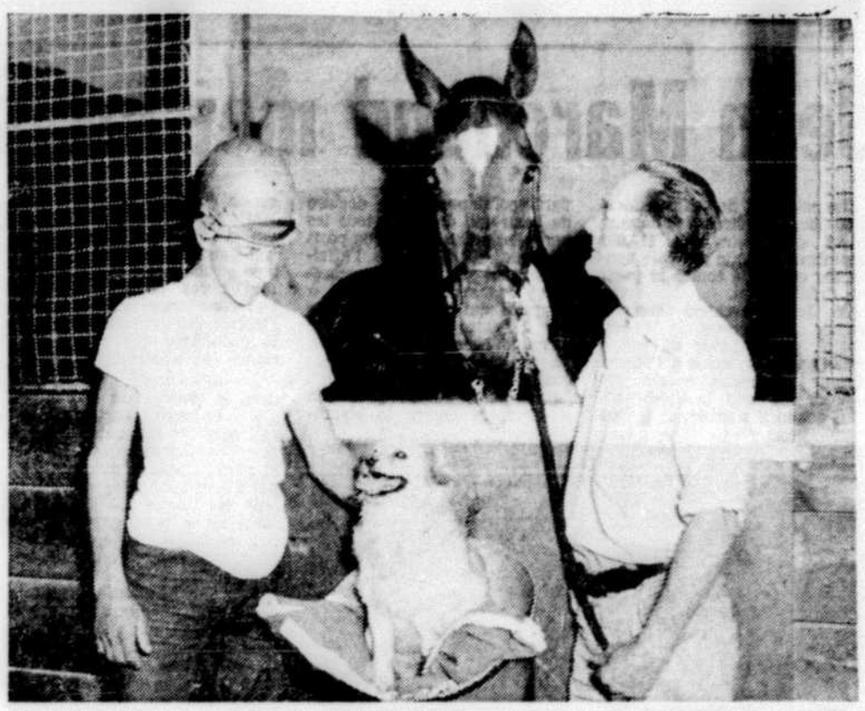

Venturing, avec le palefrenier Phil Spedding. Ce cheval est sûrement le roi du "long shot", ayant rapporté, jeudi dernier, $135.90 pour $2.

À BLUE BONNETS

Vigilance de la haute direction

Après avoir annoncé, hier, la suspension pour une période indéfinie de trois entraineurs, la direction de Blue Bonnets, loin de cacher l'affaire, est revenue à la charge et ses officiels ont déclaré que "les courses sur le plat, à Montréal, seront présentées honnêtement . . . ou pas du tout !"

Au cours des dix premières journées de courses, quatre jockeys ont été suspendus, deux entraineurs mis à l'amende et trois autres entraineurs suspendus pour avoir servi du "methelfenidate", un stimulant, à des chevaux qui ont ensuite gagné des courses.

Lucien Bombardier, directeur des opérations à la piste de Blue Bonnets, a résumé la situation :

"Il y a plusieurs années, Blue Bonnets n'avait pas une très bonne réputation. Les propriétaires, les entraineurs et les jockeys, pour la plupart, s'amusaient à violer les règlements. Depuis que nous avons ramené les courses sur le plat, certains hommes à chevaux devaient être sous l'impression que l'on se moquait toujours des règlements, chez nous. Mais il sont bien obligés de se rendre compte que nous sommes très sévères pour ceux qui commettent des infractions".

"Le trot et amble s'est implanté parce que ses dirigeants ont vu à faire observer tous les règlements. Il n'y a pas de raison pour que le turf ne deviennent pas à son tour un sport majeur au même palier que les courses sous harnais. Nos commissaires ont l'ordre d'être justes mais sévères et ils continueront de l'être".

Au sujet de l'affaire des stimulants, qui met en cause les entraineurs Millar, Jacobs et Daniels, le commissaire John Finn a fait remarquer que l'analyste de la piste, le Dr G.-H.-W. Lucas, est l'un des plus éminents spécialistes du continent dans cette branche de la science médicale.

M. Paul Dansereau, président et gérant général du Mt. Royal Jockey Club, a fait le commentaire suivant:

"Comme nous souhaitons vivement conquérir la confiance du public friand des courses sur le plat, notre premier souci est de sévir contre toute infraction aux règlements. En certains milieux, on est porté à trouver que nos commissaires sont parfois trop sévères. Mais je suis convaincu que cette sévérité est absolument nécessaire au succès éventuel de notre entreprise".

Le commissaire John O'Keefe, pour sa part, a déclaré: "Le turf est le sport le plus surveillé au monde. Le seul sport qui annonce, immédiatement, la moindre infraction à ses règlements".

Un porte-parole de Blue Bonnets a déclaré que l'affaire des stimulants, loin de nuire au succès des courses, va "stimuler" l'assistance et les paris.

Depuis l'ouverture du meeting, l'assistance et les paris, comparés à l'an dernier, ont augmenté, respectivement de 20.4 et de 25.4 p.c.

TURF NOTES. — Le commissaire O'Keeffe explique pourquoi certains jockeys, sous le coup d'une suspension, ont quand même le droit de participer aux programmes: "Dans le turf, on permet à un jockey suspendu de remplir ses engagements quand il ne s'est rendu coupable que d'une infraction mineure. Cependant, quand l'offense est grave, nous avons le droit de l'empêcher de conduire dès le lendemain de la suspension."

Boxe à la Palestre

La Palestre nationale a adressé à tous les clubs de boxe de la région de Montréal des formules d'inscription pour le tournoi des gants d'argent qui est sanctionné par l'Union athlétique amateur du Canada.

Les boxeurs éligibles à ce tournoi sont tous les participants de la classe novice des Golden Gloves 1962 à l'exception des champions et tout autre boxeur novice.

Chaque programme d'élimination aura lieu lundi soir, le 18 juin, au Centre Paul Sauvé et comprendra dix combats de boxe.

Tout jeune athlète de la région de Montréal qui aimerait à tenter une expérience dans le domaine de la boxe pourra avoir des renseignements en s'adressant aux clubs de boxe qu'ils connaissent.

ECOLE DES METIERS DE LACHINE

46, 16e avenue, Lachine

Directeur: Eugène Gervais

COURS REGULIERS DU JOUR

Cours de métiers français et anglais
Electricité - mécanique d'ajustage
réfrigération - soudure

INSCRIPTION : jusqu'au 22 juin
EXAMENS D'ADMISSION : 26 et 27 juin

L'Enseignement spécialisé du Québec maintient un système de prêts-bourses à l'intention des jeunes qui ne peuvent s'inscrire aux cours faute d'argent. S'adresser aux autorités de l'école pour de plus amples renseignements.

"QUI S'INSTRUIT . . . S'ENRICHIT"

Enseignement technique agricole : — Les candidats qui désirent s'inscrire aux nouveaux instituts techniques agricoles de St-Hyacinthe et de Ste-Anne-de-la-Pocatière devront subir le même examen d'admission que les candidats à l'enseignement spécialisé et ce à l'école de métiers ou à l'institut de technologie le plus proche de leur domicile.

MINISTERE de la JEUNESSE

Hon. Paul Gérin-Lajoie
Ministre

Joseph-L. Pagé, *Sous-Ministre* — Gustave Poisson, *Sous-Ministre associé*

Les autorités du Centre Notre-Dame ont renouvelé le contrat de leur directeur-gérant, Yvan Coutu. On le voit ici signant son contrat en compagnie du R. F. J. P. Lefebvre, supérieur du collège Notre-Dame, à gauche, et du R. F. Paul L'Archevêque, directeur des relations extérieures.

Aux termes de notre engagement à primer...

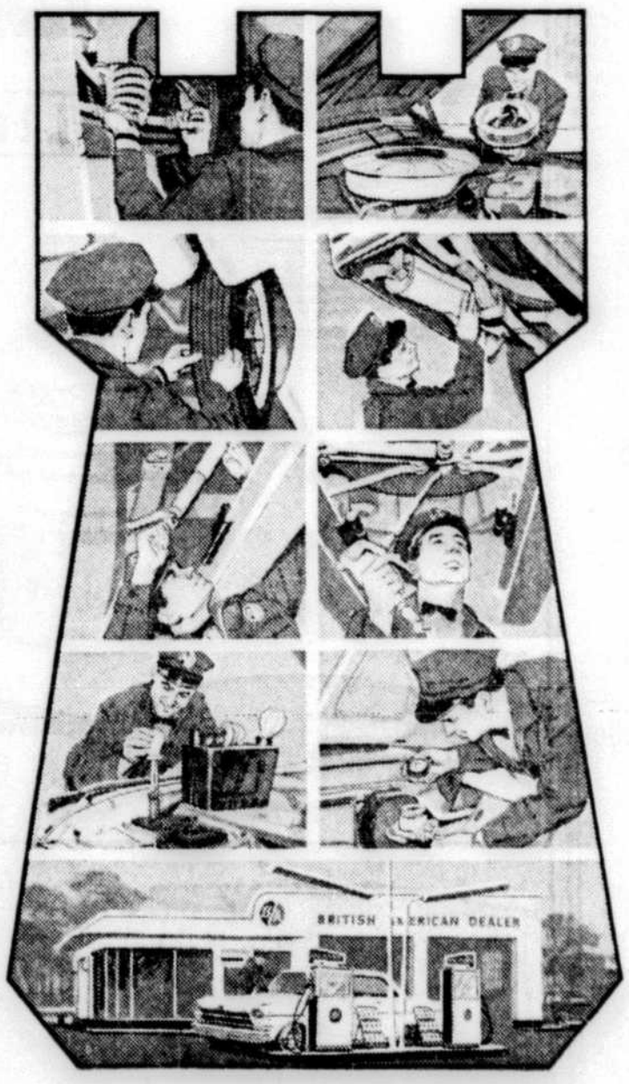

les détaillants B-A à travers le Canada disposent maintenant du **SERVICE-SENTINELLE** un service complet d'entretien préventif régulier. Tous les 30 jours, votre voiture est examinée des phares au tuyau d'échappement et est soumise à 29 différents services et inspections selon les spécifications des fabricants. Le Service-Sentinelle assure un rendement sûr et sans ennui de votre automobile...et il ne coûte pas plus cher qu'une simple lubrification du châssis.

PROPRES AU CANADA

B/A

Jean Marchand met les syndiqués en garde contre le Crédit social

Le président de la Confédération des syndicats nationaux vient de mettre les 110,000 membres de cette centrale syndicale en garde contre le parti du Crédit social.

M. Jean Marchand sans désigner nommément le Crédit social, donne assez de précisions pour permettre à l'observateur le moins averti, de pointer du doigt le Crédit social quand il s'en prend à "un parti politique qui se déclare de l'extrême droite de tous les partis en présence" "à un parti politique qui demande l'affaiblissement et le démembrement des sociétés d'Etat", à un parti qui veut nous ramener à l'entreprise privée telle qu'on la concevait avant 1867, "à un parti qui se prononce contre l'assurance-chômage", "à un parti qui se prononce ouvertement contre la planification économique", etc.

M. Jean Marchand affirme que la CSN n'est affiliée à aucun parti politique et n'en appuie aucun et que ses membres sont libres de voter suivant leur conscience, mais il est de l'intérêt des travailleurs et de la population que cette conscience soit éclairée.

La CSN constate, dit-il, que dans la chaleur de la campagne électorale, certains travailleurs se laissent tromper par des démagogues ignares et sans scrupules qui font appel à tous les préjugés, formulent les promesses les plus fantaisistes pour gagner l'appui de la population tout en laissant dans l'ombre les vraies difficultés qui paralysent notre économie.

Ce n'est pas notre intention de faire une étude critique de tous les programmes des partis politiques en présence en regard des revendications du mouvement ouvrier.

Nous voulons uniquement nous arrêter à certaines prises de position qui sont diamétralement opposées aux politiques syndicales et qui menacent de ramener la classe ouvrière à l'esclavage et à l'exploitation systématique.

(a) Un parti politique qui se déclare de l'extrême droite ou le plus à droite de tous les partis politiques en présence, indique à la population qu'il entend baser sa politique sur les intérêts des classes possédantes dont il protégera les intérêts envers et contre tous. Le travailleur qui écoute d'une oreille sympathique une telle déclaration n'en saisit certainement pas tout le sens car il protesterait avec véhémence contre une telle attitude antidémocratique et antiouvrière.

b) Un parti politique qui demande l'affaiblissement et le démembrement des sociétés d'Etat telles que Radio-Canada, Air-Canada, l'Office national du film, va directement à l'encontre des politiques du mouvement ouvrier qui ne veut pas que les services essentiels à la vie de la société deviennent la convoitise des intérêts privés qui seront beaucoup plus intéressés à faire des profits qu'à sauvegarder les vrais intérêts de la nation.

(c) Un parti politique, qui veut nous ramener à l'entreprise privée telle qu'on la concevait avant 1867, propose honteusement aux travailleurs de les réduire à un état de sujétion et d'exploitation qu'aucun citoyen, respectueux des libertés de l'homme, n'est prêt à envisager. Dans les entreprises d'avant 1867, les ouvriers travaillaient 60 et 70 heures par semaine à des salaires de famine; les femmes et les enfants ruinaient leur santé dans des ateliers infects; les travailleurs ne pouvaient se protéger contre les employeurs tout-puissants car la liberté syndicale était inconnue. Les ouvriers qui applaudissent les politiciens qui mettent de telles idées de l'avant sont-ils conscients de la portée de leur geste?

(d) Un parti politique qui se prononce ouvertement contre l'assurance-chômage et l'assurance-santé va directement à l'encontre de la politique du mouvement ouvrier et doit être combattu par ce dernier.

(e) Un parti politique qui se prononce ouvertement contre l'idée même de la planification économique, sous prétexte de sauvegarder la liberté, ne songe qu'à la liberté des grands employeurs et des grands financiers et cette liberté est la négation même, dans l'état actuel des choses, des droits des petits et des humbles à un salaire convenable, à la sécurité d'emploi, à la santé, etc.

(f) Un parti politique qui veut faire croire à la population qu'en jouant avec la politique de crédit ou en augmentant plus ou moins artificiellement le pouvoir d'achat des masses, il va régler magiquement les problèmes du chômage et de la prospérité du pays, crée des illusions et nous prépare de tristes réveils. Lorsqu'une automobile tombe en panne, il n'est pas toujours suffisant de faire le plein d'essence ou de manoeuvrer l'étrangleur.

Bien que la CSN soit d'accord sur les vices de notre politique bancaire, monétaire et fiscale, sur la nécessité d'augmenter le pouvoir d'achat des masses soit par un accroissement des pensions, une diminution de taxes ou des paiements de transfert plus généreux, elle est convaincue que ces mesures ne redonneront pas la santé à l'économie canadienne qui a besoin de marchés plus vastes et d'une meilleure organisation industrielle. Et ces objectifs ne peuvent être atteints que par un gouvernement conscient de ses responsabilités qui saura contenir et canaliser les énergies privées dans le sens des vrais besoins de la population canadienne. C'est ce que nous appelons de la planification et cette planification est essentielle.

DANS LES FACULTÉS DE DROIT DU QUÉBEC

Toute réforme du cours devrait relever d'un corps consultatif

La Chambre des notaires de la province de Québec a recommandé à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, la création d'un corps consultatif permanent qui grouperait des représentants des universités, de la Chambre des notaires et du Barreau de la province.

Dans son mémoire, la Chambre souligne que toute réforme importante du cours de droit devrait être soumise à ce corps consultatif avant d'être mise en vigueur. Comme cet organisme unirait les deux principales corporations professionnelles qui demandent aux facultés de droit de former leurs aspirants, une seule d'entre elles ne pourrait pas obtenir de réformes majeures sans avoir consulté l'autre.

De plus, ce lien permanent entre l'université et ces deux corporations contribuerait à uniformiser davantage le cours de droit dans les différentes universités de la province, y compris l'université d'Ottawa. Cette uniformisation ne serait pas rigoureuse et ne devrait pas porter atteinte à la liberté des facultés de droit: elle pourrait porter, par exemple, sur certaines parties du code civil et du code de procédure.

Le mémoire précise que, par cette suggestion, la Chambre des notaires "veut simplement que tous les éléments essentiels de la formation juridique de ses aspirants leur soient donnés par l'université qu'ils fréquentent".

Le document signale également que "trop d'étudiants indésirables encombrent les classes des universités et qu' "une trop forte proportion des étudiants en droit ne sont pas aptes à la poursuite d'études juridiques".

Demandant que ces étudiants soient rapidement éliminés, la Chambre indique que 30 p.c. des candidats qui, depuis 1953, se sont présentés à son examen préliminaire ont échoué ; 27 p.c. de ceux qui se sont présentés à son examen final ont échoué également.

Ne pas diversifier le B.A.

De la même façon, les dirigeants des collèges classiques se doivent d'éliminer le plus tôt possible les incapables, les inaptes et tous les indésirables grâce à un système généralisé d'orientation. On éviterait ainsi une baisse du niveau des études.

A propos de l'enseignement classique traditionnel, la Chambre souligne qu'actuellement, on a tendance, à ce niveau, à trop restreindre l'enseignement des humanités et de la philosophie pour donner une part beaucoup plus large à l'enseignement des sciences.

Elle souhaite que les facultés des arts ne diversifient pas trop leurs baccalauréats ès arts afin que l'appréciation de ce diplôme ne devienne pas trop difficile et afin d'empêcher sa dévalorisation.

En principe, les notaires ne s'opposent pas au régime des options mais ils ne veulent pas que le cours classique tende trop rapidement vers la spécialisation. N'ayant pas pour but de préparer immédiatement à des études universitaires, le cours classique doit demeurer avant tout un cours de formation et de culture générale; les humanités et la philosophie, même pour les étudiants qui se destinent à des carrières scientifiques, ne doivent pas y perdre leur place prépondérante.

Plus précisément, la Chambre des notaires attend trois choses de ce cours: connaissance de l'homme, vigueur du raisonnement et facilité de s'exprimer.

M. CHARLES TAYLOR DANS MONT-ROYAL

Un vote pour le NPD est un vote pour l'assurance-santé au pays

"La population et le gouvernement de la Saskatchewan combattent dans l'intérêt de la santé publique de tous les Canadiens en défendant le plan d'assurance-santé en vigueur dans cette province contre l'assaut organisé des dirigeants de la profession médicale", affirmait hier soir, M. Charles Taylor, candidat du Nouveau parti démocratique dans le comté de Mont-Royal. M. Taylor adressait alors la parole à une assemblée organisée par le club grec du Nouveau parti démocratique qui avait invité plusieurs candidats de ce parti, dans la région de Montréal, à exposer les différents aspects du programme électoral du NPD.

Poursuivant son exposé, M. Taylor rappela à l'auditoire que, peu après son arrivée au pouvoir, le gouvernement CCF avait instauré en Saskatchewan le premier plan d'assurance hospitalisation du Canada, traçant ainsi la route à tous les plans d'hospitalisation qui furent plus tard instaurés d'un bout à l'autre du pays. "Aujourd'hui encore, poursuivit le candidat du Nouveau parti dans le comté de Mont-Royal, le gouvernement CCF-NPD de la Saskatchewan dirige le combat que livre le pays tout entier contre l'opposition systématique de l'Association médicale canadienne, de l'Association canadienne des manufacturiers et de la Chambre de commerce du Canada. Ce sont en effet, expliqua M. Taylor, ces puissantes autorités constituées qui appuient le Collège des médecins et chirurgiens de la Saskatchewan dans sa campagne contre le plan d'assurance-santé qui ne fut cependant mis en vigueur dans cette province qu'après que le gouvernement CCF-NPD eut été reporté au pouvoir en 1960, en faisant surtout porter sa campagne électorale sur ce sujet".

"L'assurance-santé intéresse vivement tous les Canadiens et chaque vote déposé en faveur du Nouveau parti démocratique est un appui au plan d'assurance-santé de la Saskatchewan qui nous rapproche d'autant de l'assurance pour soins médicaux en faveur de tous les Canadiens. Le parti conservateur, rappela M. Charles Taylor, professeur de sciences politiques à l'université McGill, refuse de prendre une décision au sujet de l'assurance-santé et préfère attendre les résultats d'une commission d'enquête sur la santé. Le parti libéral, pour sa part, promet de favoriser l'assurance pour soins médicaux au niveau fédéral, mais, en Saskatchewan, le leader provincial du parti libéral, M. Ross Thatcher, dirige l'opposition au plan d'assurance-santé et a même lancé une pétition s'y opposant.

"Chaque bulletin de vote déposé en faveur du Nouveau parti démocratique prouvera la nécessité d'instaurer un plan d'assurance-santé à travers tout le Canada et en indiquera clairement le besoin aux membres de la commission fédérale d'enquête".

AVIS DE DÉCÈS

LANGELIER. — A Montréal, le 9 juin 1962 à l'âge de 41 ans, est décédée Jacqueline Raymond, épouse du Dr Guy Langelier. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 juin. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers, No 5650 chemin Côte-des-Neiges, à 8 heures 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VEZINA. — A Montréal, le 9 juin 1962 à l'âge de 69 ans, est décédé M. Wilfrid Vézina, maître-plombier à 1846 est rue Laurier, époux de Ernestine Carrier, 3916 boul. des Mille-Iles, Ville St-François. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 juin. Le convoi funèbre partira des salons Jos Lussier & Fils, No 4733, rue Papineau à 9 heures 15, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h. 30. Et de là au cimetière de Ville-St-François, lieu de sépulture, où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOMMES D'AFFAIRES !

Pour une coiffure impeccable qui rehaussera votre prestige d'hommes d'affaires, le salon de barbier Palais du Commerce vous offre la coupe parisienne: souple, gonflée, elle vous permet de rester coiffés d'une coupe à l'autre. Des spécialistes vous coifferont selon votre personnalité et la texture de vos cheveux, 1600 rue Berri (local 2)—VI.9-0013

Ecole des métiers de l'automobile
MONTREAL
3744, rue St-Denis, Montréal
Directeur: Armand Grenier

COURS REGULIERS DU JOUR

Mécanique et électricité d'automobile (réparations)
Mécanique diesel - Débossage

INSCRIPTION : jusqu'au 22 juin
EXAMENS D'ADMISSION : 26 et 27 juin

L'Enseignement spécialisé du Québec maintient un système de prêts-bourses à l'intention des jeunes qui ne peuvent s'inscrire aux cours faute d'argent. S'adresser aux autorités de l'école pour de plus amples renseignements.

"QUI S'INSTRUIT... S'ENRICHIT"

Enseignement technique agricole : — Les candidats qui désirent s'inscrire aux nouveaux instituts techniques agricoles de St-Hyacinthe et de Ste-Anne-de-la-Pocatière devront subir le même exa[illegible] d'admission que les candidats à l'enseignement spé[illegible] et ce à l'école de métiers ou à l'institut de techno[illegible] le plus proche de leur domicile.

MINISTERE de la JEUNESSE
Hon. Paul Gérin-Lajoie
Ministre
Joseph-L. Pagé, *Sous-Ministre* — Gustave Poisson, *Sous-Ministre associé*

Dupuis FRÈRES, LIMITEE

REFRIGERATEUR CONGELATEUR
Leonard
COMPLETEMENT AUTOMATIQUE
13 PIEDS CUBES — 2 PORTES

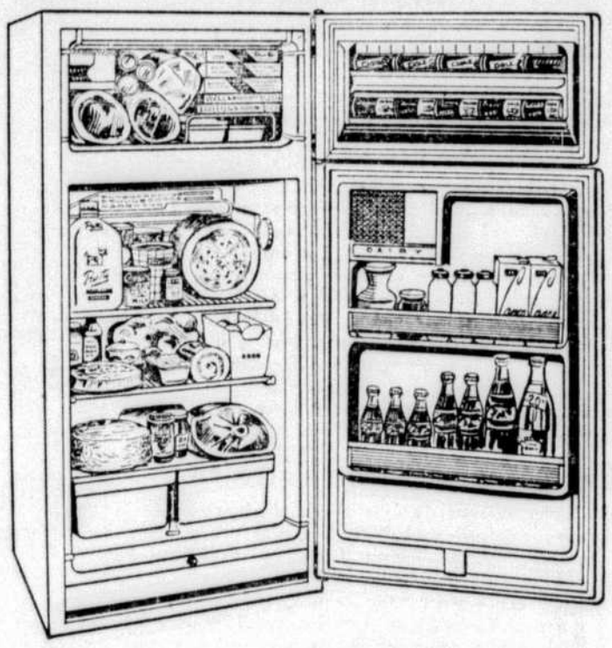

HAUTEUR 59", ENCOMBREMENT 26 x 28"
THERMOSTAT TEMPÉRATURE
DÉGIVRAGE À CONTRÔLE AUTOMATIQUE
CLAYETTES EN BROCHE D'ACIER DE LUXE
TERRINES FRUITS/LÉGUMES EN PORCELAINE
PORTE À CORBEILLES VARIÉES
PORTE À FERMETURE MAGNÉTIQUE

GARANTIE DE 5 ANS SUR L'UNITÉ SCELLÉE
SERVICE ET GARANTIE DUPUIS
DUPUIS — SIXIEME, RAYON 773

Pourquoi pas **Dupuis**

OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H.
MEILLEURE QUALITE AU PLUS BAS PRIX

VI.2-6171

Batterie de cuisine
"WEAR EVER" fabrication aluminium
Economisez 25% et plus en profitant de cette offre insurpassable "Dupuis"
Prix ord. 26.20
LES 4 PIECES AU COMPLET
18.88
Illustrées à gauche sont les quatre pièces formant cette batterie
De haute renommée pour cuire à peu près sans eau. Boutons et queues de casseroles en bakélite noire.
- Casserole 1 pinte
- Bain-marie 2 pintes
- Marmite faitout 5 pintes
- Poêlon diamètre 10"

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 780

Pièces additionnelles complétant la batterie

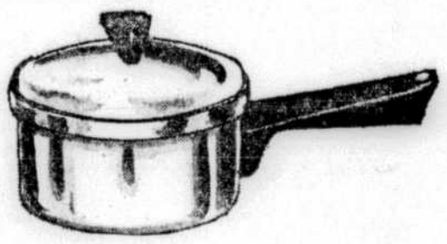

• CASSEROLE 2 PINTES (4.95) **3.68**

• CASSEROLE 3 PINTES (5.95) **4.48**

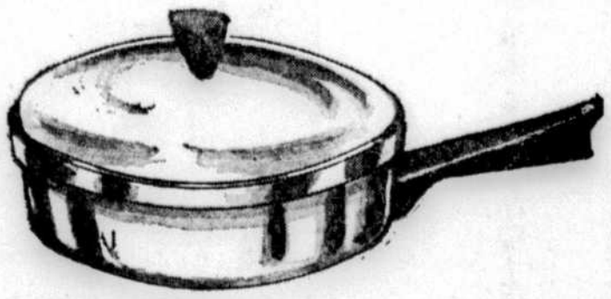

• POELON FRITURES A COUVERCLE Diamètre 11" (7.95) **5.68**

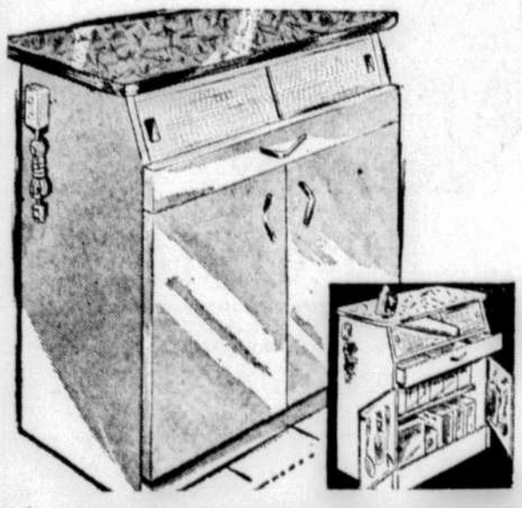

L'armoire grande utilité
UN BUFFET DE METAL
AVEC FIL ELECTRIQUE DE 63"
Ord. 44.95 — SPECIAL MARDI
36.48
SURFACE "ARBORITE" à l'épreuve des plats chauds et des acides
Hauteur 36", encombrement 18 x 30"
UNE TABLE A REPASSER "JEANNETTE" est à même
Divisions-casiers à vitres coulissantes. Un tiroir à 3 divisions. Les 2 portes au bas intérieur à petits crochets de suspension.
DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 780